DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12924 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 17-LUNDI 18 AOUT 1986

Le Pérou sanctionné

La décision du Fonds monétaire international de rendre le Pérou inéligible à de nouveaux crédits n'est pas une surprise. Depuis six mois, l'organisation internationale avait fait preuve d'une certaine souplesse en repoussant cette mise à l'écart financière de Lima, coupable de ne rembourser que très partiellement ses dettes. Et cette mansuétude avait paru efficace, puisque, au mois de mai, ce pays sud-américain s'était engagé à payer 180 millions de dollars d'arriérés avant le 15 août. Le nouveau défaut du débiteur à cette échéance — 35 millions de dollars seulement ont été réglés — et la violente diatribe contre le FMI qui l'a accompagné rendaient la décision inévitable.

Voilà donc le Pérou qui entre dans le petit clan des plus mauvais payeurs du FMI, aux côtés du Vietnam, du Soudan, du Libéria et de la Guyana. Directement, cela ne devrait pas trop le gêner. Depuis deux ans, il n'a reçu aucun nouveau crédit de l'institution internationale, à laquelle il doit en tout 750 millions de dollars. Mais les effets indirects de cette mise à l'écart risquent d'être plus douloureux. Les gouvernements créanciers, les banques, voire d'autres organismes internationaux, ne pourront pas ne pas tenir compte de la décision du Fonds monétaire en cas de demande de nouveaux crédits. Alors que Lima est à jour de ses remboursements à la Banque mondiale et a touché de cet organisme 123 millions de dollars cette année, on reconnaît déjà, au siège de la Banque, que des prêts supplémentaires devront tenir compte de tout ce qui affecte la situation du Pérou.

Cette réticence des milieux financiers internationaux vis-à-vis d'un pays qui leur doit plus de 14 milliards de dollars se manifeste en outre à un mauvais moment. Les recettes en devises des exportations de pétrole, de cuivre et d'argent ne cessent de se dégrader alors que les importations de produits alimentaires — sous l'effet d'un contrôle des prix qui a entraîné une certaine pénurie — s'accroissent. Et la tentative du Pérou de contourner le Fonds monétaire par des accords de rééchelonnement directement négociés avec les pays prêteurs ou par des remboursements en nature n'ont guère reçu d'échos qu'auprès des pays de l'Est.

Depuis son arrivée au pouvoir en juillet 1985, le jeune — il a trente-sept ans — président social-démocrate Alan Garcia a érigé son non-remboursement en principe et est devenu le champion de la rébellion contre les politiques d'austérité imposées par les experts du FMI. Parce que les créanciers sont « coupables d'avoir injecté des sommes considérables de manière irresponsable sans trop se soucier de l'usage qui en était fait » et sont, de ce fait, coresponsables, il entend limiter les remboursements du Pérou à 10 % des recettes d'exportations.

Mais si nombre de ses critiques contre le Fonds monétaire sont justifiées, M. Alan Garcia n'a pas réussi à entraîner l'adhésion des autres pays latino-américains comme le Mexique, le Brésil et l'Argentine, non plus qu'à créer un cartel des pays endettés de la région.

C'est que la communauté financière internationale — y compris parmi les débiteurs — sait que rien ne serait pire que des déclarations unilatérales de non-remboursement. La défiance serait alors généralisée et la machine économique mondiale asphyxiée, faute de financement. Le redressement de la situation des pays endettés passe par plus de croissance, des prêts nouveaux et des cours de matières premières plus satisfaisants. Pas par une limitation des crédits.

Afrique du Sud, défense nationale

Le président Reagan a subi une double défaite au Congrès

La session parlementaire a pris fin aux Etats-Unis sur un double échec du président Reagan. Au Sénat, une imposante majorité a approuvé des sanctions économiques, au demeurant modérées, contre l'Afrique du Sud. A la Chambre, la majorité démocrate a adopté diverses mesures contraires à la politique officielle concernant la défense nationale et le contrôle des armements.

WASHINGTON
correspondance

A une très large majorité (84 contre 14) le Sénat s'est prononcé en faveur du programme de sanctions élaboré par le sénateur Lugar, président de la commission des affaires étrangères, qui cherchait à rallier un nombre suffisant de sénateurs pour dissuader le président de recourir au veto.

Les sanctions votées sont relativement modérées. *« Une dévastation économique de l'Afrique du Sud n'est pas notre objectif, nous voulons seulement persuader le gouvernement de Pretoria »*, a dit le sénateur Lugar, en s'opposant à un certain nombre d'amendements des démocrates libéraux, qui désiraient durcir les sanctions prévues.

Certes, plusieurs sénateurs républicains se sont efforcés d'atténuer ces sanctions dans le sens recommandé par le président Reagan. Mais finalement, dans les dernières heures du débat, le Sénat a renforcé le programme en incluant les produits agricoles et l'acier dans la liste des produits dont l'importation sera interdite.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 3.)

La politique française au Proche-Orient

M. Chirac relance une polémique avec M. Giscard d'Estaing

Les déclarations de M. Chirac à un quotidien israélien sur la politique française au Proche-Orient risquent de provoquer des remous. Le premier ministre rejette à nouveau sur M. Giscard d'Estaing la responsabilité de l'accord nucléaire franco-irakien de 1975 ; il se prononce, d'autre part, contre la création d'un Etat palestinien, éventualité que M. Mitterrand ne rejette pas (1).

L'hôtel Matignon a démenti, vendredi 15 août, que le premier ministre ait accordé une interview au quotidien israélien *Yediot Aharonot*, dans laquelle M. Chirac semble rejeter sur M. Giscard d'Estaing la responsabilité de la signature de l'accord nucléaire franco-irakien de 1975 — accord qui suscita une tension certaine entre la France et l'Etat hébreu. *« Le premier ministre* [actuellement en visite privée au Maroc] *tient à faire savoir qu'il n'a donné aucune interview au journal* Yediot Aharonot », a indiqué un communiqué de Matignon, qui ajoute : *« Les propos qui lui sont prêtés semblent émaner d'une conversation du 8 août dernier qui a eu lieu à Paris entre le premier ministre et le journaliste israélien Ben Porat à l'occasion de l'enquête effectuée par celui-ci pour la rédaction d'un ouvrage historique relatif à certains problèmes du Moyen-Orient et qui doit paraître prochainement. »*

AL. Fr.

(Lire la suite page 3.)

(1) Le 4 mars 1982, au cours d'un voyage en Israël, M. Mitterrand avait déclaré devant la Knesset : *« Le dialogue suppose que chaque partie puisse aller jusqu'au bout de son droit, ce qui, pour les Palestiniens comme pour les autres, peut, le moment venu, signifier un Etat. »*

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

Le sommaire complet se trouve page 12

L'Elysée, les socialistes et le découpage électoral

Les embarras de M. Mitterrand

« Il rit et ne me croit pas », affirmait M. Mitterrand, à propos du premier ministre, pendant la période qui a précédé son refus de signature de l'ordonnance sur les privatisations. Le chef de l'Etat disait qu'il ne signerait pas. Il a tenu parole. C'était, à ses yeux, affaire de principe, choix effectué *« en conscience »*. Il n'en va pas de même aujourd'hui, que M. Mitterrand se prépare à signer, ou non, au mois de septembre, l'ordonnance sur le découpage électoral.

Le chef de l'Etat réserve son jugement. Ce n'est plus une question de principe, puisque le découpage n'est que la conséquence d'un retour au mode de scrutin majoritaire, pour lequel, remarque-t-il depuis longtemps, il a toujours eu un petit faible. Bien que, à ses yeux, une carte électorale, si habilement dessinée qu'elle soit, ne puisse pas contenir un mouvement profond de l'électorat, M. Mitterrand insiste cependant sur la nécessité de ne pas rétablir les iniquités passées (il fallait à la gauche obtenir 52 % des suffrages pour s'assurer une majorité en sièges à l'Assemblée nationale).

Ainsi, le débat entre le gouvernement et le président de la République semble engagé en douceur. Côté gouvernement, M. Pasqua a eu la sagesse, et peut-être la malignité, d'informer l'Elysée plus tôt que strictement nécessaire. M. Mitterrand a du temps devant lui, jusqu'au conseil des ministres auquel sera soumise l'ordonnance, début septembre. Côté Elysée, cette procédure aimable, qui contraste avec celle, expéditive, des privatisations, a été perçue, dans un premier temps, comme convenable. On indiquait ces jours derniers que M. Mitterrand, qui est sans doute l'un des meilleurs spécialistes français de la carte électorale, examinerait dans le détail les travaux de couture du ministre de l'intérieur et de ses amis de la majorité, puis ferait part de ses observations.

Mais le débat n'est pas aussi idyllique qu'il y paraît. La courtoisie affichée du ministre de l'intérieur, que M. Mitterrand considère comme l'un des hommes les plus « modérés » du gouvernement, est aussi un piège. En corrigeant avec toutes les apparences de la bonne volonté sa propre copie, compte tenu des remarques formulées par la commission dite des « sages », M. Pasqua prépare un dossier bétonné. Respectueux du Conseil constitutionnel, de la commission des « sages » puis, éventuellement, du Conseil d'Etat, il pourra se draper sans forcer dans sa dignité d'honnête travailleur. Comment M. Mitterrand pourrait-il mettre en doute tant de modestie et d'application ?

D'autant que le chef de l'Etat, s'il engage un dialogue avec le gouvernement sur le découpage électoral, prendra le risque de se mêler à ce qui apparaîtra comme une négociation, au pire une magouille, sur un sujet éminemment suspect aux yeux de l'opinion. Le Parti communiste — *« A l'Elysée pour avis »* titrait *l'Humanité* du 15 août — ne se priverait pas, alors, de dénoncer les compromissions supposées du pouvoir *« Mitterrand-Chirac »*. La signature de l'ordonnance, au terme d'un tel processus, nourrirait l'accusation, accorderait un label de bonne conduite au gouvernement *et aux députés qui le* soutiennent, seuls maîtres d'œuvre des préparatifs de découpage, et interdirait aux socialistes d'émettre la moindre plainte.

Pour autant, le refus de signature n'est pas non plus la solution la plus facile. Il ranimerait certes à l'Assemblée nationale — où l'ordonnance avortée deviendrait projet de loi — la grogne de ceux des députés sortants de la majorité *qui seront les sacrifiés du scrutin* majoritaire. Mais M. Chirac a les *moyens de les contraindre*, moyens qu'il ne s'est pas privé, conformément à la Constitution, d'utiliser depuis son entrée en fonctions. Lequel des « sacrifiés » voterait une motion de censure avec les socialistes ?

Le précédent des nationalisations a aussi montré que l'Assemblée nationale, sous la pression conjuguée du gouvernement et d'une partie de sa majorité, peut produire un projet de loi plus dur, aux yeux de l'opposition, que l'ordonnance à laquelle il se substitue. Les socialistes se retrouveraient alors avec une carte électorale plus défavorable que celle du projet final d'ordonnance.

Les conséquences du choix que devra faire M. Mitterrand sont *pour lui, dans ces deux cas de* figure, fort embarrassantes.

J.-Y. L.

Indiens... cahutes et gratte-ciel

Le jeune héritage de la vieille Amérique

Nouvelle étape de ce voyage à travers la culture américaine (*le Monde* daté 10-11 août) : le patrimoine. *Il est le révélateur* d'un monde qui commence à peine à chercher son histoire. Un patrimoine multiforme, dont l'architecture reste la plus menacée.

La Nouvelle-Orléans. Nous avons rendez-vous dans une rue mi-luxe mi-toc du Vieux Carré, plus spontanément appelé French Quarter, le plus ancien quartier de la ville, protégé, rénové, astiqué et pour tout dire « comme neuf ». Le difficile choix entre le « faire ancien » et l'historique a *été résolu le plus simplement* du monde : on a choisi le charme et le pittoresque... Notre rendez-vous, dont la demi-heure de retard n'a rien d'américain, ne parle toutefois pas français. Elle s'appelle Cynthia R. Elle est vêtue d'un pantalon blanc de soie synthétique et de la dernière décennie, de chaussures de bal épuisées, d'un blouson de plastique léopard (type années 60) et d'un grand nombre de bijoux indatables. Datable, Cynthia ne l'est guère plus, maquillée comme une roue de carrosse *sicilien*.

Cynthia, qui assure avoir vécu du métier d'actrice, a trouvé pour continuer un job mirifique. Elle organise des *heritage tours*, des visites du patrimoine dans le Vieux Carré. Ainsi, jusqu'en 1983, elle a conduit de petits groupes de touristes plus intellos *qu'à l'ordinaire* à travers cette vieille Nouvelle-Orléans dont elle traçait le portrait et les souvenirs littéraires. Cette même année, la mort de Tennessee Williams — grand tourment pour l'évêque qui l'enterra tout de même du bout des doigts — lui donna une excellente occasion de se spécialiser. Elle dit l'avoir *bien connu*, que Williams a même connu des femmes...

Il paraît au moins certain qu'elle a plus d'une fois levé le coude en sa compagnie, et la voici guide exclusive du *Tennessee Williams Walk*.

Une exclusivité à peine troublée, au coin de la rue Dauphine et de la rue Dumaine, par l'irruption gesticulante d'une concurrente presque aussi fraîche, et qui *revendique le même genre* de familiarité posthume avec l'auteur du *Tramway nommé Désir*.

On se recueille devant les différentes maisons où habita l'écrivain, devant celles où il écrivit, devant ses bordels préférés, devant la cathédrale où il fut malgré tout béni, devant ses boîtes et bistrots où l'on arrose au passage tout à la fois Cynthia et l'émotion naissante...

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 7.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 17 août. – *Caracas :* visite de M. Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Lundi 18 août. – *Helsinki :* rencontre soviéto-israélienne.

Le Caire : conférence ministérielle du « groupe des 77 ».

Luanda : conférence pour le développement en Afrique australe.

Mardi 19 août. – *Stockholm :* ouverture de la 12e session conférence sur le désarmement en Europe (jusqu'au 19 septembre).

Mercredi 20 août. – *Copenhague :* présentation du budget.

Dimanche 24 août. – *Djakarta :* visite de Mme Corazon Aquino.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

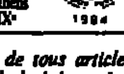
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.





Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 625 m. ; Allemagne, 2.50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Il y a cent ans

La naissance de l'Indochine française

1886, trois ans après l'affaire de Lang Son, faux désastre qui avait provoqué la chute du ministère de Jules Ferry et valu au Tonkin la sinistre réputation d'ossuaire, la troisième République décide, avant même l'achèvement de la pacification, d'établir en Annam et au Tonkin un régime civil de protectorat sur des bases qu'elle espère définitives.

Juridiquement, l'administration des pays protégés doit relever du ministère des affaires étrangères, mais l'important est la désignation par le gouvernement Freycinet d'un homme de prestige, le biologiste Paul Bert, aux fonctions de résident général. Ce républicain, ami de Gambetta et de Ferry, a pour mission de promouvoir une politique conforme à une doctrine coloniale dont ces derniers, par leur action, avaient permis le développement. Un tournant s'amorce alors dans l'opinion métropolitaine jusque-là indifférente, avec l'ouverture d'un grand débat sur la question de l'empire d'outre-mer et la prochaine naissance d'un véritable parti « coloniste » prêt à l'affronter. Sur le terrain, Paul Bert doit réaliser cette Union indochinoise des pays conquis de la péninsule, afin d'en former un ensemble solide et fermement tenu.

Depuis le débarquement de l'amiral Rigault de Genouilly à Tourane en 1858, la constitution de l'établissement d'Indochine ne s'est faite qu'au gré des initiatives individuelles et des incidents locaux, et de façon discontinue, à la faveur de décisions plus ou moins hâtives. C'est à l'appel de missionnaires persécutés que Napoléon III a décidé de l'expédition qui allait se transformer en conquête. Certes, en brandissant le « flambeau de la civilisation chrétienne », l'empereur rêvait également de prestige et de grandeur, et se préoccupait d'échanges commerciaux avec cette Chine que les rivaux anglais s'ouvraient à coups de canon. Mais en laissant à Rigault de Genouilly le choix d'imposer un simple traité de commerce au souverain vietnamien, ou d'établir un protectorat, il se montrait plutôt flou dans sa détermination. Une fois le premier établissement fondé, sa politique allait être celle d'une main d'argile dans un gant de fer.

Le rêve de Francis Garnier

Quand la troisième République prend le relais du Second Empire, et les républicains laïcs celui des missionnaires, des éléments nouveaux donnent à la politique outre-mer une plus grande vigueur. Avec l'essor du capitalisme expansionniste et son corollaire, la rivalité économique des grandes puissances industrielles, l'importance du marché chinois se confirme, aiguisant plus que jamais les convoitises. En France même, des partisans déterminés d'un empire colonial arrivent au pouvoir. Devant une opinion généralement indifférente, une opposition disparate mais virulente tente de contrecarrer leur action. Il reste que ce sont les initiatives individuelles, la dynamique de la conquête et l'engrenage des événements qui se révéleront déterminants.

Deux hommes sont ainsi à l'origine de l'extension à l'Annam et au Tonkin de l'établissement indochinois : Francis Garnier et Jean Dupuis. Le premier est officier de marine. A vint-quatre ans, l'âge de tous les rêves, de tous les projets, de toutes les audaces, il a été inspecteur des affaires indigènes à Cholon, ville chinoise voisine de Saïgon. A travers cette petite Chine, comment n'aurait-il pas pensé à la grande, cet eldorado commercial, insondable et attirant ? Il a cru pouvoir trouver une voie de pénétration par le Mékong, dont il a remonté le cours avec Doudart de Lagrée. L'expédition, engagée sous le Second Empire avec le soutien de Chasseloup-Laubat, l'a conduit dans une région où s'entrecroisent les limites mal définies et disputées de la Chine, de la Birmanie, du Siam, des principautés laotiennes et du Vietnam. Il y a vu pointer les ambitions anglaises et rêvé de donner à la France la possession des « cinq doigts de la main indochinoise », ces cinq fleuves, Irraouaddy, Saluen, Menam, Mékong et fleuve Rouge, qui irriguent l'Asie méridionale d'entre Inde et Chine. S'il a été déçu de constater que le Mékong n'était pas navigable jusqu'en Chine, il a cependant pressenti la navigabilité du fleuve Rouge. A Hankou, il a justement rencontré un négociant français, Jean Dupuis, qui en recueille l'information avec intérêt.

La dure campagne du Tonkin

Dupuis, lui, cherche une voie plus directe que celle du Yangzijiang, qui relie le Yunnan, avec lequel il commerce, à la mer. En 1873, nanti de l'appui de l'amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine, et d'une recommandation des autorités chinoises du Yunnan, il passe outre à l'opposition, faible il est vrai, des mandarins vietnamiens, et parvient à Hanoï. C'est une violation du traité de 1862, qui exclut cette ville du commerce étranger. Dans un premier mouvement, l'amiral Dupré désavoue le négociant. Dupuis s'accroche avec une obstination où se mêlent ambition et patriotisme, intérêts matériels et orgueil de race.

Mais, apprenant que la cour de Huê a pris contact avec les Anglais, l'amiral Dupré modifie sa position. Malgré les instructions restrictives de Paris, il envoie au Tonkin une mission aux fins d'enquête. En désignant Françis Garnier pour la diriger, il laisse deviner des intentions qui ne sont pas innocentes.

A la tête d'une petite troupe de cent quatre-vingts hommes, le bouillant officier se lance dans une série de coups d'audace qui le rendent maître en une conquête-éclair des principales villes du Tonkin. Avec une foi nourrie de ces victoires rendues faciles par la désagrégation de l'autorité royale vietnamienne, il se proclame libérateur plus que conquérant. Il ne s'adresse pas seulement aux chrétiens, ralliés en masse, lorsqu'il déclare : *« Nous sommes venus pour vous tirer de l'état d'isolement où vous végétez. Nous n'avons pas l'intention de changer vos usages ou de nous emparer de vos biens, nous vous considérons comme des frères et nous nous appliquerons de toutes nos forces à faire votre bonheur... »* Mais il ne manque pas d'ajouter : *« Que les lettrés ne s'avisent pas de se révolter ! Et si quelque bande ose encore inquiéter et piller le peuple, nous en tirerons un châtiment exemplaire ! »*



Soldats français sur un marché du Tonkin.

La mort de Garnier dans une embuscade met rapidement un terme à son extraordinaire équipée. Au sortir de la défaite et de la Commune, le gouvernement de la troisième République est alors peu décidé à poursuivre l'aventure. Par un nouveau traité, les villes tonkinoises conquises sont restituées et les troupes françaises retirées du Nord, provoquant un retour de bâton sanglant pour les Vietnamiens, chrétiens ou mandarins nouveaux, qui s'étaient compromis avec le conquérant. Les banderilles ont cependant été bien plantées. L'aventure de Garnier a démontré, s'il en était encore besoin, la faiblesse du royaume vietnamien. Tu Duc n'est plus maître de ses provinces septentrionales, où des partisans de la dynastie rivale des Lê lui dament le pion, et où des bandes chinoises telles que les Pavillons noirs imposent une lourde présence. Pour le gouvernement français, la tentation est d'autant plus grande que Tu Duc, en désespoir de cause, fait appel à la Chine pour l'aider à rétablir l'ordre. L'intervention de ce tiers est le meilleur prétexte pour relancer l'engrenage. Une deuxième campagne du Tonkin s'engage alors à la fois contre les Vietnamiens et contre les Chinois.

« Deux sœurs et vingt domestiques »

Commencée en avril 1883, cette guerre sera dure et meurtrière. Avec les tirailleurs annamites, la Légion étrangère, les chasseurs d'Afrique, les turcos algériens, c'est une véritable armée d'empire qui est engagée contre des troupes chinoises aguerries et entraînées par des Européens, Allemands et Anglais, et par des Américains. Le climat, la cruauté, le choléra ou les fièvres donnent à cette campagne du Tonkin une couleur d'abomination, et au président du conseil Jules Ferry la responsabilité de ce gaspillage de *« l'or et du sang de la France »*. Dans l'atmosphère dramatique que créent les nouvelles de Lang Son, le débat ouvert entre les partisans et les adversaires de l'expansion coloniale prend pour la première fois une ampleur nationale.

Dès 1872, Gambetta avait déclaré : *« Pour reprendre le rang qui lui appartient dans le monde, la France se doit de ne pas accepter le repliement sur elle-même. »* En 1874, l'économiste Paul Leroy-Beaulieu développait, dans un ouvrage intitulé *De la colonisation chez les peuples modernes,* l'idée que la fondation de colonies est la meilleure affaire dans laquelle on puisse engager les capitaux d'un riche et vieux pays. Et Jules Ferry : *« La France se doit, à la faveur d'un empire colonial, d'être partout présente là où se jouent les grands intérêts du monde »*...

Aux idées répondent les actes. Gambetta crée dans son gouvernement de 1881 un sous-secrétariat d'État aux colonies, un premier pas significatif vers un ministère des colonies qui apparaîtra en 1894. Au cours de ses passages à la tête du gouvernement, Ferry imprime à sa politique coloniale un tour plus actif, en Tunisie, au Congo, à Madagascar, enfin au Tonkin, qui lui vaut de tomber sous les coups d'une opposition qui mêle les vindictes personnelles aux arguments politiques et financiers. S'occuper des colonies et d'expéditions lointaines, c'est ruiner la France, lui enlever ses enfants, favoriser la fortune de quelques-uns au détriment des intérêts de tous, gaspiller l'argent des épargnants. C'est aussi, au lendemain de la défaite, détourner la nation de ce qui importe le plus, la reprise de l'Alsace et de la Lorraine. *« J'ai perdu deux sœurs,* s'écrie Déroulède, *et vous m'avez donné vingt domestiques ! »*

Pourtant, avant sa chute, Ferry a pu arracher les crédits aux renforts qu'il a fallu envoyer au Tonkin. La campagne eût été vraisemblablement écourtée si tous les moyens avaient été mis en œuvre, plutôt que de procéder par petits paquets. Néanmoins, deux traités signés en 1883 et 1884 établissent le protectorat français sur l'Annam et le Tonkin, tandis qu'en 1885, à Tianjin, la Chine le reconnaît enfin sans partage. Si Ferry quitte le pouvoir sous les injures de Clemenceau qui l'accuse de haute trahison, la nomination de Paul Bert en Indochine, trois ans plus tard, est en quelque sorte pour lui une revanche.

En arrivant à Hanoï, le nouveau résident annonce la couleur : il vient pour panser les plaies de la conquête et tendre une main fraternelle. Les mesures qu'il prend sont apaisantes : remise des arriérés fiscaux, indemnités et secours divers, atténuation du système de corvée, création d'un hôpital pour les indigènes : *« Nos peuples ne sont pas faits pour se combattre,* s'écrie-t-il avec les accents de Garnier, *mais pour travailler ensemble. Si des Français viennent se fixer sur votre territoire, c'est avec l'intention d'augmenter la richesse générale... »* Il amorce une politique de développement économique et culturel conforme à la promesse de respecter les usages, les rites et les traditions nationales, et à celle de prêter une oreille attentive aux doléances et aux vœux de la population : il crée ainsi un conseil consultatif de quarante notables, un comité agricole, commercial et industriel, une académie tonkinoise de lettrés. Il prépare également un système d'enseignement alliant les cultures vietnamienne et occidentale. Une mauvaise fièvre empêchera Paul Bert de mener à son terme l'œuvre ébauchée. L'année suivante, en 1887, le gouvernement général de l'Indochine française sera créé, mais il faudra plus de dix ans avant que l'Union ait, sous l'impulsion énergique de Paul Doumer, une réalité politique et économique.

Les problèmes immédiats sont en effet assez nombreux à résoudre. D'abord, la pacification n'est pas achevée, sauf en Cochinchine. Au Cambodge sévit une insurrection, déclenchée en 1884 à l'instigation du roi Norodom, en réaction contre la brutalité d'un résident trop autoritaire. Elle ne cessera qu'en 1887, lorsque le protectorat se fera plus souple.

En Annam se poursuit la révolte des lettrés, qui traduit le désarroi du mandarinat devant la défaite et l'invasion étrangère. Si une partie de ces fonctionnaires s'est résolue à accepter la *« sanction du Ciel »*, l'autre a choisi de résister. Or, avec la mort de Tu Duc, survenue en 1883, la crise nationale s'est compliquée d'une crise de succession. L'un des deux régents s'est enfui avec le jeune roi Ham Nghi, ainsi devenu le porte-drapeau de l'insurrection. Le général de Courcy a fait placer sur le trône un autre prince qui a pris le nom de Dong Khanh, mais les troubles continuent, et se poursuivront même après la capture de Ham Nghi en 1888, avec des chefs comme Phan Dinh Phung dans le nord de l'Annam ou le célèbre De Tham au Tonkin. La pacification ne sera pratiquement achevée que dans les dernières années du siècle.

Territorialement, il reste à définir les limites occidentales de cet établissement indochinois qui prend corps. Ce sera fait lorsqu'un protectorat sera établi sur les principautés laotiennes et que les frontières seront fixées avec le Siam en 1893, 1902 et 1904, avec la Chine en 1895, et la Birmanie anglaise en 1896. L'ère tumultueuse de la conquête est en fait déjà révolue avec Paul Bert. La folle tentative de Mayréna, cet ancien spahi qui entreprend l'exploration de l'hinterland annamite, région de hauts plateaux habités par des tribus d'origine indonésienne, n'est plus en 1887 qu'une aventure vouée à l'étouffement. Personnage controversé, dont l'actuel ministre de la coopération, Michel Aurillac, vient de publier la biographie (1), Auguste David, dit baron de Mayréna, se fait proclamer roi des Sedang et entreprend de former une confédération des tribus Moïs qu'il veut sauver de la menace d'anéantissement par les Vietnamiens. Mayréna n'est pas plus Auguste Pavie le pacifique que Garnier le conquérant, mais il n'est pas dit que son entreprise eût échoué si elle avait eu lieu dix ans plus tôt.

« S'incliner devant la loi »

Avec Paul Bert, l'Indochine est déjà une colonie avec tout ce que cela implique d'organisation et de réflexes administratifs et politiques de défense. L'ami des Ferry et des Gambetta a donné le ton de ce que devrait être la colonisation républicaine quand il a déclaré à ses *« protégés » : « De même que les Chinois autrefois ont amélioré votre état social en vous apportant leur civilisation... de même les Français qui viennent aujourd'hui chez vous amélioreront votre situation agricole, industrielle et économique, et élèveront encore votre niveau intellectuel par l'instruction. »* Que cette référence à la Chine ait été faite ou non en pleine conscience de ses implications politiques, elle porte en elle l'idée directrice d'un protectorat qui tendra à se rapprocher de l'administration coloniale directe, telle qu'elle est pratiquée en Cochinchine.

Les impératifs du rétablissement de l'ordre au Nord et ceux de l'efficacité administrative amènent le résident général à imposer dès avril 1886 une mesure qui amorce le détachement du Tonkin de l'autorité royale : par une ordonnance, Dong Khanh délègue ses pouvoirs en cette région à un « Kinh luoc », sorte de vice-roi dont le titre et les fonctions finiront en 1897 par être confiés au résident français lui-même. En 1888, le roi cède à la France la souveraineté des villes de Hanoï, Haïphong et Tourane. Mais surtout, avec l'autorité proconsulaire d'un gouverneur général relevant directement du ministère des colonies et des résidents dont le rôle se confondra avec celui des administrateurs coloniaux, la volonté impériale se précise. C'est un gouverneur de Cochinchine, Le Myre de Vilers, qui en a exprimé le mieux l'esprit en déclarant : *« L'intention du gouvernement est de respecter la religion, les mœurs et les coutumes des populations appelées à participer à notre civilisation, de développer l'instruction, d'accroître leur richesse. Mais que les Annamites sachent bien que leur premier devoir est de s'incliner devant la loi du pays ! »*

PHILIPPE FRANCHINI.

(1) Michel Aurillac, *le Royaume oublié*, édition Orban, 396 p., 98 F.

هكذا من الأصل

aise



HAITI : brève visite de M. Shultz

L'accroissement de l'aide américaine dépendra des options économiques du régime

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

Les Haïtiens auront dû attendre soixante-quatorze ans pour avoir le privilège d'accueillir vendredi *15 août, en la personne de* M. George Shultz, un secrétaire d'Etat américain. La précédente visite à Port-au-Prince d'un chef de la diplomatie des Etats-Unis – M. Philander Chase Knox – remonte en effet à 1912...

A lui seul, ce rappel historique suffit à souligner l'importance que Washington accorde à ce petit pays des Caraïbes depuis les événements qui ont conduit à la chute de la dic*tature duvaliériste M. Shultz* a décidé de faire une courte escale de quelques heures dans la capitale haïtienne sur le chemin de Saint-Domingue, où il devait assister samedi à l'intronisation du nouveau président de la République dominicaine, M. Balaguer.

Six mois après la date historique du 7 février, départ de Jean-Claude *Duvalier, la visite de M. Shultz lui* a permis de faire le point avec les membres du Conseil national de gouvernement (CNG) sur l'ensemble des questions intéressant les deux pays. *Officiellement*, elle est présentée, du côté américain, comme étant destinée à appuyer les efforts du CNG dans cette période de transition démocratique, dont on *estime, selon les mêmes* sources, qu'elle se déroule plutôt sans heurts. Les responsables du département d'Etat ne peuvent malgré tout que s'interroger sur l'apparition depuis quelque temps dans la *population* haïtienne de sentiments ouvertement anti-américains, et cela en dépit du coup de pouce donné en dernier ressort par Washington pour favoriser le changement de régime. Il n'est pas sûr que M. Shultz ait eu le loisir de remarquer les slogans qui ont fleuri ces derniers jours sur les murs de Port-au-Prince et qui l'assimilent, lui et le président Reagan, aux « tontons macoutes » honnis. Mais le fait est là, même si, à l'ambassade des Etats-Unis, on se demande dans quelle mesure ces manifestations d'hostilité sont spontanées ou orchestrées.

Les impératifs de sécurité sont tels en tout cas, du *côté américain*, que jusqu'à vendredi matin il n'était pas possible de savoir officiellement combien d'heures exactement M. Shultz devait passer à Port-au-Prince. A *la suite de ses entre*tiens avec notamment *le général* Namphy, président du CNG, et M. Jean-Baptiste Hilaire, ministre des affaires étrangères, un document devait être signé. Celui-ci s'était rendu à Washington du 11 au 13 juin dernier, en compagnie des ministres haïtiens de la justice et de l'éducation. A cette occasion, les Etats-Unis avaient annoncé le déblocage de 20 millions de dollars pour une assistance économique immédiate.

Cette question de l'aide a figuré en bonne place dans les entretiens. L'assistance américaine s'élève pour l'année fiscale en cours a quelque 80 millions de dollars, dont 30 millions dégagés d'urgence depuis le *7 février. Les* Etats-Unis, qui, dans leurs relations avec Haïti, se sont souvent servis de l'aide financière comme d'un levier à des fins politiques, seraient prêts, semble-t-il, mal*gré de sévères contraintes budgé*taires, à faire un plus grand effort pour l'année *1986-87*. Ils aimeraient toutefois que les futures options économiques haïtiennes correspondent aux vœux de Washington, notamment dans le domaine du développement agricole. Or, dans l'actuelle conjoncture politique haïtienne où plusieurs mouvements de gauche et l'Eglise catholique n'hésitent pas à réclamer une réforme agraire, il s'agit *là d'une question épineuse* à propos de laquelle l'actuelle équipe au pouvoir à Port-de-Prince ne dispose peut-être pas de toute sa liberté d'action.

L'assistance militaire

Autre dossier prioritaire : celui de l'assistance militaire. En révélant le 5 août qu'une délégation d'une dizaine d'experts du Pentagone était en *mission d'études en Haïti* pour évaluer les besoins actuels et à long terme des forces armées haïtiennes, le département d'Etat a montré toute l'importance qu'il attachait à ce problème. Officiellement, cette mission pourrait déboucher sur un programme d'aide et d'entraînement de l'armée haïtienne, afin de renforcer son professionnalisme et le soutien institutionnel qu'*elle* apporte au processus démocratique. Du côté américain, on assure ne pas être au *courant* d'un plan visant à quadrupler les effectifs de l'armée haïtienne, actuellement inférieurs à huit mille hommes, effectifs finalement peu élevés pour le maintien de l'ordre.

De même, on dément de source diplomatique américaine à Port-au-Prince toute intention de la part des Etats-Unis de vendre des armes à Haïti. De tels propos paraissent *toutefois en contradiction* avec de précédentes déclarations faites par M. Shultz. Recevant le 13 juin dernier à Washington des responsables de firmes industrielles américaines travaillant en Haïti, le secrétaire d'Etat avait affirmé que les Etats-*Unis prévoyaient de fournir* une assistance pour l'entraînement et l'équipement des forces armées de sécurité.

Le ministre de l'intérieur et de la défense, le colonel *Regala*, a précisé que le séjour des experts du Pentagone, qui devrait durer entre deux et quatre semaines, entrait dans le cadre d'un accord d'assistance mili*taire bilatéral. Il a aussi affirmé* qu'il n'avait jamais été question que les Etats-Unis viennent réorganiser l'armée haïtienne. Dans l'intention évidente d'apaiser ceux qu'inquiète *le rôle central joué actuellement par* l'armée, il a estimé que les militaires avaient donné la preuve de leur détermination de garantir le libre jeu démocratique et les droits *humains*. Ces assurances n'ont pas entièrement satisfait certains groupes de défense des droits de l'homme qui redoutent de voir, à la faveur de l'aide américaine, le rôle répressif des militaires se renforcer.

Parmi les autres sujets abordés figure le sort de la communauté haïtienne des Etats-Unis, *notamment* le traitement infligé aux centaines de réfugiés vivant au camp de Krome près de Miami. Cette question est liée à celle des « boat-people » qui, en dépit du *changement de régime*, continuent de tenter leur chance vers les Etats-Unis. Mercredi, trois cents de ces réfugiés interceptés par les garde-côtes américains ont été rapatriés en Haïti.

MANUEL LUCBERT.

● **HONDURAS : plus de cinquante morts dans un accident d'avion.** – Un avion de transport Hercule C-130 fourni par les Etats-*Unis s'est écrasé*, jeudi 14 août, à 280 kilomètres au nord-est de Tegucigalpa. L'avion a été retrouvé *« totalement détruit »*, et il ne semble pas y avoir de survivants parmi les cinquante-quatre passagers *(civils et militaires)* qui étaient à bord. On ne connaît pas encore les causes de la catastrophe. *(AFP, Reuter.)*

ÉTATS-UNIS : la nomination du nouveau président de la Cour suprême

Les adversaires de M. Rehnquist veulent poursuivre le combat

WASHINGTON
correspondance

La commission judiciaire du Sénat a finalement approuvé par 13 voix contre 5 la nomination de M. William Rehnquist comme *chief justice* (président de la Cour suprême) et à l'unanimité celle du juge d'appel Antonin Scalia pour remplacer M. Rehnquist.

Mais la bataille n'est pas terminée. Elle reprendra le mois prochain, immédiatement après la rentrée parlementaire au Sénat siégeant en séance plénière. Parmi les cinq démocrates ayant fermement combattu la promotion de M. Rehnquist, deux d'entre eux, les sénateurs Kennedy et *Metzenbaum, envisagent* un *filibuster*, c'est-à-dire une manœuvre d'obstruction systématique. Aussi bien, le sénateur Kennedy, vieil adversaire de M. Rehnquist – il *s'est opposé à sa nomination* à la Cour suprême il y a quinze ans – a évoqué le précédent de M. Carswell, nommé par M. Nixon et qui, après avoir obtenu l'approbation de la *commission, fut rejeté* par le Sénat en séance plénière.

Quant aux organisations de défense des droits civiques, elles ont annoncé leur intention de mobiliser l'opinion. *« La bataille ne fait que commencer »*, a dit l'un des dirigeants du mouvement. Les premiers pointages indiquent néanmoins que, malgré les réserves exprimées par plusieurs sénateurs des deux partis, la nomination de M. Rehnquist sera approuvée par une majorité au *Sénat*.

Au cours des auditions – très mouvementées – de la commission, M. Rehnquist avait été vigoureusement attaqué par les démocrates-libéraux, *qui lui* reprochaient ses interprétations très restrictives, franchement *« réactionnaires »*, des lois protégeant les minorités raciales, les Noirs notamment et les femmes (*le Monde* du 5 août). Mais ils n'ont pas apporté de preuve décisive.

En outre, les documents de l'exécutif demandés par *la* commission, finalement communiqués par la Maison Blanche, qui les avait d'abord refusés, n'ont apporté aucune indication nouvelle sur le comportement ou les opinions du candidat du président Reagan.

Finalement, ses adversaires ont dû *se contenter de lui reprocher sa* philosophie politique et d'être *« un extrémiste »*. A cela, les sénateurs républicains ont répondu que le président Reagan devait lui-même alors être considéré *comme un extrémiste*, ainsi que tous les électeurs qui lui assurèrent la victoire de quarante-neuf Etats sur cinquante en 1984. Il est normal, disent-ils, comme tous *les précédents l'indiquent*, que le président nomme à la Cour suprême des hommes partageant ses idées politiques.

Le juge Scalia a bénéficié indirectement de l'âpre controverse concernant M. Rehnquist. *Malgré ses opi*nions tout aussi conservatrices, il fut épargné par les sénateurs démocrates-libéraux, soucieux peut-*être de prouver que* leur opposition à M. Rehnquist n'était pas motivée seulement par des considérations politiques... Seuls les commissions féministes et des groupes favorables à l'avortement combattirent sa nomination. Dans l'ensemble, *l'ancien professeur de droit* a bénéficié d'un préjugé favorable, dans une large mesure parce qu'il est le premier Américain d'origine italienne nommé à la Cour suprême.

H. P.

La double défaite du président Reagan au Congrès

(Suite de la première page.)

En outre, le Sénat a défié le président en décidant d'ajouter les textiles sud-africains sur cette liste, alors qu'il y a quelques semaines, le gouvernement avait au contraire augmenté de 4 % ses importations.

Dans l'ensemble, cependant, *le* programme approuvé par le Sénat est bien moins sévère que celui adopté antérieurement par la Chambre des représentants. Le projet de la Chambre aboutissait pratiquement à un embargo commercial quasi total, et surtout il exigeait des *sociétés américaines qu*'elles retirent leurs investissements. Le projet du Sénat se propose seulement d'interdire les nouveaux investissements. Mais cette sanction a une portée *limitée dans la mesure où les* sociétés américaines avaient d'elles-mêmes renoncé depuis un certain temps à investir en Afrique du Sud en raison des incertitudes de la situation.

Le projet du Sénat reprend certaines propositions figurant dans celui de la Chambre : interdiction des *importations* d'*uranium* et de charbon, suppression du droit d'atterrissage de la compagnie aérienne sud-africaine, interdiction pour les organisations dépendant du gouvernement *sud-africain d'avoir* des comptes en banque aux Etats-Unis. Le projet sénatorial prolonge les sanctions prévues dans l'ordonnance de septembre 1985, notamment l'interdiction des importations de pièces d'or sud-africaines et celle des exportations de technologies et *d'ordinateurs à destination du minis*tère sud-africain chargé d'appliquer l'apartheid.

Le Sénat prévoit que, si le système d'apartheid n'est pas démantelé dans le délai d'un an, le président devrait *envisager* de *prendre* d'autres sanctions. En revanche, si le gouvernement sud-africain libère le leader Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques, et s'il commence à négocier de bonne *foi* avec les *« représentants authentiques »* de la majorité noire, ces sanctions seront levées.

A la rentrée parlementaire, en septembre, la Chambre et le Sénat devront s'entendre sur un texte de compromis qui, en tout cas, sera plus sévère que le président ne le souhaitait. M. Reagan aura alors, à quelques semaines de l'ouverture de la campagne électorale, à prendre la décision difficile d'opposer ou non son veto.

D'autre part, la Chambre, par 250 voix contre 152, a voté diverses mesures allant également à l'encontre de la politique officielle. Elle a réduit les crédits militaires demandés par le président, tout en incitant à de plus grands efforts dans la négociation sur le désarmement.

Réduction des crédits pour l'IDS

Ainsi la Chambre a voté la limitation à 286 milliards de dollars les dépenses militaires, soit une coupe de 37 milliards sur ce que le président avait demandé. Elle a réduit à *3 milliards 100 millions* de dollars les crédits pour le programme des armes spatiales défensives (le président avait demandé 5 milliards 300 millions). Les représentants ont, en outre, voté pour l'interdiction pendant un an de la production d'armes chimiques, en faveur d'un moratoire d'un an sur les essais nucléaires – à condition que les Soviétiques en fassent autant et acceptent une vérification sur place, – ainsi que le maintien du moratoire sur *les essais des armes antisatel*lites. La Chambre a enfin décidé de ne pas financer le déploiement d'armes nucléaires dont le nombre dépasserait les limites prévues dans le traité (non ratifié) sur la limitation des armes stratégiques (SALT II).

Le Sénat ayant adopté des mesures allant dans le même sens, mais plus modérées, un compromis devra, là aussi, être trouvé entre les deux Chambres. Mais la Maison Blanche a déjà fait savoir qu'elle *opposerait son veto* aux mesures votées par les représentants. *« Les décisions de la Chambre ont pour effet de paralyser le président, alors qu'il a besoin d'avoir les mains libres pour mieux négocier avec l'Union soviétique »*, ont répété les porte-parole officiels, en ajoutant que les initiatives de la Chambre seraient considérées à Moscou comme le signe d'un manque de volonté des Etats-Unis.

HENRI PIERRE.

Proche-Orient

M. Chirac relance la polémique avec M. Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

La mise au point de Matignon ne dément pas sur le fond des propos de M. Chirac, tels que le quotidien israélien les a publiés dans son édition de vendredi. Le premier ministre s'y dégage de *toute responsabilité dans la* conclusion de l'accord de 1975 qui a abouti à la fourniture à l'Irak du réacteur nucléaire d'Osirak (à Tammouz) bombardé par l'aviation israélienne en juin 1981. Selon les déclarations publiées par *Yediot Aharonot*, M. Chirac indique notamment : *« Je n'ai jamais évoqué* [la fourniture de ce réacteur] *dans mes entretiens avec le président Saddam Hussein* [le chef de l'Etat irakien]; *cette affaire a été traitée par le ministre de l'industrie* [à l'époque, M. Michel d'Ornano, un proche de M. Giscard d'Estaing], *en étroite relation avec le président de la République, M. Giscard d'Estaing, et s'est concrétisée après ma démission du poste de premier ministre. » « Cela dit,* poursuit M. Chirac, *je ne condamne nullement ce contrat que j'aurais moi-même signé le cas échéant. »* Il estime que le bombardement du réacteur par l'aviation israélienne a été *« une grave erreur » : « J'ai ouvertement condamné ce raid (...) parce que je suis profondément convaincu – et c'est aussi l'avis des experts internationaux – que cette centrale n'aurait jamais pu servir à des fins militaires. »* Interrogé sur l'éventuelle fourniture d'un nouveau réacteur français à l'Irak, le premier ministre déclare *« comprendre les sentiments d'inquiétude suscités en Israël par cette possibilité »* et ajoute : *« Il est cependant sûr et certain que je ne ferai jamais rien qui puisse nuire à Israël, parce que je suis solidaire de ce pays et de ses valeurs. »*

La publication de ces propos risque de relancer une vieille polémique entre M. Chirac et M. Giscard d'Estaing. Car ce dernier, dans une interview accordée au début du mois de mars 1984, au mensuel *l'Arche*, une des principales publications de la communauté juive en France, avait semblé, lui, rejeter sur M. Chirac, la responsabilité de l'accord nucléaire franco-irakien signé en novembre 1975, à Bagdad, par M. d'Ornano. L'ancien président soulignait notamment : *« Il s'agit d'un accord qui n'a pas été négocié à Paris et à l'origine duquel ne se trouvait donc pas le président de la République. »* Il précisait que *« des précautions nombreuses avaient été prises »*, mais estimait – contrairement à ce que semble penser M. Chirac, beaucoup plus catégorique sur ce point – que *« la question que l'on peut toujours se poser est celle de savoir s'il ne s'agissait pas là* [pour les Irakiens] *d'un premier étage de connaissances dont ils auraient imaginé pouvoir faire par la suite une utilisation militaire. »* Déjà, en 1984, M. Chirac avait fait savoir, en réponse à ces propos, que M. Giscard d'Estaing avait été associé étroitement à toutes les phases – préparation, signature, exécution – de l'accord franco-irakien.

A l'époque, dit encore M. Chirac – selon la version de *Yediot Aharonot*, – *« je n'ai pas voulu réagir officiellement. Mais après quelque temps, je l'ai rencontré* [M. Giscard d'Estaing] *et je lui ai dit :* « Vous ne manquez pas de culot. » *Il a ri, mais n'a pas réagi »*.

De Tel-Aviv, M. Ben Porat nous a indiqué qu'il était *« très navré »* de ce malentendu avec M. Chirac, mais était *« absolument persuadé que le premier ministre lui avait accordé une interview »* lors de leur entretien à Paris. Le journaliste relève à ce sujet qu'il a très ouvertement enregistré au magnétophone les propos que lui tenait le premier ministre. *« Je ne veux surtout pas que cette affaire crée un incident »*, a encore déclaré M. Ben Porat.

Dans les déclarations publiées par *Yediot Aharonot*, M. Chirac souligne, d'autre part, qu'il n'est pas partisan de la création d'un Etat palestinien indépendant. *« Je ne suis pas favorable*, dit-il, *à un Etat palestinien indépendant, mais il faut assurer aux Palestiniens leur propre terre ; je pense que la question doit être réglée dans le cadre d'une solution négociée avec la Jordanie et je suis favorable à toute initiative pouvant déboucher sur de bonnes relations entre Israël et le roi Hussein. »*

« Si je n'ai jamais rencontré Yasser Arafat (le chef de l'OLP), *ce n'est peut-être pas fortuit »*, dit M. Chirac, qui déclare encore : *« Je suis un des rares hommes politiques français à rejeter le principe que l'OLP soit le seul représentant légitime du peuple palestinien (...). J'ai appris par la radio un beau matin en me rasant que l'OLP avait ouvert un bureau à Paris et j'en ai été fort mécontent. J'ai immédiatement téléphoné à mon ministre des affaires étrangères, Sauvagnargues, et il s'est avéré qu'il n'en avait rien su non plus et que tout avait été fait par l'Elysée. J'ai protesté* (mais) *n'ai pas voulu faire de crise à la suite de cette affaire. »*

Si la politique française n'est effectivement pas de reconnaître l'OLP comme seul représentant des Palestiniens, Paris s'est, cependant, toujours attaché à entretenir de bonnes relations avec M. Arafat et les propos de M. Chirac, à ce sujet, seront sans doute fort peu prisés au *Quai d'Orsay*.

Après avoir critiqué la politique des implantations israéliennes dans les territoires occupés, le premier ministre – toujours dans l'entretien publié par *Yediot* – se félicite *« d'éprouver des sentiments de sympathie tant à l'égard des pays arabes que d'Israël »*. Enfin, le premier ministre souligne qu'il a vivement approuvé la récente rencontre du chef du gouvernement israélien, M. Shimon Pérès, avec le roi Hassan II du Maroc. Ce dernier a reçu M. Chirac vendredi soir à Rabat et a offert un dîner en son honneur.

AL. FR.

● **La réaction de l'ambassadeur d'Israël en France.** – M. Ovadia Sofer s'est félicité, ce samedi matin 16 août, de la prise de position de M. Chirac au sujet de la création d'un Etat palestinien indépendant. Dans une déclaration qu'il nous a faite, l'ambassadeur, tout en soulignant qu'il n'avait pas vu l'original des propos de M. Chirac, relève *que* l'opposition du premier ministre à la création d'un Etat palestinien *« est un point très important ». « Je vois là une position claire, une approche réaliste et pragmatique (...), vouloir créer un autre Etat dans la région ne peut que retarder une solution au problème palestinien »*, ajoute-t-il. M. Sofer affirme encore qu'il n'a *« aucunement été mêlé »* à l'organisation de cet entretien entre M. Chirac et le journaliste Ben Porat.

CORRESPONDANCE

La mort de Joël Fieux coopérant au Nicaragua

La mort de trois coopérants tués dans une embuscade le 29 juillet (le Monde *du 30 juillet) a suscité des lettres de lecteurs à propos de l'un d'entre eux, Joël Fieux (et non Fox, comme une dépêche d'agence nous l'a fait écrire). Voici l'un de ces témoignages, celui de Claudine Freudenrich-Baraldo, qui l'avait rencontré au Nicaragua.*

Joël avait vingt-six ans. Il est parti comme coopérant au Nicaragua il y a six ans. Pas pour faire la guerre, mais pour travailler avec un peuple *qui sort d'une dictature et qui lutte* pour garder sa liberté et sa dignité. Il s'occupait avec enthousiasme d'un labo photo et d'une imprimerie qu'il avait créés.

Quand je l'ai rencontré, sa femme, Fatima, une jeune Nicaraguayenne, *était* à l'hôpital, *où elle* allait accoucher d'un petit garçon. Il doit avoir presque un an, mélange symbolique du sang français et du sang nicaraguayen.

La mère de Joël, Bernadette, est militante de Terre des hommes-France. Elle *est responsable dans* le mouvement France-Amérique latine. Elle a décidé cet été d'aller au Nicaragua, d'abord parce qu'elle est solidaire de ce peuple et que sa présence est un témoignage et un acte de foi. Elle est aussi allée au *Nicaragua pour revoir son fils*, après six ans d'absence, et pour faire connaissance avec sa belle-fille et son petit-fils. (...)

Le 28 juillet, une voiture civile a été détruite par une mine antichar. Ses passagers ont été achevés par les « contras », contre-révolutionnaires armés et entraînés par les Etats-Unis, les « combattants de la liberté »...

Bernadette est partie au Nicaragua pour revoir son fils, elle n'a pu que l'enterrer.

● **Les coopérants quitteront les zones de combat.** – Le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, a annoncé, jeudi 14 août, que les volontaires étrangers travaillant pour les projets gouvernementaux devront quitter les zones de combat. *« Nous voulons garantir leurs vies »*, a dit M. Ortega. Cette déclaration intervient après le meurtre de trois coopérants étrangers tués par la Contra le 28 juillet dernier. Plusieurs pays, dont l'Allemagne fédérale, avaient protesté auprès des autorités sandinistes en leur demandant d'éviter d'envoyer les coopérants dans les zones de conflit. Barbara Lucas, qui coordonne les activités des coopérants, indiquait que ceux-ci *« préféraient travailler dans les zones où les gens souffrent le plus, mais notre solidarité ne dépend de toute façon pas de l'endroit où nous travaillons »*. – *(UPI).*

Afrique

AFRIQUE DU SUD : le regain de tension

Agitation à Soweto et dans les universités anglophones

Johannesburg *(AFP)*. – Environ vingt mille étudiants de Soweto, la cité noire aux portes de Johannesburg, ont boycotté les cours et manifesté vendredi, 15 août, pour la troisième journée consécutive, afin de protester contre la présence des troupes de sécurité dans les écoles. Dans un tract diffusé à Soweto par des organisations d'étudiants, les manifestants indiquent que le boycottage des cours sera suspendu provisoirement lundi *« pour faire le point de l'action »*, mais qu'il reprendra si leur demande de retrait des troupes de sécurité n'est pas satisfaite. Par ailleurs, des milliers d'étudiants et professeurs des cinq universités anglophones ont participé vendredi à des meetings de protestation contre l'état d'urgence, la répression et la détention d'étudiants et d'universitaires.

Une déclaration commune des cinq recteurs a été lue pendant ces meetings: *«Selon nous,* disent-ils, *la crise actuelle est due au retard pris dans l'attribution des droits civiques et politiques fondamentaux à la majorité de la population; dans cette escalade de la violence, le système d'éducation pour les Noirs est devenu un symbole et la cause de troubles sociaux des plus graves. »*

Au moins six cents prisonniers politiques détenus en vertu de l'état d'urgence ont commencé une grève de la faim pour protester contre leur emprisonnement, ont annoncé vendredi leurs familles et leurs avocats. Le mouvement a commencé jeudi à la prison de Modderbee, à environ 75 km au nord-est de Johannesburg, pour une durée indéterminée, affirment ceux-ci. L'administration des prisons a cependant démenti la nouvelle.

Une certaine confusion règne dans les milieux juridiques sud-africains après deux jugements contradictoires rendus ces derniers jours sur la validité des instructions autorisant la police à placer en détention quiconque est soupçonné de menacer l'ordre public, en application des règlements sur l'état d'urgence décrété le 12 juin. Jeudi, la cour suprême de Pietermaritzburg, dans la province du Natal, a rejeté une demande de libération en arguant que les ordres donnés par le président Pieter Botha étaient valides. Le 11 août, la cour suprême de Durban, également dans le Natal, avait estimé que M. Botha avait outrepassé ses pouvoirs. En raison de cette contradiction, plus rien ne pousse la police à libérer des détenus politiques, comme elle avait commencé à le faire après le jugement de Durban, ont noté plusieurs avocats.

On apprend enfin qu'une journaliste blanche sud-africaine, Mme Marion Sparg, a été inculpée de haute trahison et d'incendie volontaire par la cour de justice de Johannesburg à la suite d'attaques à la bombe contre plusieurs postes de police au début de cette année.

Conflit entre une société française et un syndicat

Une société française, la compagnie le Carbone, présente en Afrique du Sud, connaît des difficultés avec le syndicat sud-africain des ouvriers de la métallurgie (MAWU), l'un des plus actifs du pays.

Le syndicat a annoncé, le 15 août, son intention de poursuivre la filiale française en justice pour le licenciement abusif, selon lui, de cent soixante-dix ouvriers il y a deux semaines. Contact a été pris avec la CGT et la Fédération internationale des travailleurs de la métallurgie, à Genève, pour faire pression sur la société le Carbone.

Le 30 juillet, l'entreprise avait fait appel à la police anti-émeute pour faire évacuer la totalité de son personnel, alors que le syndicat demandait à discuter du licenciement de sept syndicalistes. Cette semaine, la société le Carbone aurait proposé de réembaucher certains employés seulement, ce que le MAWU a jugé *« inacceptable »*.

Asie

PAKISTAN : nouveaux affrontements dans le Sud

L'opposition annonce une campagne pour la libération des détenus politiques

De violents affrontements ont de nouveau eu lieu, vendredi 15 août, entre opposants et forces de l'ordre. Cinq personnes ont été tuées alors que l'opposition annonçait le lancement, lundi, d'une campagne pour la libération de centaines de détenus, dont Mlle Bhutto, son chef de file.

Dans la province méridionale de Sind, des manifestants se sont heurtés à la police, notamment à Karachi, où des douzaines de personnes ont été arrêtées. Cinq personnes, dont deux officiers de police, ont été tuées à Phatta, dans le Sud, alors que les forces de l'ordre dispersaient une marche de l'opposition. Près de là, la foule a pénétré dans une prison et libéré vingt-quatre opposants arrêtés plus tôt dans la semaine. Des bâtiments officiels et la prison ont été incendiés.

Le MRD (Mouvement pour la restauration de la démocratie), qui regroupe dix partis de l'opposition extra-parlementaire, dont celui de Mlle Bhutto, a donné au gouvernement de M. Junejo jusqu'au 20 septembre pour organiser des élections et se retirer.

Après Washington, Bonn a demandé à Islamabad de libérer Mlle Bhutto. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères a déclaré, vendredi 15 août, avoir pris connaissance *« avec grand regret »* des affrontements et des arrestations au Pakistan.

De son côté, dans un télégramme au président Zia Ul Haq, le colonel Kadhafi a demandé la levée de *« toutes les restrictions et de toutes les formes de persécution »* prises à l'encontre de *« la fille de notre ami et martyr Zulfikar Bhutto »*. – *(AFP, AP.)*

INDE : la lutte contre la rébellion sikh

M. Gandhi s'engage à « mettre un terme définitif » au terrorisme

New-Delhi *(Reuter)*. – Le premier ministre indien s'est déclaré, vendredi 15 août, déterminé à *« mettre un terme définitif au terrorisme »* et a prédit que la rébellion séparatiste sikh serait prochainement écrasée. S'adressant à la foule derrière une vitre blindée, le jour anniversaire de l'indépendance, M. Rajiv Gandhi a dit : *« Les terroristes sont en fuite. Ils sont sous pression et se rendent compte qu'ils sont de plus en plus éloignés du peuple. Nous ne pouvons permettre que cette menace se perpétue. Nous mettrons en œuvre tous les moyens, politiques et policiers, pour mettre à jamais fin au terrorisme. »*

En l'espace de vingt-quatre heures, la police a interpellé près de deux cents personnes, dont cinq députés au Parlement fédéral et vingt et un députés à l'Assemblée de l'Etat, pour couper court à toute manifestation. Les forces de sécurité de New-Delhi avaient été renforcées en vue d'éventuels attentats. Des patrouilles étaient postées aux principaux carrefours de la ville alors que le chef de la police de Delhi, M. Ved Mahwah, avait appelé la population à signaler les étrangers douteux et les paquets suspects.

D'autre part, le secrétaire général du PC soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a reçu vendredi l'ambassadeur d'Inde à Moscou, M. Triloki Nath Kaul, qui lui a remis une lettre de son premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a rapporté l'agence Tass. Le contenu n'en a pas été révélé, mais l'agence soviétique a indiqué que M. Gorbatchev et l'ambassadeur avaient eu un *« échange de vues approfondi »* sur un éventail de sujets, dont *« ceux en rapport avec l'arrêt de la course aux armements »*.

Europe

URSS: envisagé sous Brejnev

Un projet pharaonique de détournement des fleuves est abandonné

MOSCOU
de notre correspondant

Le bureau politique a décidé vendredi 15 août l'arrêt immédiat et complet des travaux en cours sur deux immenses chantiers très contestés dans les milieux intellectuels. Il s'agit, d'une part, du projet de dérivation de plusieurs fleuves de Russie d'Europe et de Sibérie vers le sud du pays et, d'autre part, du Mémorial consacré à la victoire de 1945, sur lequel s'affairaient il y a quelques jours encore à Moscou, ouvriers et buldozers.

Le premier projet semble définitivement abandonné, alors que le second sera mené à bien, mais après avoir été repensé.

Depuis des années, des critiques s'étaient multipliées contre le plan pharaonique esquissé sous Brejnev pour le détournement massif des fleuves. Deux séries de travaux gigantesques étaient envisagées depuis une vingtaine d'années et avaient déjà connu un début de réalisation. En Russie d'Europe, les rivières Onega et Pechora qui se jettent dans l'océan Arctique devaient être détournées vers la Volga pour maintenir le niveau de la mer Caspienne et accroître les surfaces irriguées dans la région du Don, du Caucase du Nord et du Kouban.

En Sibérie, l'idée était encore plus grandiose. Il s'agissait d'inverser le cours de deux des plus grands fleuves du monde, l'Ob et l'Irtych, qui sont pris par les glaces une grande partie de l'année, et d'utiliser leurs eaux pour arroser l'Asie centrale, en particulier le Kazakhstan.

Confusion

Le projet « russe » était la bête noire des intellectuels « slavophiles », en raison des dommages irréparables que les immenses retenues envisagées allaient provoquer sur des sites historiques au cœur de la vieille Russie traditionnelle. Le Congrès des écrivains de la Fédération de Russie s'en était ému en décembre dernier. M. Lemechev, chef du département de l'Académie des sciences et expert de l'ONU pour l'environnement, s'en était expliqué au même moment dans *Sovietskaia Rossia* : *« Si le projet est réalisé, trois cent soixante-huit monuments historiques seront installés sous les eaux »*, écrivait-il. Un des arguments avancés dans les années 60, d'autre part, ne tenait plus, selon lui, puisque le niveau de la Caspienne, qui est une mer fermée, s'était élevé de plus d'un mètre depuis 1978.

Le projet « sibérien » rencontrait également l'opposition des écologistes. Des modifications des climats étaient, selon eux, à craindre, voire des catastrophes atteignant l'ensemble de la planète, en raison d'une modification possible de la calotte glaciaire. Le prix à payer, en tout cas, était considérable.

Constantin Tchernenko avait maintenu l'idée d'ensemble, mais avait déclaré en octobre 1984, devant le comité central, que *« le processus devait être entamé très prudemment »*.

La confusion était complète depuis plusieurs mois. Les soixante-dix instituts de recherches et bureaux d'études impliqués dans le projet « sibérien » continuaient à pousser à la roue. *« La longue discussion entre partisans et adversaires de la dérivation a pris fin au profit des premiers »*, croyait encore pouvoir écrire *l'Industrie socialiste* le 4 septembre 1985. Selon ce quotidien, seule une fraction limitée de l'Ob et de l'Irtych serait détournée. *L'Industrie socialiste* fournissait des chiffres qui laissent rêveur. Le canal de dérivation aurait 2 230 kilomètres de longueur, 120 à 170 mètres de largeur et 12 mètres de profondeur. L'eau devait être élevée en quatre étapes successives de 110 mètres. Les surfaces irriguées atteindraient 4,5 millions d'hectares.

Le bureau politique a mis fin à tout cela. *« Ayant délibéré de la réalisation des travaux d'études et autres concernant la dérivation d'une partie des eaux des fleuves du Nord et de la Sibérie vers les régions sud du pays,* indique son communiqué, *le bureau politique a jugé utile de cesser les travaux mentionnés, vu la nécessité d'étudier davantage les aspects écologiques et économiques de ce problème, ce que préconisent également de larges cercles de l'opinion publique. »*

Le chantier de l'avenue Koutouzov à Moscou sur laquelle doit s'élever un Mémorial rappelant la victoire de 1945 est également silencieux. La maquette adoptée, comportant notamment un musée, une allée monumentale et une statue géante, était jugée monstrueuse dans les milieux artistiques et intellectuels de la capitale.

Le bureau politique a décidé d'ouvrir un concours international pour tenter de trouver mieux, mais a indiqué d'avance que tout projet devrait tenir compte des travaux déjà accomplis. Beaucoup de terre a été retournée, en effet, et pas mal de béton déjà coulé.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Appel des prêtres lituaniens

Cité du Vatican. – L'ensemble du clergé du diocèse de Panevezys, en Lituanie soviétique, a demandé à M. Mikhaïl Gorbatchev de libérer trois prêtres détenus dans les camps et de faire respecter la liberté religieuse inscrite dans la Constitution de l'URSS, a annoncé, le jeudi 14 août, Radio-Vatican.

Dans une lettre adressée au numéro un soviétique, les 127 prêtres du diocèse se plaignent du comportement des autorités locales qui, selon eux, interviennent continuellement dans des questions purement ecclésiales. Les prêtres dénoncent également la discrimination dont font l'objet les croyants. Les prêtres de Panevezys demandent la libération des prêtres lituaniens, Alfonsas Svarinskas, Sigitas Tamkevicius et Juozas Matulionis, ainsi que la restitution de l'église Saint-Casimir de Vilnius, confisquée et profanée par les autorités, et d'une église dédiée à la Vierge dans le port de Klaipeda. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

La reine mère est hospitalisée

Londres *(AFP.)* – La reine mère Elizabeth d'Angleterre a été hospitalisée vendredi 15 août *« en raison d'une gêne ressentie après avoir mangé du poisson jeudi soir »*, a annoncé un de ses porte-parole.

La reine mère, âgée de quatre-vingt-six ans, a été transportée en hélicoptère du château de Mey à un hôpital d'Aberdeen, en Ecosse, où elle a subi des radiographies et où elle devait passer la nuit, indique-t-on de même source. La reine mère, rappelle-t-on, avait subi une intervention chirurgicale, il y a quatre ans, après avoir avalé une arête de poisson.

● **Nouvelles sanctions après Tchernobyl.** – Six nouveaux responsables du secteur énergétique en Union soviétique ont été sanctionnés pour des erreurs qui sont à l'origine de l'accident nucléaire de Tchernobyl, a annoncé jeudi 14 août *la Pravda*. Ont notamment été blâmés MM. Makoukhine, premier vice-ministre à l'énergie et à l'électrification ; V. Sidorenko, premier président adjoint de la commission d'Etat pour la sécurité dans l'industrie de l'énergie atomique et un autre vice-président de cet organisme, M. Alexeiev. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

Cinq cents disparus dans un naufrage

Dacca *(Reuter)*. – Au moins cinq cents personnes sont portées disparues depuis le naufrage, le vendredi 15 août dans la soirée, d'un ferry sur le fleuve Dhaleswari, près de Dacca, a indiqué, ce samedi, la police. Les sauveteurs n'ont repêché que huit corps. Le ferry n'a pas supporté la surcharge des nombreux passagers supplémentaires qui rentraient chez eux pour la fête musulmane de l'Aïd el Kebir, a expliqué la police.

Selon les responsables locaux, il est possible que de nombreux passagers portés disparus aient pu rejoindre la rive du fleuve à la nage. Il est cependant probable que de nombreux disparus se sont noyés, ont-ils ajouté.

Liban

Troupes suédoises pour la FINUL

Stockholm. – Le gouvernement suédois a donné vendredi 15 août son accord pour envoyer des soldats aux forces de la FINUL (Force intérimaire de Nations unies pour le Liban), stationnées au Liban du Sud. Ces troupes, qui n'auront aucun rôle opérationnel, mais uniquement logistique, pourront être prêtes à partir dès le mois d'octobre. Le gouvernement suédois a décidé de recruter immédiatement un bataillon de volontaires, qui comprendra un état-major, complété par une compagnie d'état-major, une compagnie du train (transports), une compagnie d'intendance et une compagnie de génie. Selon Stockholm, ces troupes remplaceront peu à peu les unités logistiques françaises actuellement au Liban du Sud.

D'autre part, Beyrouth-Est, secteur chrétien de la capitale libanaise, a retrouvé le calme vendredi après les affrontements de la veille entre factions rivales de la milice chrétienne. Les hommes de M. Samir Geagea, le chef du comité exécutif des Forces libanaises – la milice chrétienne – ont notamment rétabli leur autorité sur la quasi-totalité de la colline d'Achrafieh. – *(AFP.)*

Mexique

Un agent américain de la lutte antidrogue aurait été torturé

Un agent américain du service de répression du trafic de stupéfiants (DEA) aurait été battu et torturé le mercredi 13 août par la police locale mexicaine de l'Etat de Jalisco. Selon le directeur de la DEA, Victor Cortez a été arrêté par des policiers corrompus qui voulaient obtenir des renseignements sur les opérations de la DEA au Mexique et qui l'ont battu et torturé avec un aiguillon à bestiaux. Vendredi, le gouvernement américain a émis une vive protestation auprès de Mexico, déplorant notamment que cet incident soit intervenu au moment même où le président mexicain Miguel de La Madrid était en visite à Washington. Le même jour, le ministre de la justice de l'Etat mexicain de Jalisco démentait cette version des faits. Selon lui, Victor Cortez a été interpellé à Guadalajara car les papiers de sa voiture ne correspondaient pas aux plaques d'immatriculation. Il aurait été gardé à vue deux heures pour vérification d'identité, sans subir de violences. Victor Cortez est actuellement examiné par des médecins à Tucson en Arizona (Etats-Unis). – *(AFP, Reuter.)*

Mongolie

La Chine demande le retrait des troupes soviétiques

Pékin. – La Chine a expressément demandé un retrait total des troupes soviétiques stationnées en Mongolie lors du voyage effectué la semaine dernière à Oulan-Bator par un vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Liu Shuqing, a-t-on appris vendredi 15 août de sources informées à Pékin. Il lui a été répondu que la Mongolie poursuivait ses négociations avec l'URSS en vue d'un retrait partiel de troupes sans en préciser l'ampleur ni les dates.

M. Liu, le plus haut responsable chinois à s'être rendu en Mongolie depuis vingt ans, a signé le premier traité consulaire entre Pékin et Oulan-Bator depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1949 (*le Monde* du 12 août). M. Mikhaïl Gorbatchev avait annoncé, le 28 juillet, que Moscou et Oulan-Bator négociaient le retrait d'une partie *« substantielle »* des forces soviétiques stationnées en Mongolie (100 000 hommes selon Pékin, environ 60 000 selon les experts occidentaux).

Le potentiel militaire soviétique aux frontières chinoises, notamment en Mongolie, constitue pour Pékin un des obstacles à la normalisation des relations sino-soviétiques. Les deux autres sont les questions cambodgienne et afghane. – *(AFP.)*

Pologne

Mgr Glemp accuse le pouvoir

Czestochowa. – Le cardinal, primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, a accusé, vendredi 15 août, le pouvoir de vouloir détruire l'Eglise et a affirmé avec force que les catholiques étaient fermement décidés à relever le défi.

Parlant devant plusieurs centaines de milliers de fidèles au monastère de Jasna-Gora à Czestochowa (centre), à l'occasion de la fête de la Vierge noire, patronne des Polonais, Mgr Glemp a vivement protesté contre l'enseignement obligatoire de la *« science de la religion »* à partir de la prochaine rentrée dans le secondaire. L'introduction de cette *« nouvelle matière »* dans les programmes d'enseignement, a-t-il dit, *« n'a pas pour but d'approfondir le savoir des écoliers »*, mais de *« lutter »* contre l'*« immense influence »* de l'Eglise pour la conduire à *« une mort lente comme l'entend le marxisme ». « L'Eglise, en Pologne, qui n'enseigne ni fanatisme, ni intolérance, ni triomphalisme, défendra le droit à la foi et à la religion »*, s'est exclamé Mgr Glemp.

Auparavant, le cardinal avait révélé que les autorités de Varsovie n'avaient, à ce jour, adressé *« aucune invitation officielle »* au pape Jean-Paul II attendu l'année prochaine en Pologne. Il s'est cependant déclaré persuadé que le Saint-Père serait autorisé à venir dans son pays natal qu'il a déjà visité en 1979 et 1983. On rappelle, à ce propos, que le numéro un polonais, le général Jaruzelski, a récemment déclaré lui-même qu'il ne voyait aucun obstacle à ce que le souverain pontife effectue un troisième voyage sur les bords de la Vistule. – *(AFP.)*

Tchad

Tension au sein du GUNT

Le Conseil démocratique révolutionnaire (CDR), une des composantes du Gouvernement d'union nationale du Tchad (GUNT) de l'ancien président Goukouni Oueddei, a décidé de *« suspendre sa collaboration »* avec ce *« gouvernement »* en exil soutenu par la Libye, en raison *« des exactions, tortures et liquidations physiques »* auxquelles il s'est livré.

Dans une déclaration faite vendredi 15 août à Radio-France internationale, M. Ibn Oumar, secrétaire général du CDR et deuxième personnalité de l'opposition tchadienne à quitter la coalition antigouvernementale en l'espace de deux mois – après le colonel Kamougué, – a toutefois déclaré qu'il demeurait *« solidaire des autres forces combattantes et politiques associées dans le GUNT, y compris celles relevant de l'autorité de M. Goukouni Oueddei »*.

M. Ibn Oumar a proclamé son adhésion au principe d'une négociation avec N'Djamena mais a affirmé avoir refusé de répondre à l'invitation qui lui a été faite par M. Hissène Habré de rentrer au pays. *« Le fait de récupérer quelques personnalités ne résout pas le problème des masses tchadiennes »*, a-t-il déclaré.

Vietnam

Libération d'un Américain porté disparu depuis seize mois

M. Robert Schwab, ancien officier américain disparu en 1985 alors qu'il se dirigeait vers la côte du Vietnam à bord d'une petite embarcation pour tenter de retrouver une amie vietnamienne, a été remis, jeudi 14 août, aux autorités américaines par Hanoï. A son arrivée à Bangkok, il a déclaré avoir passé l'essentiel de ses seize mois de détention seul dans sa cellule. Il a affirmé avoir été correctement traité. M. Schwab avait été évacué par hélicoptère, en 1975, lors de la chute de Saigon et avait rétabli le contact avec son amie vietnamienne en 1981. Il n'a pas été autorisé à la rencontrer avant de quitter le Vietnam. La Maison Blanche a fait savoir que le président Reagan s'était félicité de sa libération. – *(AFP, AP.)*

FOOTBALL : La victoire de l'OM à Paris

Lagardère au tapis

Racing Club de Paris - Olympique de Marseille : c'est une grande affiche du passé revenue à la mode par la volonté de deux hommes, Jean-Luc Lagardère et Bernard Tapie, qui incarnent, chacun à sa manière, la réussite dans le monde des affaires. Même un 15 août à Paris, près de quarante mille spectateurs s'étaient déplacés pour assister à leur premier affrontement sportif. Car Bernard Tapie, le « repreneur » d'entreprises en difficultés, et Jean-Luc Lagardère, qui règne sur Matra et l'empire Hachette, ont une même ambition en football : vite réussir en championnat de France, pour donner à leur équipe un standing européen.

Pour parvenir au même but, les deux hommes utilisent des moyens différents. Jean-Luc Lagardère a fait du Racing une branche du groupe Matra, qui assure, au titre de la promotion, le budget du club sans réclamer la moindre subvention. Bernard Tapie use, au contraire, de son charisme pour collecter les subventions, attirer les sponsors et créer autour du club une animation inhabituelle dans le football français.

Malgré leurs multiples affaires, les deux hommes sont très « présents » les soirs de match. Bernard Tapie sur le devant de la scène, au contact du public, des personnalités et des journalistes. Jean-Luc Lagardère, qui refuse toute interview, préfère les coulisses et l'intimité avec ses joueurs, qu'il retrouve aux vestiaires avant le match, à la mi-temps et au coup de sifflet final.

Leurs premiers investissements se sont traduits par le recrutement à l'intersaison d'une pléiade d'internationaux : l'Allemand de l'Ouest Pierre Littbarski, l'Uruguayen Enzo Francescoli et les Français Luis Fernandez et Thierry Tusseau au Racing, l'Allemand de l'Ouest Karl-Heinz Forster, le Yougoslave Blaz Sliskovic et les Français Jean-François Domergue, Alain Giresse et Jean-Pierre Papin à Marseille, où ils ont rejoint Michel Hidalgo et Gérard Banide, qui avaient mené l'équipe de France au titre européen en 1984.

D'emblée, les nouveaux olympiens ont conquis les Marseillais, venus à plus de quarante mille en moyenne au stade-vélodrome, alors que les Racingmen sont toujours à la recherche d'un public acquis au Paris-Saint-Germain. Même au Parc des Princes, les encouragements étaient pour l'OM ! Il est vrai qu'à l'image de son président l'équipe marseillaise était « montée à Paris » en conquérante. L'ambition, la détermination, l'imagination et la vitesse d'exécution étaient incontestablement dans le camp des Phocéens, face au Racing opérant sans âme, sans son meneur Luis Fernandez, suspendu, et presque sans attaquants du fait de l'effacement d'Enzo Francescoli, totalement muselé par Karl-Heinz Forster.

Après trois tirs sur les poteaux, l'OM a, en toute justice, gagné ce match sur une rapide attaque menée par Blaz Sliskovic et conclue par lui-même après un relais avec Alain Giresse (47e minute). Ce succès permet à l'OM de partager la première place du classement avec Nantes après la quatrième journée, mais le championnat est encore long.

L'OM et Bernard Tapie ont gagné leur première manche face au Racing et à Jean-Luc Lagardère, mais la vraie victoire reviendra à ceux qui, en fin de saison, pourront se lancer à la conquête de l'Europe.

GÉRARD ALBOUY.

RÉSULTATS

Lens b. *Brest	3-1
Marseille b. *RC Paris	1-0
*Nice et Bordeaux	0-0
*Nantes b. Nancy	1-0
*Saint-Etienne b. Paris-SG	1-0
*Lille b. Rennes	3-0
*Metz b. Le Havre	3-0
*Laval et Toulouse	0-0
*Toulon et Sochaux	0-0
*Auxerre et Monaco	1-1

Classement. – 1. Marseille, Nantes, 7 pts ; 3. Bordeaux, 6 ; 4. Metz, Brest, Lens, Paris-SG, 5 ; 8. Toulouse, Saint-Etienne, Nice, Rennes, Sochaux, 4 ; 13. Lille, Auxerre, Laval, Toulon, 3 ; 17. Monaco, RC Paris, Le Havre, Nancy, 2.

● **Greenpeace « arraisonne » deux bateaux espagnols.** – Deux bateaux poubelles espagnols, le *Nerva* et le *Niebla*, qui étaient sortis comme chaque jour du port industriel de Huelva pour se délester de 1 300 tonnes de résidus chimiques dans l'Atlantique, ont été contraints de regagner leur quai sans avoir pu accomplir leur travail. Le *Sirius*, navire de l'organisation internationale Greenpeace, les a pris en chasse, et, après une course poursuite de quatre heures, plusieurs militants écologistes ont réussi à s'enchaîner aux orifices de déversement, comme ils le font souvent.

● **NATATION : championnats du monde.** – La Canadienne Carolyn Waldo a remporté, vendredi 15 août à Madrid, le concours solo de natation synchronisée, première épreuve des championnats du monde. Elle a devancé l'Américaine Sarah Josephson et la Française Muriel Hermine. Dix-septième derrière neuf Canadiennes et sept Américaines après les figures imposées, Muriel Hermine a bénéficié du règlement qui n'autorise plus qu'une concurrente par nation pour les figures libres.

● **SKI ALPIN : coupe du monde.** – La première descente de la saison, disputée vendredi 15 août à Las Lenas (Argentine), a été gagnée par le Suisse Peter Mueller, devant ses compatriotes Karl Alpiger et Franz Heinzer. Jean-François Rey a terminé dix-neuvième et premier Français.

Quinze ans après le concours lancé par M. Chalandon

Des « chalandonettes » en mal de justice

A quinze ans d'intervalle, M. Albin Chalandon, garde des sceaux, peut-il rendre justice aux « victimes » du concours international de la maison individuelle que, ministre du logement, il lança en 1969 ? Depuis une dizaine d'années, des plaignants se perdent dans le maquis de procédures judiciaires, tandis que la lèpre (défauts d'étanchéité et d'insonorisation, fissures et moisissures sur les murs) ronge leurs pavillons bon marché auxquels le ministre a laissé son nom. Minoritaires parmi les quelque 70 000 possédants de « chalandonettes », ils sont plusieurs centaines à avoir intenté procès à leurs promoteurs. Ces derniers se sont alors souvent tournés vers les entreprises de construction qui ont, à leur tour, accusé les architectes. Une succession de manœuvres dilatoires, aggravées par des retards dans l'exécution des condamnations prononcées par les juges.

Les « chalandoniens » demandent que soit reconnue la responsabilité de l'Etat, triplement coupable à leurs yeux. Primo, d'avoir imposé pour le concours des enveloppes financières si étroites que les constructeurs ont été conduits à bâtir, à l'économie, des maisons « de carton » sur des terrains de piètre qualité. Secundo, d'avoir fait appel à des promoteurs et à des entrepreneurs peu compétents ou indélicats qui ont « triché » en ne respectant pas le cahier des charges. Tertio, d'avoir insuffisamment contrôlé, en particulier par le biais des directions départementales de l'équipement, la réalisation des travaux.

Autant de motifs d'insatisfaction admis, pour l'essentiel, par M. Michel Carmona, chargé de mission auprès du garde des sceaux, et déjà conseiller influent de M. Chalandon en 1969, quand celui-ci était à la tête du ministère de l'équipement et du logement. Autant de griefs, plaident les avocats des « chalandoniens », qui devraient inciter l'Etat à donner le « coup de pouce » nécessaire à l'avancement de dossiers traînant en justice depuis le milieu des années 1970. L'arrivée de M. Chalandon au ministère de la justice a redonné espoir à Me Françoise Bergel, avocat d'environ un millier de requérants de plusieurs lotissements pour qui elle a déjà obtenu des victoires à la Pyrrhus. Un espoir appuyé par des manifestations, comme celle organisée le 30 juillet dernier à Perpignan par quelques dizaines de « chalandoniens » en colère.

Dans *Quitte ou double*, son dernier livre édité début 1986, M. Chalandon considère à propos des maisons dont il est le père que *« l'objectif a été atteint, malgré des bavures »*. Des acquéreurs, poursuit M. Chalandon, se sont trouvés dans des situations *« pénibles, parfois insupportables »*. Leurs malheurs ont été aggravés par la *« lenteur des procédures judiciaires, jointe à l'indifférence de l'Etat. Celui-ci aurait dû intervenir dans la mesure où il avait pris la responsabilité d'une opération (...) Il fallait leur venir en aide et je déplore que mes successeurs ne l'aient fait plus fermement, ni plus vite »*.

Redevenu ministre, M. Chalandon a, de surcroît, déploré à plusieurs reprises les lenteurs de la justice et souligné l'*« impérieuse »* nécessité d'assurer le respect des décisions judiciaires. Devant le congrès de la confédération syndicale des avocats, le 2 mai 1986, le ministre déclarait que *« l'Etat de droit, c'est aussi pour le justiciable l'assurance de pouvoir disposer d'une justice civile rapide et efficace »*.

Voilà qui aurait pu mettre du baume au cœur de centaines de « chalandoniens », *« condamnés au bricolage forcé »*, considère M. Yves Le Duc, de la Confédération syndicale du cadre de vie. La CSCV ne recense pas moins de quinze « lotissements Chalandon » (surtout dans le Languedoc-Roussillon, les Pays de la Loire et le Nord-Pas-de-Calais), où des actions judiciaires visant le remboursement des travaux pour malfaçons et graves défauts de construction sont engagés depuis des années. Des règlements « de fortune » ont permis de réparer une partie des maux, ce que M. Le Duc qualifie de *« cautères sur une jambe de bois »*.

A Béziers, les actions judiciaires menées par les propriétaires du lotissement les Tertres traînent depuis janvier 1975, émaillées d'expertises et de contre-expertises. A ce jour, pourtant, l'eau de pluie dégouline toujours dans les habitations, les papiers se décollent sur des murs souillés de moisissures, et les fissures s'élargissent. Certes, les copropriétaires des soixante-deux des cent cinq logements des Tertres ont obtenu des prêts sans intérêt de l'Etat pour refaire l'étanchéité de leurs « chalandonettes » ; mais le délabrement persiste. La cour d'appel de Montpellier leur donna bien raison, en juillet 1984, contre le maître d'ouvrage, la société civile immobilière Les Tertres, condamnée à verser 1 500 000 F pour remédier aux malfaçons. Ce jugement n'a pas été exécuté : la société Maison occitane, principale partie prenante de la SCI Les Tertres, a fait faillite en janvier 1986. Le dernier épisode date du 23 juin dernier : le tribunal de Béziers a condamné les constructeurs, les architectes et les fabricants de matériaux, contre qui le maître d'ouvrage s'était finalement retourné. Des appels seront sans aucun doute déposés contre ce jugement. *« On est reparti au moins pour deux ans*, commente un habitant du lotissement, *onze ans après nous être adressés pour la première fois à la justice. »*

Même scénario dans d'autres lotissements Chalandon aux quatre coins de France. Au Clos des Aubiers, près de Bordeaux, plus de dix ans après la construction de cinq cent quatre-vingt-six pavillons et sept ans après la première action en justice, les propriétaires réclament toujours 8 millions de francs pour financer les travaux. Trois millions et demi leur ont déjà été versés sur décision judiciaire pour la réfection de toitures trop perméables, mais les autres vices de construction demeurent. Même chose à Hem dans le Nord où cinquante-trois accédants à la propriété ont concentré leurs efforts sur l'isolation phonique. Le 9 mai 1984, ils crient victoire : les travaux sont réalisés dans la plupart des logements. Victoire ? Les nuisances sonores ont survécu à la laine de verre ; durant les vacances d'été, les sonneries matinales des réveils continuent d'interrompre le sommeil des habitants dans les pavillons mitoyens. La dalle commune aux maisons mitoyennes transmet en effet le moindre bruit de logement en logement. *« La seule chose à faire serait de détruire la maison »*, déplore un habitant.

Les habitants du Clos du Noyer à Avignon se plaignent, eux, de fissures en tous genres, d'infiltrations des eaux de pluie, et d'une isolation déplorable (le déclic de l'interrupteur d'électricité est perçu dans la demeure mitoyenne). Certes, depuis 1977, les occupants ont obtenu la condamnation du promoteur, la société HLM du Vaucluse qui a pris en charge la réfection du système d'évacuation des eaux et les honoraires d'experts. Mais pour le reste, les jugements sont restés lettre morte. Le 16 mai 1984, la cour d'appel de Nîmes a condamné les constructeurs, architectes et fabricants à réaliser les travaux. Ceux-ci n'ont pas été exécutés. En désespoir de cause, les accédants à la propriété envisagent une *« grève des loyers »*.

Arrêtons là le tableau de ces « chalandoniens » en mal de justice. Leurs malheurs sont suffisamment partagés pour qu'ils envisagent de se grouper en association de défense des « chalandoniens ».

De ces mésaventures judiciaires, le garde des sceaux est conscient. *« Une justice dont les décisions ne sont pas exécutées n'est plus une justice »*, déclarait M. Albin Chalandon, le 7 juin dernier, devant le congrès de l'Union syndicale des magistrats. *« Notre institution judiciaire est malade en matière civile »*, où il est trop fréquent de voir *« utiliser les ficelles de la procédure et du droit afin au minimum de gagner du temps et d'éroder le bon droit de l'adversaire. »* Le conseiller du garde des sceaux, M. Carmona, promet que tous les dossiers de « chalandoniens » malmenés devant la justice seront étudiés de près, selon trois cas de figures. Quand les jugements souffrent d'une absence d'exécution, le ministre de l'intérieur sera sollicité pour assurer le respect des décisions judiciaires. Dans les cas *« extrêmes »*, où les malfaçons confinent à l'insupportable, une intervention financière impulsée par le ministre du logement est envisageable (dans la lignée de celles mises en œuvre en 1978 par M. Jacques Barrot, qui avait obtenu des prêts préférentiels pour certains propriétaires). Enfin, dans les affaires où la justice suit son cours, il faut s'en remettre à l'institution judiciaire. M. Albin Chalandon ne peut être à la fois juge et partie.

En attendant, les « chalandoniens » déploient leurs talents de bricoleurs. Il reste que, depuis 1969, les conceptions du garde des sceaux n'ont pas varié : la « chalandonette » n'est pas *« un patrimoine transmissible »*, mais doit durer une vingtaine d'années. Le temps d'une action en justice !

ERICH INCIYAN.

ÉCHECS



CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD
1986

Huitième partie

Karpov vaincu par le temps... et par Kasparov

Plus que cinq secondes et Karpov ne joue toujours pas. Quatre secondes : rien. Il règne un silence de mort dans la salle. Encore trois secondes. Seul, l'ancien champion du monde n'a pas les yeux braqués sur sa pendule. Il réfléchit. Que jouer ? Que jouer ? Plus que deux secondes, une, et c'est fini. Il n'a pas joué et le « drapeau » de sa pendule est tombé. L'arbitre le lui indique immédiatement. Il serre la main de Kasparov et s'en va, tandis que la salle croule sous les applaudissements.

Pour n'avoir pas réussi à jouer ses quarante premiers coups dans le temps imparti (2 h 30 pour chaque joueur), Anatoli Karpov a perdu, au trente et unième coup, le vendredi 15 août, la huitième partie du championnat du monde. Ce drame, la perte au temps, est rarissime à ce niveau. Il n'était jamais arrivé à Karpov et, seul, Botvinnik contre Petrossian en 1963 subit une pareille mésaventure.

Cependant, pour qu'un joueur en arrive à cette extrémité, c'est qu'il n'arrive pas à trouver, rapidement, une solution à ses problèmes et c'est bien ce qui est arrivé à Karpov. Tout n'allait pas trop mal pour lui jusqu'à son quatorzième coup (Da5). Cette incursion risquée sur l'aile dame n'échappa pas à l'œil d'aigle de Kasparov et sa réplique, 15. Cg3, révéla, tout de suite, ses intentions homicides à l'égard du roi noir. Excès de confiance en ses qualités de défenseur ? On ne sait, mais Karpov jugea qu'il avait le temps d'aller cueillir le pion a2 généreusement offert.

Le temps ! c'est ce qui allait lui manquer pour contrer la foudroyante attaque (17. Cf5, 18. Fh6) lancée par Kasparov. Karpov se retrouva au vingt-septième coup en pleine bataille, avec trois minutes seulement pour jouer treize coups. L'étau sur son roi ne se desserrait évidemment pas, Kasparov trouvant des coups brillants (22. Fb5, 24. Td6, 27. Tf6) et s'il n'avait perdu au temps, Karpov n'aurait rien pu faire contre la suite forcée : 31... Td2, 32. Dé7-Tdd8, 33. T×f7-T×F7, 34. T×f7, etc.

Cette extraordinaire victoire de Kasparov porte le score à 4,5-3,5 en sa faveur. Le challenger montrera, le lundi 18 août, dans la neuvième partie comment il a encaissé cette défaite historique.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Huitième partie
Gambit de la Dame
variante d'échanges

1. d4	d5	17. Cf5	Dé6
2. ç4	é6	18. Fh6	Cé8
3. Cç3	Fé7	19. Dh5	g6
4. cxd5	éxd5	20. Dg4	Cé5
5. Ff4	Cf6	21. Dg3	Ff6
6. é3	0-0	22. Fb5 (10)	Cg7
7. Fd3	ç5	23. Fxg7	Fxg7
8. Cf3 (14)	Cç6	24. Td6	Dh3
9. 0-0	Fg4 (11)	25. Cxg7	Dxb5
10. dxç5	Fxç5	26. Cf5	Tad8 (4)
11. h3 (16)	Fxf3 (8)	27. Tf6	Td2
12. Dxf3	d4	28. Dg5	Dxb2
13. Cé4	Fé7 (23)	29. Rh1	Rh8
14. Tad1 (22)	Da5 (27)	30. Cd4	Txd4
15. Cg3 (17)	dxé3	31. Dxé5	Perd au temps
16. fxé3	Dxa2 (14)		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4292

HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, il y a matière à chipoter. Ses amours l'éloignèrent de ses amis. – II. Souffrent d'un manque de souffle qui les empêche de faire du chemin. Prendre le frais lui rend la vie meilleure. – III. Interdit pour une durée indéterminée mais qui ne saurait se prolonger. N'est pas toujours levé de bon matin. – IV. Pronom. Va souvent où il fait noir comme dans un four. Prénom. – V. On y observe une alternance de retenues et de libérations. On la cherche parfois pour tricoter. – VI. Possessif. Eventuellement en haut lieu. Artisans de la victoire. Prouve sans équivoque qu'on n'a guère suscité l'intérêt. – VII. Note. Offre son cœur à des milliers de Sagiens. Ne croque pas sous la dent. A sa place parmi des découpures. – VIII. Participe. Dont on a peut-être profité pour faire les cent coups. Piste qui n'est pas exclusivement réservée au swing. – IX. Mettait du vent dans les voiles. Ce n'est pas son chant qui évoque la lyre. Point de départ. – X. De quoi « flotter ». A donc franchi une étape de son développement. – XI. Destinées à participer à une action commune. – XII. Ruelles qui donnaient lieu à des passages remarqués. Un peu de lumière ne saurait suffir à le faire sortir de l'obscurité. Préposition. – XIII. Son sacrement lui en a mis plein la vue ! Il en est un qui ne manque pas de piquants. Ne traîne pas en longueur. – XIV. Englouties par la vague. Auteur de droit qui toucha des droits d'auteur. – XV. Vise à mieux faire profiter d'un sens. Rend plus riche.

VERTICALEMENT

1. Un qu'on ne s'attendait pas à voir si tôt. Fit preuve d'imagination. – 2. Fait sortir du trou. Tout à fait capitale. – 3. Sa grandeur pousse parfois à se faire petit. Une façon de mettre quelqu'un en boîte ! – 4. Il en ramasse à la pelle ! On couchait régulièrement sur lui. – 5. Des persécutions eurent raison d'elle. Oblige à montrer davantage que le bout de l'oreille. – 6. Fait aussi parler de lui sous deux autres noms. Sont profitables à celui qui est bien en chaire. – 7. Pas au mieux de leur forme. Est à même de soulever un coin du voile. Ne fuit pas, même s'il a le feu au derrière. – 8. On commence souvent par lui. Détient trop de livres. – 9. Passe parfois sur les joues d'une « bergère ». – 10. Ne passe pas une année sans prendre une bûche. S'intéresser au sujet. – 11. Ressembleront en tout point à leurs parents. Démontra que la meilleure assurance contre l'incendie était encore la fuite. Pronom. – 12. Mis à l'honneur. Eut la cote. – 13. Entre dans la composition d'une crème. Vieille bête. – 14. Personnel. On peut y prendre des poissons. Son corps est fréquemment à terre. – 15. Plus on pompe et plus ils sont mouillés. Concerné par la casse.

Solution du problème n° 4291

Horizontalement

I. Haillons. – II. Est. Irone. – III. Reagan. Oc. – IV. Oslo. Embu. – V. Id. Mies. – VI. Noé. Gênes. – VII. Eon. Ane. – VIII. Osant. En. – IX. Staël. – X. Epi. Lune. – XI. Eifel. Set.

Verticalement

1. Héroïne. Lee. – 2. Ases. 000. Pi. – 3. Italiens. If. – 4. God. As. – 5. Lia. Gant. – 6. Ornemental. – 7. No ! Minc. Eus. – 8. Snobée. Elne. – 9. Ecusson. Et.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Catherine LUGAN,
Eric LOUBIER,

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 9 août 1986 à Paris.

81, rue Blanche,
75009 Paris.

Décès

– M. et Mme Serge Beucler,
M. et Mme Roland Beucler
et leurs enfants

ont la douleur de faire part du décès de

Mme André BEUCLER
née Nathalie Legrand

survenu à Nice le 13 août 1986 à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques religieuses auront lieu à Cannes le lundi 18 août, à 10 h 15, à l'Athanée, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Cannes au cimetière du Grand Jas.

« C'est en Dieu que mon âme se confie, de Lui vient mon salut. »
Psaume 62/2.

– Hélène Coville,
Ses filles, Aude et Jeanne Coville,

ont le regret de faire part du décès de

M. Hervé COVILLE

survenu le 5 août 1986.

Les obsèques auront lieu le 19 août à Pléneuf (Côtes-du-Nord).

– François Cahagne,
Vincent Cahagne,
Patrice Cahagne,
ses petits-enfants,
et leur famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles KEISER
née Lucienne Le Du

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 19 août à 15 h 30 en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, Neuilly.

4, rue Thouin, 75005 Paris.
2, boulevard Albert-Thomas,
44000 Nantes.

– M. et Mme Alain Fière
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Narcy
et leurs enfants,
Mme Henri Rode
et ses enfants,
font part du décès de

Mme Jean de MAZIÈRES,
née Sabine Sûe,

endormie dans la paix du Christ, le 10 août 1986.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement.

– Mme Monique Meillassoux
sa fille,
Eric et Quentin,
ses petits-fils,
Yvonne et Jean Fondère,
ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. André SEGURET

survenu le 14 août 1986 à Cagnes-sur-Mer.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

– Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu du

docteur Jacques CABASSON,
maître de conférences agrégé,
médecin des hôpitaux
(CH 11 de Montpellier-Nîmes),

que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé aient pour lui, en ce jour du 17 août 1986, une pensée fidèle.

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

1961 : Jacques et Raymond s'affrontent pour la première fois dans le Tour de France. Leur rivalité durera plusieurs années, comme s'ils s'étaient distribué les rôles. Anquetil en jaune, Poulidor en éternel second.

LE TOUR DE FRANCE

JACQUES ANQUETIL... CE PHÉNOMÈNE !

Par JEAN CASTERA

Jacques Anquetil a égalé le record de Louis Bobet : il a gagné le Tour trois fois.

Et il entend bien ne pas en rester là.

« Jamais je n'ai été aussi bien dans le Tour... Je marche de mieux en mieux, pourquoi m'arrêterais-...

...un jour peur dans ce Tour 62, il répond : « A aucun moment. »

Si on lui pose la question : « Quel est le coureur qui vous a ... le plus ? », il répond en-...

(17 juillet 1962.)

28. Anquetil ou Poulidor ?





PHOTOS : ROGER-VIOLLET

Raymond Poulidor ou le vaincu satisfait

Déçu mais jamais humilié

(22 juin 1967.)

LES années ont beau passer, le Tour de France passionne toujours. En 1964, on atteint un comble d'enthousiasme, lors de l'étape Brive-Clermont-Ferrand. Deux Français, Anquetil et Poulidor, aux prises depuis un bout de temps, vont en découdre à la loyale dans l'escalade du puy de Dôme. L'un précède l'autre au classement général de 56 secondes, mais il est réputé moins bon grimpeur que son rival : tout va se décider sur quelques kilomètres de pente. Devant eux caracolent deux Espagnols, Jimenez et Bahamontès, qui n'ont cependant plus aucune chance de remporter la victoire finale. Toute l'attention est donc fixée sur « Jacques » et « Raymond ». La lutte coriace devient coude à coude forcené et souffrance infinie : *« Une des plus flamboyantes batailles du Tour »*, lira-t-on le lendemain dans les journaux. Les deux adversaires paraissent liés l'un à l'autre comme deux fagots d'épine. Pourtant, à 4 kilomètres de l'arrivée, Poulidor, mettant des ailes à ses talons, se détache peu à peu, sous les acclamations frénétiques d'un public agglutiné de part et d'autre d'une route réduite à un mince couloir. Mètre par mètre, l'écart se creuse. *« Quand Poulidor est parti*, dira Anquetil, *j'ai voulu m'accrocher, mais j'ai pris un terrible coup de poing dans la poitrine. »* Résultat : son adversaire récupère sur lui 42 secondes. Raymond goûte sa performance, en restant lucide : *« Je crois que le Tour est joué, c'est fini. Jacques Anquetil est un très grand champion, et je lui dis bravo. »* A Paris, le vainqueur compte moins d'une minute d'avance sur Poulidor, qui est deuxième.

La légende est confirmée. Depuis 1961, la concurrence entre les deux coureurs français est devenue un feuilleton national. Dans sa ferveur, la France est déchirée, quoiqu'elle penche assez nettement pour celui qu'elle surnomme affectueusement « Poupou ». Néanmoins, les palmarès respectifs des deux as de la petite reine donnent un sensible avantage à « maître Jacques ». En 1964, il fête son cinquième triomphe au Tour de France. Pour le deuxième, en 1961, il avait écœuré tout le monde, prenant le maillot jaune dès la première étape, pour ne plus le lâcher, renouvelant ainsi un rare exploit, dont le dernier tenant était Romain Maes, en 1935. Il a aussi remporté le Tour d'Espagne, le Tour d'Italie, et tant de fois Paris-Nice, le Dauphiné, le Grand Prix des Nations... Il a même établi un nouveau record de l'heure, en 1956, puis en 1967 (record non homologué cette fois, il est vrai).

Derrière ce Nijinski du vélo, ce Superman à bicyclette, ce « premier coureur à réaction de notre temps », Poulidor fait figure d'éternel second. Non qu'il n'ait jamais gagné de courses : champion de France en 1961, il a enlevé le Critérium national deux fois, le Grand Prix des Nations et bien d'autres... Mais on retient surtout l'incroyable série de ses deuxièmes places. Par exemple, en 1965, il est dans la roue du vainqueur dans toutes les grandes compétitions auxquelles il participe : Critérium national, Tour d'Espagne, critérium du Dauphiné, championnat de France et Tour de France ! C'est ce Tour de France qui le consacre dans la peau de perpétuel prétendant à la plus haute marche du podium. Battu de peu en 1964 par Anquetil, il est donné favori l'année suivante, en l'absence de l'inégalable Normand ; cette fois, il doit encore céder la victoire à l'Italien Gimondi. Jamais il ne pourra décrocher la suprême récompense dans l'épreuve la plus populaire du cyclisme : déveine répétée, défaillance inopportune, erreur fatale de calcul, toujours, un rien entrave son arrivée en tête.

Paradoxalement, c'est pourtant lui qu'on aime. Anquetil, l'immuable vainqueur, est le méchant des mélodrames. La foule le conspue ; les sifflets l'attendent aux étapes ; des graffitis vengeurs clament la colère des aficionados excédés : *« J'espère bien que tu ne vas pas gagner, prétentieux ! »* jusqu'à ce cri funèbre, lu sur les routes de la Corrèze, en 1964 : *« Mort à Anquetil ! »* Poulidor, lui, est le chouchou du public. Une popularité surprenante qui dépasse en ampleur celle qu'avait acquise Jean Robic, voire Louison Bobet. Certes, Anquetil a ses fans et l'on voit parfois la foule applaudir les deux héros ensemble. Reste la disproportion de leur cote d'amour. Il doit bien y avoir une raison.

Dans la ferveur poulidoriste, on pressent un goût d'humanité, dont l'adversaire semble dépourvu. Anquetil paraît doté d'une chance insolente ; l'autre accumule les déboires : il tombe, crève, se blesse juste avant le départ, se méprend sur un lieu d'arrivée : Poulidor la poisse, Poulidor la guigne... Mais Poulidor, humain trop humain, rassure le commun des spectateurs. Le visage émacié d'Anquetil contraste avec la figure pleine et épanouie de son concurrent. Le premier, très soigné, se donne-t-il un inévitable coup de peigne à chaque arrivée ? C'est un gommeux ! Se montre-t-il trop peu communicatif avec les journalistes ? C'est un poseur ! Est-il simplement timide ? Non, « il prend des airs » ! L'autre, en revanche, est jovial, bon garçon, acceptant les mauvais coups de la fortune avec une sérénité désarmante. Même la position d'Anquetil sur son vélo : trop parfaite. Poulidor, lui, sur le sien, a dit-on, des allures de facteur. *L'Equipe* a analysé la différence ontologique entre l'homme des victoires et l'homme des semi-victoires : le premier, contrairement au second, *« se hausse dans un univers inaccessible aux mortels »*.

Cette touche de divinité n'empêche pas Anquetil d'avoir les pieds bien sur terre. Il construit sa carrière en veillant à tous les détails. Il veut être un vrai professionnel, attentif à la rentabilité de son effort. Antoine Blondin, poète du Tour, a ce mot féroce à son sujet : un *« gérant de la route »*. Mme Anquetil est associée : Janine participe, veille à tout et engrange même des rentes publicitaires en posant pour une machine à laver. Poulidor, en face, passe pour un amateur impénitent, courant pour le plaisir, avec une bonhomie sympathique. Gisèle Poulidor est discrète, modeste, souriante — une bonne mère de famille. L'ambition ne paraît pas le fort de Raymond, adepte de la vie paisible, même s'il a un cœur « gros comme ça ». Son manager, Antonin Magne, déclare à *l'Equipe*, en 1963 : *« Je me demande s'il est animé de la volonté indispensable à la réussite d'une grande performance. »* De la volonté, il prouvera qu'il en a ; ce qui lui manque, c'est cette rage de vaincre l'autre. Il confie qu'il ne se sent jamais *« devenir une bête »* : *« Je parviens difficilement à ce fameux dédoublement de la personnalité qui vous fait devenir un superman. »*

Derrière ces deux stéréotypes, le public sent confusément que deux univers s'opposent, comme la modernité et l'archaïsme. L'un et l'autre coureur sont issus d'un milieu rural, mais ils n'évoluent pas dans la même civilisation agraire. Anquetil est représentatif d'une agriculture moderne. Il achète 200 hectares qu'il va administrer en chef d'entreprise. Poulidor compare lui-même les vaches grasses de Normandie aux vaches maigres de sa Creuse natale, *« celles qu'on attelle à la charrue, aux lourds charrois arrachant le bois des gorges et des ravins. Alors forcément la production laitière s'en ressent »*. Poulidor est la figure du « paysan résigné », qui ne se fait pas d'illusions, parce qu'il rencontre chaque jour l'adversité du sol, du climat, de la pauvreté séculaire. La malchance, il est armé contre elle : il connaît les gelées tardives qui ont raison des blés prometteurs. Anquetil est le symbole d'une économie de marché, spéculative, entreprenante. Il boit du whisky ; il se déplace en avion. Dans le Tour comme dans la vie, c'est le patron.

Ce goût des Français en faveur de Poupou, c'est un attendrissement nostalgique pour la société rurale dont ils émergent en ces années de mutation rapide. L'univers anquetilien représente un avenir froid qu'ils redoutent. Du reste, la grande spécialité du Normand est la course contre la montre : la tyrannie des aiguilles est celle du monde industriel ; le Limousin, lui, est bien en montagne, c'est l'homme de la nature : il adapte ses journées aux mouvements saisonniers du soleil. Il éclate de santé. Les admirateurs de Poulidor savent bien qu'Anquetil est le plus fort, mais le fond de sa supériorité les glace ; ils y sentent l'artifice, la planification, la prépondérance technologique.

Drôle de pays quand même que celui-là, qui applaudit les vaincus, chérit les deuxièmes, donne des noms de défaite à ses promotions de saint-cyriens et siffle les lauréats, les gagneurs, les conquérants, quand ceux-ci n'ont pas sacrifié à l'obligation de panache. Fidélité à la morale chevaleresque, au « tout est perdu fors l'honneur » de Pavie ? L'histoire de la France est pleine, il est vrai, de revers transfigurés en exploits. C'est un grand mérite, mais il ne faudrait pas en abuser.

MICHEL WINOCK.

LE TOUR DE FRANCE

« JE PARS POUR ME REPOSER... »

NOUS DÉCLARE JACQUES ANQUETIL

De notre envoyé spécial JEAN CASTERA

(23 juin 1964.)

ANQUETIL ET POULIDOR SONT ENFIN SORTIS DE LEUR RÉSERVE

De notre envoyé spécial JEAN CASTERA

Luchon, 2 juillet. — Une phrase du père du Tour de France, Henri Desgrange, est restée célèbre et fait désormais partie du bréviaire cycliste : « *Pour être un champion il faut avoir la tête et les jambes.* » Nous pourrions ajouter qu'il faut avoir également la parade.

Après l'étape de la veille, Jacques Anquetil en a préparé une et il a dû pour cela s'adresser enfin à son adversaire Raymond Poulidor. « *Nous n'avions pas besoin de parler longtemps. Je lui ai dit que si nous continuions ainsi à nous marquer sans* plus de sept minutes à reprendre.

Nous avons constaté également que Jacques Anquetil n'avait pas seulement la tête, les jambes et la parole... mais encore une machine à calculer. A preuve son sprint furieux à l'arrivée. Un sprint qui lui donnait deux secondes d'avance sur son rival Poulidor.

Ces deux secondes lui permettront de partir derrière son adversaire dans l'épreuve contre la montre, et Poulidor servira de lièvre.

CLASSEMENT DE LA 11e ETAPE PAU-LUCHON

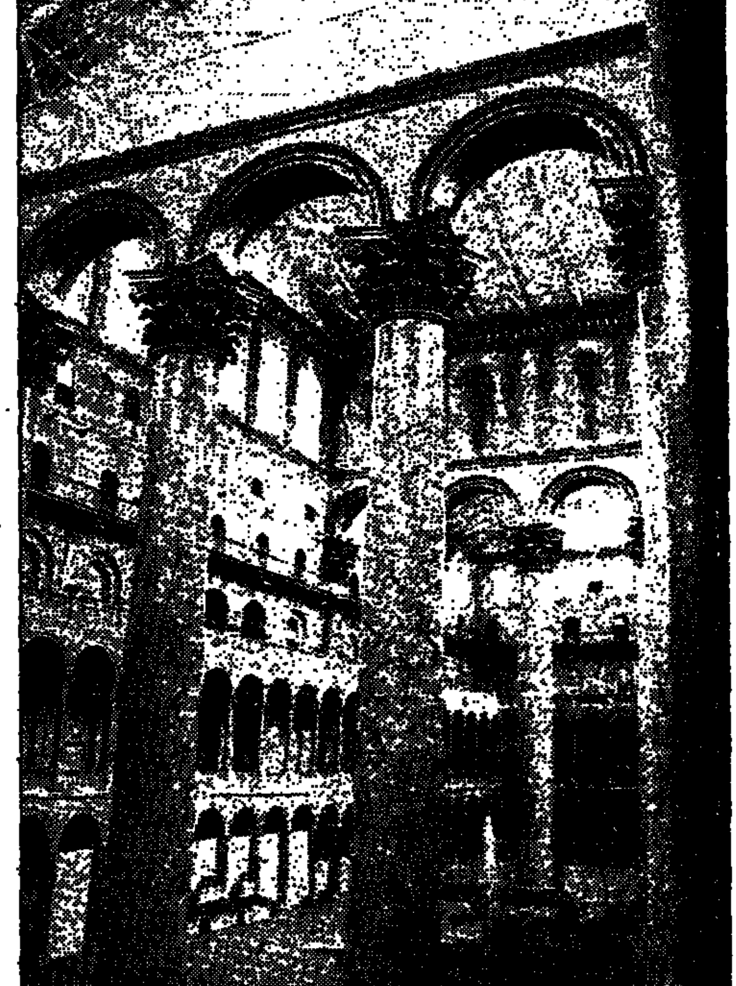
1. Mugnaini (Ital.), les 188 kilomè-...

(3-4 juillet 1966)

Demain : « Oui mais... » et « non mais... »

Le Monde *a publié dans ses numéros datés 16 juillet* La grande
« manif » de l'UNEF ; *17 juillet*, Les embruns de la « nouvelle vague » ;
18 juillet, Le quarteron et les transistors ; *19 juillet*, Nuit d'horreur et de
honte ; *20-21 juillet*, Une paix si douloureuse ; *22 juillet*, De Gaulle au pinacle ; *23 juillet*, Le temps des copains ; *24 juillet*, Les années anglaises ;
25 juillet, Les hebdos font peau neuve ; *26 juillet*, L'homme n'est plus dans
l'homme ; *27-28 juillet*, Le phénomène « Planète » ; *29 juillet*, Quel avenir
pour les mineurs ? ; *30 juillet*, La guerre atomique n'aura pas lieu ; *31 juillet*, Kennedy foudroyé ; *1er août*, De Maurice Thorez à Waldeck Rochet ;
2 août, Le triomphe... des choses ; *3-4 août*, La télé conquiert la France ;
5 août, Chanel, Courrèges et les autres ; *6 août*, Malraux ministre ; *7 août*,
Les années en béton ; *8 août*, « Une information monstrueuse » ; *9 août*, Les
Français et l'amour ; *10-11 août*, Aggiornamento à Rome ; *12 août*, A gauche, ne vois-tu rien venir ? ; *13 août*, De Gaulle en ballottage ; *14 août*, Il
n'y a pas eu d'affaire Ben Barka ; *15 août*, La mutation des quotidiens.

Le jeune héritage de la vieille Amérique





CI-DESSUS. – Le National Building Museum, à Washington, rénové et ouvert l'an passé, commence à abriter des expositions prometteuses sur un patrimoine à l'avenir plus incertain.

CI-CONTRE. – La Houmas House (1840), sous les digues du Mississippi, en Louisiane, est aussi passé du bon côté du patrimoine, à l'abri des eaux comme des bulldozers.

PHOTOS/F. EDELMANN

(Suite de la première page.)

Pour pleurer définitivement sur la blanchisserie self-service où, à deux pas de sa dernière demeure, il allait laver son linge, en bon célibataire. Récemment giflée par un camion ivre, ladite blanchisserie laisse apparaître, déchirée, la traditionnelle construction en bois de La Nouvelle-Orléans, si facile à détruire, mais si facile, aussi, à reprendre.

La personnalité de T. Williams et celle de notre guide donnent à cette promenade une originalité certaine. La démarche, sinon, est typiquement américaine. Ce type d'exaltation, tantôt muette et admirative, tantôt pleurnicharde ou scandalisée, correspond assez bien à ce que les Américains, pour la plupart, considèrent comme leur véritable « patrimoine » et leur vénérable héritage : les héros, bons ou mauvais. A quoi il faut ajouter, pour être juste, les réserves naturelles et les réserves d'Indiens.

Les réserves naturelles, inutile d'y revenir. Chacun sait, au moins à travers l'image, comment, là-bas, on protège par hélicoptère la course folle du bison ; comment on observe l'activité constructive du chien de prairie et chacun admire les grands sequoias de Californie, entre les jambes desquels peut passer la plus grosses des Cadillac. Les réserves ou territoires indiens posent, eux, davantage de questions, même en s'en tenant à la notion restrictive de patrimoine. Pour les Indiens qui n'ont pas choisi l'intégration pure et simple, devenant équilibristes affectés à la construction des gratte-ciel, ou cultivateurs de pétrole, et pour ceux qui ont refusé la folklorisation type Barnum (*« Bienvenue à visage pâle, hug, hug ! »*), c'est précisément autour de leur patrimoine qu'a pu se récupérer un reste d'identité. Ou plutôt, car cette idée est par trop optimiste, autour de la définition et des limites de ce patrimoine.

La définition d'un tel patrimoine peut être cherchée dans son contenu, vision ethnologique qui présuppose un respect éthéré des coutumes et costumes. Nous préférons la voir dans ce qui préserve et isole ce contenu fragile. Et c'est en fait l'ensemble des lois *made in USA* censé protéger les Indiens, et les autorisant en particulier à exercer leurs propres lois et règles sur leurs territoires. Au regard des « étrangers », il s'agit surtout d'imposer un secret de plus en plus opaque au fur et à mesure qu'on se rapproche des pratiques et initiations religieuses. Système symbolique, car tout cela est parfaitement connu des ethnologues. Ils peuvent même en étudier les variations, livresquement, depuis le seizième siècle.

L'entretien de ce secret idéal repose sur des base simles. Défense de photographier à l'intérieur du territoire, sous peine d'amende et de confiscation des appareils.

Entre Albuquerque et Santa-Fe, près de ce village légaliste, on sourit un peu de toutes ces histoires, et l'on n'exclut pas que saisies et amendes entrent dans le budget « prévisionnel » de ces communautés souvent pauvres.

Car rien n'est plus aisé que d'aller visiter ces villages sur place et d'assister à la part publique de leurs rituels. Pour la danse du printemps, il faut compter environ quatre fois trente ou quarante minutes, multipliés par deux lorsqu'il y a deux tribus. Unité de lieu, de temps et d'action. Les costumes ne changent pas. Les gestes et les ensembles varient au plus juste. Ce serait mortel s'il s'agissait d'un spectacle, mais ce doit être fort utile puisque, inaugurant le printemps, la pluie est venue arroser ce coin de Nouveau Mexique pour la première fois depuis plusieurs mois, et la seule de notre séjour.

Patrimoine naturel, patrimoine ethnologique, voilà qui est bien.

Sans doute, tout est-il héritage, aux Etats-Unis comme en France, sauf précisément ce qui est considéré chez nous comme l'effet le plus respectable de l'histoire, sinon le plus respecté : les monuments, les villes, l'architecture, sont ici voués d'abord au culte de la croissance et du présent.

Pourtant, depuis dix ou quinze ans, la conscience américaine a largement évolué sur ce plan. Les lumières des spécialistes sont venues éclairer la lanterne des classes les plus intellectuelles à défaut de toucher de leurs grâces les plus riches et les plus politiques. Comment voulez-vous aussi qu'un milliardaire de base venant d'acquérir un tableau de Sisley se laisse séduire sans autre forme de procès par les vertus d'un vieux bâtiment de Jenney quand la destruction du même édifice lui rapportera en bonne et saine promotion de quoi faire au bas mot deux Monet et trois Turner ? Jenney, pour qui ne l'aurait pas aussitôt reconnu, est considéré comme l'initiateur des gratte-ciel à Chicago. Il était à peu près contemporain des artistes précités, mais n'était ni peintre ni français, moins encore impressionniste.

Tous les milliardaires, cependant, *ne sont pas sauvages ou crétins*. A la répugnance instinctive qu'avait tout bâtisseur à l'idée de conserver les *vieux morceaux de ville*, il y avait des raisons de bon sens, et même de tradition, dont les modèles se trouvaient *justement* en Europe.

Le patrimoine américain, au sens monumental, architectural du terme, ne pouvait fonder sa valeur que sur deux critères. L'ancienneté, d'une part, et, d'autre part, ce que l'on peut appeler la *« spécificité américaine »*. L'ancienneté ? Pour l'essentiel (une fois mis hors d'eau les pueblos et *quelques* cabanes de trappeurs vétérans), le « parc » construit des Etats-Unis remonte au dix-neuvième siècle, et même à un dix-neuvième siècle tardif plus ou moins exactement inspiré de cette Europe où les architectes américains s'obstinaient à venir faire leurs classes.

Dans ces conditions, quel individu responsable aurait pu s'exalter d'une architecture *non* seulement composite, mais qui relevait d'un siècle encore méprisé par *les meilleurs* experts français ou italiens ? N'a-t-il pas fallu, ici, attendre la venue de M. Michel Guy comme secrétaire d'Etat à la culture, en 1974, pour que soient prises les premières mesures de protection en faveur du dix-neuvième siècle ?

Quant à la *« spécificité américaine »*, le problème n'était pas plus aisé. On a vu qu'elle se lisait assez mal dans les styles en vigueur. Restait à la trouver alors dans les sources d'un présent qui commençait à magnifier son œuvre. C'est-à-dire dans les origines de ce *« mouvement moderne »* auquel les Etats-Unis ont donné, au moins, ses plus hautes expressions.

Mais là encore, ces sources étaient à chercher dans un dix-neuvième siècle tardif ou encore au vingtième. C'est un peu juste pour donner un goût d'ancienneté. Quel milliardaire philanthrope, quel politicien tolérant, allait-on convaincre de la vertu patriotique, nationaliste, *a fortiori* esthétique, de ces balbutiements techniques, si maigres, si ternes, si *« démodés »* déjà au regard des fiers buildings que l'après-guerre avait fait pousser aux quatre coins de Manhattan, à Chicago, San-Francisco et, maintenant, dans les plaines mazoutées du Texas ?

Pourtant, le miracle s'est produit. Tout à la fois en Europe et aux Etats-Unis, chercheurs et passionnés de chaque continent se renvoyant la balle et se prêtant main forte.

On ne va pas décrire ici le détail des systèmes de protection officielle (dont la loi principale date de *1966*), *ni les moyens mis en œuvre* au niveau fédéral, comme au niveau de chaque Etat, de chaque ville, *pour défendre* le visage *historique* du pays. Il faudrait appeler à la rescousse la comparaison avec le système français, lui même parfaitement inconnu de la quasi-totalité de nos compatriotes.

Des ressemblances existent. Surtout des différences. Aux Etats-Unis, elles tiennent aux règles éternelles de la propriété privée, à la souveraineté des propriétaires, normalement libres, en effet, de traiter comme il l'entendent leurs biens, quitte à *les faire* sauter. Suicide non compris, bien sûr.

Ainsi, ne peut être théoriquement et sûrement protégé un édifice dont le propriétaire et le défenseur font une seule et même personne : l'Etat fédéral qui, l'ayant acheté, en fera un *national landmark* (monument historique), ou mieux encore, la fondation assez riche pour surenchérir sur la voracité des promoteurs et capable de pourvoir aux besoins du bâtiment consacré *ad vitam aeternam*.

En pratique, les choses sont infiniment plus complexes et font intervenir, on l'aurait parié, ces armées de *lawyers*, avocats et légistes, qui sont comme l'essence de l'activisme américain. Car la plupart des villes sinon des Etats n'ont pas de lois ni de règlements spécifiques qui permettent d'envisager l'amorce d'un embryon de protection. Certaines ont des limitations de hauteur, des exigences de densité, des pourcentages de verdure à respecter, et *toutes sortes d'articles qui* bien *utilisés*, c'est-à-dire malmenés par nos bureaux de légistes, peuvent conduire *au désespoir un promoteur* trop obstiné.

En *général*, il est vrai, c'est ce dernier qui gagne. Mais, entre-temps, la ville aura pu faire déplacer telle série de petits pavillons 1802 qui, comme à Dallas, feront pour l'avenir une sympathique parcelle de bonne conscience, ou un fragment d'argument politique à l'usage des minorités artistiques. On notera ici, pour les amateurs de caravaning, que c'est une vieille habitude, là-bas, de déplaceer les maisons. On en rencontre aujourd'hui fréquemment circulant sur les autoroutes, mais l'histoire de Chicago rapporte *le* déplacement d'immeubles de quelque dix étages, montés sur billots pour les éloigner de terrains trop marécageux.

Puisque nous y sommes, parlons de Chicago, ville du libéralisme s'il en est. L'Ecole de Chicago (celle d'architecture, pas celle d'économie) a eu en effet bien du mal avec toutes ces histoires de protection. Bâtie elle-même sur les ruines du grand incendie de 1871, elle allait tout bonnement vers sa disparition, *et la seule préservation qu'aient* pu mettre en œuvre historiens et architectes conscients aura longtemps été *la photographie et son* accumulation. Ils risquaient donc de léguer une vision passablement nostalgique *de la Cité des vents*.

A quelque chose malheur est bon. En détruisant le Stock Exchange (la Bourse) de *Sullivan, voilà quinze* ans à peine (1972), les promotteurs de Chicago ont donné à leurs adversaires « protectionnistes » l'arme qu'ils attendaient, celle du désaveu international et de la consternation universelle réunis. Sullivan, le premier des génies constructeurs d'Amérique, est donc devenu également le premier martyr (connu) de la cause patrimoniale. Paranoïaque moyen, mais mégalomane certain, le malheureux doit y puiser consolation.

Depuis ce qu'il faut bien appeler la boucherie de Chicago, les organismes municipaux et les associations paraissent davantage en mesure d'empêcher les destructions les plus tragiques, au coup par coup. Ils n'ont pas, en revanche, loin de là, les moyens d'envisager une action plus large et planifiée, en termes de tissu urbain, de « zones » à protéger. Or cette notion de tissu, de continuité et de perennité urbaines est, par sa brillante absence, ce qui aggrave la situation dans la plupart des grandes villes.

Phénomène bien connu en France : abîmer ou défigurer un fragment de rue, ou encore en déclarer une portion insalubre, a trop souvent permis une « contamination » destructrice de cette rue, la vouant à la pelleteuse.

On imagine l'ampleur que prennent ces pratiques rituelles aux Etats-Unis, d'*autant qu'elles* peuvent se doubler d'importants déplacements sociaux : des zones luxueuses passant progressivement à l'état d'absolu délabrement et attendant le sauvetage de la spéculation...

Destruction par éclats successifs, ou bien délabrement de zones entières... Peu de villes échappent à cette version discrète et programmée du bombardement. L'aimable Cynthia, nous faisant visiter tout à l'heure ce sujet autrement *gai qu'est* la Nouvelle-Orléans, nous présentait aussi un des rares exemples de ce *qu'on prend là-bas pour* la préservation d'un quartier historique : un système de surveillance d'une rare sévérité, *mâtiné d'une grande souplesse* pour les exigences du commerce. Un puriste normalement constitué a les *yeux* hors de la tête devant certains pastiches ou devant la façon dont on dissimulera un parking sous des kilomètres de balcon traditionnel. On est à tout le moins perplexe, c'est vrai, devant ces infinis amoncellements de ferrailles entre la dentelle de Cholet et les croisillons de la tour Eiffel.

Washington, dont les hauteurs ont été une fois pour toute sévèrement limitées, semble être en définitive la ville la moins exposée. Il est vrai qu'alentour, sorti de l'enclave fédérale, les gratte-ciel reprennent le dessus. Mais, dans la ville même, les polémiques se portent davantage sur des questions d'ordre esthétique, voire historique, *que sur des problèmes* de destruction.

Sans renier les « gestes » contemporains, comme l'extension de la National Gallery par Pei (encore lui !), la capitale peut ainsi jouer le rôle sinon de modèle, au moins de leader dans la défense et l'illustration de l'architecture. On y a d'ailleurs inauguré il y a deux ans à peine le National Building Museum, installé dans un édifice effectivement exceptionnel et qui avait pour vocation initiale de passer sous la pioche.

A San-Francisco, comme dans quelques autres villes, le système de protection prend des allures franchement cocasses au regard des habitudes françaises. Une hauteur limite d'honnête moyenne ayant été adoptée une fois pour toutes et pour l'ensemble de la ville, le jeu consiste, pour les propriétaires de bas immeubles, à vendre leur contingent non utilisé d'étages ou d'espaces ; et pour les constructeurs à acheter à ces nabots de la spéculation le nombre d'étages ou de mètres qui leur permettra de faire éclore un gratte-ciel.

Pour le patrimoine, c'est tout bénéfice, du moins quand cette règle marche dans le bon sens ; car un bâtiment qui a perdu le droit de s'agrandir ou de s'élever n'intéresse généralement plus le spéculateur, deux questions complémentaires subsistent. Ne reste-t-il pas assez d'étages « théoriques » à vendre à San-Francisco, ville encore très pavillonnaire, pour permettre à moyen terme une véritable barrière de gratte-ciel ?

Fragment par fragment

A l'inverse, que se passera-t-il si les hauteurs « disponibles » se révélaient un jour *insuffisantes* pour assurer le développement normal de la ville ? Les ordinateurs auront sûrement *donné leur réponse par* avance, sans *donner* trop d'inquiétude. Cependant, là encore, c'est immeuble par immeuble, fragment par fragments que paraît se définir la politique du patrimoine dans un tel contexte.

Les protections ponctuelles, liées à la valeur de tel ou tel édifice, ont sans doute d'excellents effets. Elles permettent par exemple le sauvetage ou la restauration de nombre de maisons de Wright, à Chicago comme à Los Angeles. Elles ne peuvent évidemment pas constituer l'amorce *ni* la conclusion d'une politique d'ensemble dont bien des villes seraient pourtant bénéficiaires. Au *moins* ne perdraient-elles pas *leur* substance et leur individualité à la vitesse de l'hémorragie.

A *Boston*, ville « européenne » par son âge et naguère par son allure, ville qu'on imagine bichonnée par ses *édiles*, comme à *Los* Angeles, ville beaucoup plus riche d'architecture qu'on ne le croit souvent, *les destructions vont à un train* d'enfer. Et ce n'est ni la signature de Pei à Boston (encore lui !) ni l'heureuse *restauration du Wiltern Theater* L-A qui nous consoleront de voir la cité du Nord passer brutalement *dans les stéréotypes du vingtième* siècle tardif, et d'assister dans la métropole du Sud à la disparition *annuelle d'un cinéma ou d'un théâtre* de rêve.

A Boston comme à Los Angeles, il faudra multiplier les Cynthia et les diaporamas si l'on veut, dans un siècle ou deux, se souvenir de la vieille Amérique.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

COMMUNICATION

A Villeneuve-Saint-Georges

L'hôpital lance son propre journal

De notre correspondant

Après les mairies et les entreprises, c'est au tour des hôpitaux de créer leurs journaux. Ce centre hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges dans le Val-de-Marne (CHIV) innove en éditant le sien : *Diapason CHIV*. Trimestriel tiré à 2 500 exemplaires sur huit pages 21 × 29,7, il est destiné au personnel et mis à la disposition des patients. Sa rédaction est ouverte à tous ceux qui travaillent dans l'établissement. Il comprend trois rubriques principales : informations médicales, informations techniques, renseignements pratiques. *Diapason CHIV* doit donner le ton à une politique de communication conçue par le directeur, M. Alain Grenon. Celui-ci veut, en effet, *« permettre à tout le personnel de mieux connaître les services de l'établissement, de prendre conscience de leur interdépendance et de se mobiliser autour d'objectifs communs »*.

Voilà pour la communication interne. Mais il apparaît qu'à l'égal de toute autre entreprise l'hôpital a besoin de développer son image de marque à l'extérieur. *« Les activités du CHIV sont trop souvent méconnues de la population. Un tel établissement ne peut plus se contenter d'être performant. Encore doit-il le faire savoir. L'hôpital ne soigne pas que des cas graves et urgents. Il possède des structures de soins, de consultation et d'enseignement ; il représente également un marché considérable de biens et de services pour les entreprises »*. Et pour sensibiliser l'opinion publique au rôle particulier que joue le CHIV dans la vie de la collectivité, un petit service de relations publiques a été mis *sur* pied.

FRANCIS GOUGE.

★ Inauguré le 10 novembre 1970, le centre hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges dessert un secteur hospitalier d'une vingtaine de communes de l'Essonne et du Val-de-Marne, soit environ 300 000 personnes. Il emploie 1 700 agents, et plus de 1 000 fournisseurs travaillent avec lui. En 1985, plus de 100 000 personnes ont reçu des soins ou se sont rendues à des consultations.

Des précisions de M. Bertrand Cousin après sa tribune dans « le Monde »

Après la publication de son « point de vue » sur la réforme de l'audiovisuel dans le numéro du *Monde* du 15 août, et devant l'écho provoqué dans les médias, M. Bertrand Cousin, député RPR des Côtes-du-Nord et directeur général adjoint de la Socpresse (groupe Hersant), a tenu à préciser que l'article *« ne saurait engager ni le RPR ni, directement ou indirectement, Robert Hersant, actuellement en vacances »*.

M. Cousin, qui avait regretté la *« frilosité »* de la loi Léotard, rappelle, dans un communiqué, avoir dit clairement *« qu'il était difficile, voire impossible pour l'actuelle majorité, dans le cadre de la cohabitation, d'adopter une loi plus libérale (...). Je l'aurais votée sans hésitation en séance publique, comme je l'ai fait en commission mixte paritaire »*.

Le député ajoute avoir dit *« tout aussi clairement que ce texte, qui présente pour le juriste des imperfections, ne saurait être considéré comme le point final d'une organisation libérale de la communication audiovisuelle et des télécommunications. De mon point de vue personnel, il conviendrait de prévoir ultérieurement une loi complémentaire afin de dégager encore plus la communication des contraintes du droit administratif et réduire le rôle du secteur public au strict nécessaire »*.

Enfin, M. Cousin souligne que sa *« position ne correspond pas à ce qui serait une position RPR en face d'une position UDF, relançant ainsi le débat de la cohabitation au sein de la majorité. La ligne de partage entre ceux qui veulent aller plus loin dans ce domaine et ceux qui estiment que l'on est déjà allé trop loin n'a rien à voir avec celle des formations politiques »*.

● **Le millième numéro du « Meilleur ».** — Né il y a quinze ans — le 5 mars 1971 — *sans publicité*, l'hebdomadaire *le Meilleur* fête cette semaine son millième numéro, toujours sans une page de publicité. Spécialisé au départ dans les pronostics hippiques, *le Meilleur* s'est enrichi d'échos politiques, de courrier et d'articles sur la défense de lecteurs qui s'estiment victimes d'injustices. Il a lui-même été poursuivi cinq cent treize fois en justice. Alain Ayache, son fondateur, a racheté, le 13 mars 1986, le journal *Spécial-Dernière*, le concurrent le plus direct du *Meilleur*, qui tire à 470 000 exemplaires.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (42-77-12-33). Vidéo-musique : sam., dim. 13 h, la France des années 30, de R. Manthoulis ; 16 h, Nabucco, de Verdi ; 19 h, Manon, de Massenet.

Les concerts

SAMEDI 16 AOUT

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique du temps des croisades, musique française des dix-septième et dix-huitième siècles).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : voir le 14.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : R. Parrot (hautbois), R. Siégel (clavecin) (Bach, Marcello, Vivaldi...).

DIMANCHE 17 AOUT

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (les musiciens contemporains de Saint Louis).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : M. Leclerc (Duruflé, Dupré, Boely).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 17 h : G. Fumet, J.-P. Imbert (l'art du concerto au dix-huitième siècle).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : voir samedi.

En région parisienne

18e Festival de l'orangerie de Sceaux (46-60-07-79) sam. 17 h 30 : Quatuor Parisii (Haydn, Beethoven, Debussy). Dim. 17 h 30 N. et L. Wright, piano à quatre mains (Mozart, Fauré, Schubert, Brahms, Liszt).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 16 AOUT

15 h, la Nuit du carrefour, de J. Renoir ; 17 h, le Secret derrière la porte, de F. Lang (v.o.) ; Hommage à Gary Cooper : 19 h, Desire, de F. Borzage (v.o.) ; 21 h, l'Extravagant M. Deeds, de F. Capra.

DIMANCHE 17 AOUT

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, le Voyage imaginaire, de R. Clair ; 17 h, Forfaiture, de M. L'Herbier ; Hommage à Gary Cooper : 19 h, Design for Living, de E. Lubitsch (v.o. s.t.f.) ; 21 h, la Huitième Femme de Barbe Bleue (v.o. s.t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 16 AOUT

15 h, Break the News, de R. Clair (v.o.) ; 17 h, Modesty Blaise, de J. Losey (v.o. s.-t.f.) ; Hommage à Heinosuke Gosho : 19 h 15, Une sorcière innocente (v.o. s.-t. anglais) ; 21 h, les Lucioles (v.o. s.-t. anglais).

DIMANCHE 17 AOUT

15 h, les Trafiquants de la nuit, de Ken Hughes (v.o. s.-t.f.) ; 17 h, Tout va bien, de J.-L. Godard ; Hommage à Heinosuke Gosho : 19 h, le Banquet (v.o. s.-t. anglais) ; 21 h, Maman, marie-toi (v.o. s.-t. anglais).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).

AMERICAN JUSTICE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : 5e Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANNE TRISTER (Canadien) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : Utopia (h.sp.), 5e (43-26-84-65).

BRAZIL (Brit. v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA CAGE AUX VICES (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (57-70-72-86).

CAMPUS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CASH-CASH (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, (45-62-20-40).

LE CLAN DE LA CAVERNE DES OURS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e 45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE CONTRAT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 16 - Dimanche 17 août

CRAZY FAMILY (Jap. v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

D.A.R.Y.L. (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DROLES D'ESPIONS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

GOD'S COUNTRY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-25-48-18).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HAVRE (Fr.) : Studio 43 (h. sp.), 9e (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

LA LOI DE MURPHY (A., v.f.) (*) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

KARATE KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LOST IN AMÉRICA (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAMMAME (Fr.) : 14-Juillet Odéon (h.sp.), 6e (43-26-59-83).

MONA LISA (Brit., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-45-70) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

PIRATES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-42-41-46).

POLICE ACADEMY III (A., v.o.) : George-V, 8e (45-42-41-46). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

PSYCHOSE III (**) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

PYGMÉES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée-de-Bois, 5e (43-77-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

SI T'AS BESOIN DE RIEN, FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o. (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE DREAM IS ALIVE (A.), Géode, 19e (42-45-66-00).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES FILMS NOUVEAUX

DANS LES BRAS DE L'ENFER, *film américain de Gideon Amir.* V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ESCORT GIRL, film britannique de Bob Swain. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

F/X, EFFET DE CHOC, film américain de Robert Mandel. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Maillot, 17e (47-48-06-06) : Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE MÉTRO DE LA MORT (*), film britannique inédit de 1972 de Gary Sherman. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

LE PALTOQUET, film français de Michel Deville. Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TEEN WOOLF, film américain de Rod Daniel. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

UN SACRE BORDEL, film américain de Blake Edwards. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Informations « services »

EN BREF

● **EXPOSITIONS : les Celtes et Gauguin.** – Deux expositions, cet été, dans le Finistère : jusqu'au 14 septembre, l'abbaye de Daoulas « Au temps des Celtes » présente quatre cents objets usuels, armes et bijoux, des photographies et des dessins. Jusqu'au 30 septembre, le musée de Pont-Aven présente « Cent ans, Gauguin à Pont-Aven », qui regroupe soixante-dix toiles caractéristiques de cette période.

★ *Renseignements* : Comité départemental du tourisme du Finistère, 34, rue de Douarnenez, 29000 Quimper. Tél. : 98-53-72-72.

● **FORMATION : musiciens à l'école.** – Un centre de formation de musiciens intervenant à l'école élémentaire et pré-élémentaire va être créé à la rentrée à l'université Paris-XI Orsay. Ces artistes recevront une formation à la fois musicale et pédagogique leur permettant de travailler en collaboration avec les instituteurs. Les personnes intéressées doivent avoir un niveau de culture générale équivalant au baccalauréat plus deux années et une solide pratique musicale instrumentale ou vocale. Les études, qui durent deux années, sont sanctionnées par un examen.

★ Inscriptions au centre de formation de musiciens intervenant à l'école élémentaire et pré-élémentaire, 15, rue Georges-Clemenceau. Université Paris-XI, bâtiment 300, 91405 Orsay Cedex.

● **SPORTS : deux roues en Queyras.** – Découvrir le Queyras à vélo. Avec une machine spéciale qui nous vient des Etats-Unis, le *mountain bike*. Quinze vitesses au service du randonneur. De quoi grimper aux arbres. Le circuit passe à flanc de montagne et glisse, de vallée en vallée, sans peine. Pour cela, on suit les anciens petits canaux d'irrigation, qui sont de véritables pistes cyclables. Cinq jours. Prix : 2 280 F (en gîte), 2 830 F (en hôtel).

★ Équilibre : BP 1, 05490 Saint-Véran. Tél. : 92-45-84-97.

PARIS EN VISITES

LUNDI 18 AOUT

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (AITC).

« Histoire des juifs en France depuis les Romains », 15 heures, 6, place Saint-Michel (Mme Rouch-Gain).

« Le culte de la patronne de Paris à Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, entrée de l'église, et « Le Marais insolite : autour de l'hôtel Salé », 15 heures, métro Rambuteau (Paris et son histoire).

« Les appartements privés d'Anne d'Autriche, l'enfance de Louis XIV », 14 h 30, métro Louvre (I. Hauller).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale, et « Les homosexuels ou les marginaux du Père-Lachaise », 14 h 45, sortie escalator métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le musée Picasso : Picasso et la peinture du XXe siècle », 10 h 45, 5, rue de Thorigny, et « Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (M. Ragueneau).

« Les cours des miracles : évocation de la corporation des voleurs et des mendiants, des malingreux, des francs mitoux, du grand coesre et des archisuppôts », 14 h 30, métro Bonne-Nouvelle, devant la poste (P.-Y. Jaslet).

« Tout le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (M. Banassat).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis et l'église », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris).

« *Le vieux village de Montmartre* », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais (nord) place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 15 août :

DES DÉCRETS :

● No 86-960 du 14 août 1986 créant un tribunal de commerce à Bobigny (Seine-Saint-Denis).

● No 86-964 du 13 août 1986 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

DES ARRÊTÉS :

● Du 5 août 1986 portant modification de la tarification provisoire applicable au Minitel 1 couleur ;

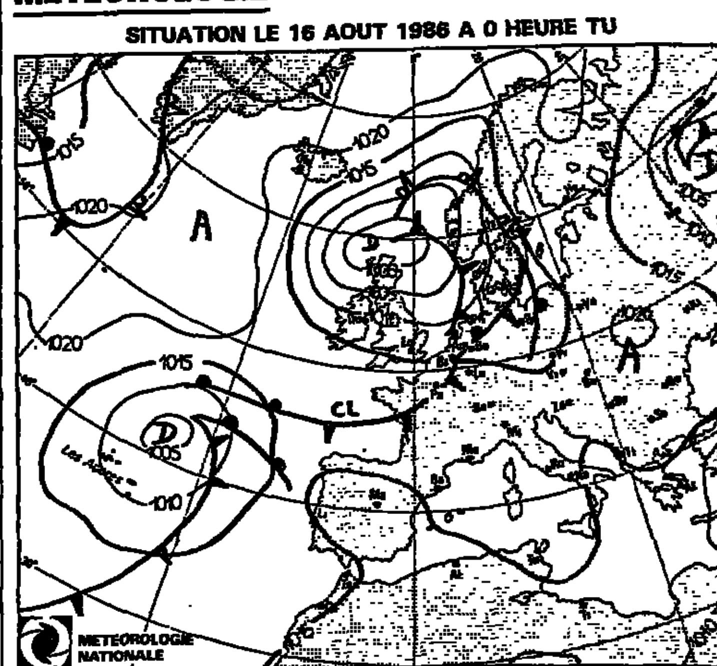
● Du 10 juillet 1986 portant création du brevet de technicien supérieur agricole, option commercialisation des produits horticoles (expérimental).

UNE LISTE :

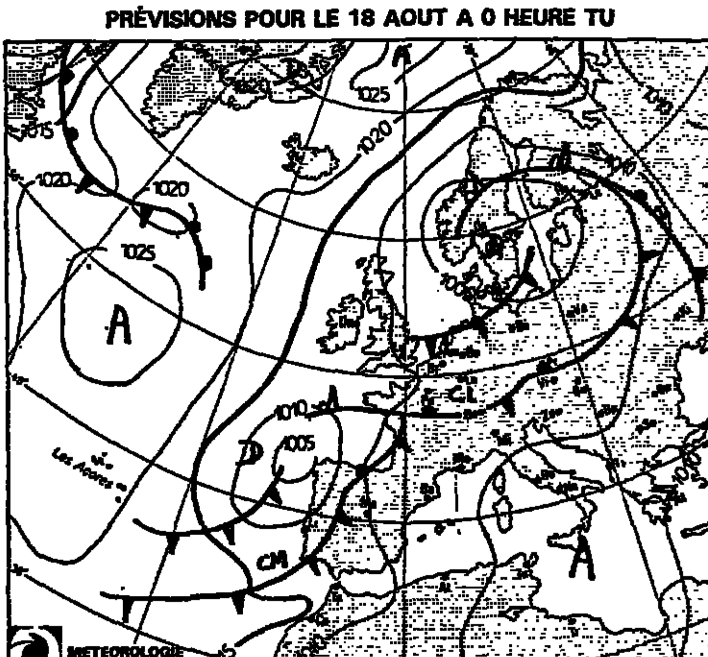
● De sortie des élèves ayant droit au titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 AOUT 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 août à 0 heure et le dimanche 17 août à minuit.

Une remontée d'air chaud de Sud-Ouest va envahir l'ouest du pays. Son arrivée va un peu réactiver la situation orageuse sur le relief de l'Est.

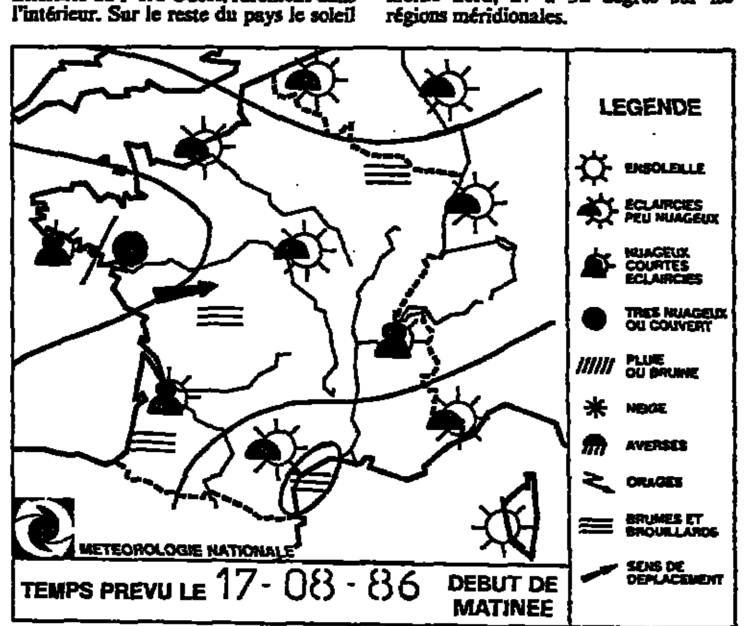
En début de journée les nuages ne seront pas très nombreux en général. Il y aura des brouillards locaux, mais aussi des éclaircies. Près de la Méditerranée le ciel sera pratiquement clair, mis à part quelques nuages bas maritimes près du golfe du Lion.

Mais sur la Bretagne et la Vendée, le ciel sera déjà plus chargé et il fera plus lourd. Dans l'après-midi, ces nuages abondants gagneront aussi la Normandie, les pays de Loire et les côtes atlantiques. Il pleuvra un peu sur les régions littorales du Nord-Ouest, rarement dans l'intérieur. Sur le reste du pays le soleil sera caché par des nuages élevés et moyens. On verra encore quelques éclaircies sur les régions méditerranéennes, ainsi que sur la Picardie, le nord du bassin parisien, de la Champagne et de l'Alsace. En soirée, des orages isolés pourront éclater sur le Massif Central, le Lyonnais, le nord des Alpes et le Jura.

Le vent sera faible et variable en direction.

Les températures au lever du jour seront de 10 à 14 degrés sur la moitié nord, 14 à 18 degrés sur la moitié sud et jusqu'à 20 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, on atteindra 18 à 25 degrés sur les régions du Nord-Ouest, près de la Manche et de l'Atlantique, 25 à 29 degrés sur le reste de la moitié nord, 27 à 32 degrés sur les régions méridionales.



TEMPÉRATURES maxima - minima — Valeurs extrêmes relevées entre le 15-8-1986 à 6 h TU et le 16-8-1986 à 6 h TU. **Temps observé** le 16-8-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	29	18	S
BIARRITZ	24	17	N
BORDEAUX	29	15	C
BOURGES	27	13	C
BREST	17	9	N
CAEN	22	10	S
CHERBOURG	17	10	S
CLERMONT-FERR.	27	15	N
DIJON	27	16	C
GRENOBLE St-M-H	31	8	S
LILLE	22	11	S
LIMOGES	26	14	S
LYON	32	16	B
MARSEILLE-MAR.	30	18	S
NANCY	27	14	S
NANTES	23	15	B
NICE	28	23	S
PARIS-MONTS.	25	17	P
PAU	27	17	N
PERPIGNAN	29	20	S
RENNES	20	12	N
ST-ÉTIENNE	31	14	B
STRASBOURG	28	16	C
TOURS	25	18	N
TOULOUSE	32	19	C
POINTE-A-P.	–	–	–

ÉTRANGER			
ALGER	36	22	S
AMSTERDAM	22	14	N
ATHÈNES	32	23	S
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	30	20	S
BELGRADE	27	15	S
BERLIN	28	17	P
BRUXELLES	21	13	S
LE CAIRE	36	30	S
COPENHAGUE	18	9	B
DAKAR	29	25	N
DELHI	35	29	N
DJERBA	33	26	S
GENÈVE	31	13	N
HONGKONG	33	28	N
ISTANBUL	29	22	S
JÉRUSALEM	30	18	S
LISBONNE	31	16	N
LONDRES	22	10	S
LOS ANGELES	23	17	S
LUXEMBOURG	25	14	C
MADRID	35	13	S
MARRAKECH	38	23	S
MEXICO	–	–	–
MILAN	30	18	S
MONTRÉAL	26	17	A
MOSCOU	12	8	C
NAIROBI	26	11	S
NEW-YORK	27	20	N
OSLO	18	13	P
PALMA-DE-MAJ.	33	17	S
PÉKIN	28	19	S
RIO-DE-JANEIRO	27	21	S
ROME	30	18	S
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	18	13	N
SYDNEY	19	11	C
TOKYO	30	25	C
TUNIS	32	21	S
VARSOVIE	22	12	N
VENISE	29	19	S
VIENNE	27	16	N

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Economie

REPÈRES

Inflation

En baisse en Grande-Bretagne...

Les prix de détail ont baissé de 0,3 % en juillet en Grande-Bretagne par rapport au mois précédent, ce qui *porte l'inflation* à 2,4 % *sur les douze* derniers mois. C'est le rythme le plus faible depuis dix-huit ans.

Au total, pour les trois derniers mois, les prix n'ont pas augmenté, alors qu'au début de l'année l'inflation, *sur douze mois,* atteignait encore 5,5 %.

Un autre indice officiel du coût de la vie, qui tient compte aussi bien de l'évolution des impôts que de celle des prix, a reculé de 0,4 % en juillet *et n'a progressé que de 0,4 %* en un an, grâce à des allégements fiscaux.

La baisse des prix de détail de juillet est due notamment à un recul des prix des produits alimentaires et de l'essence. – (*AFP.*)

... et en Israël

L'augmentation de l'indice du coût de la vie a été nulle en Israël au cours du mois de juillet, *selon les données* chiffrées publiées vendredi par l'Institut national des statistiques de Jérusalem.

C'est l'indice le plus bas pour un mois de juillet depuis 1971, relèvent les observateurs. Il y a tout juste un an, en juillet 1985, l'indice avait bondi de 27,56 % en un seul mois. Depuis le début de l'année 1986, l'inflation a été de 8,6 % en Israël. Le taux annuel d'inflation est actuellement de l'ordre de 15 %, contre plus de 440 % l'année précédente.

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, s'est félicité du succès enregistré vendredi en affirmant qu'il justifie la poursuite du plan de redressement économique lancé en juillet 1985. – (*AFP.*)

Prix de gros

Chute au Japon

Les prix de gros au Japon ont chuté de 10,7 % en juillet par rapport à l'année précédente, *un record de* baisse d'une année sur l'autre, a annoncé la *Bank of Japan.*

Le *précédent record de baisse* avait été enregistré en juin dernier avec 10,1 %, a ajouté la banque, qui a commencé à établir ces statistiques en 1960.

En juillet, l'indice des prix de gros a été de 89,1 contre 100 en moyenne en 1980, en baisse de 1,1 % par rapport à juin. C'était la dix-septième baisse mensuelle consécutive.

Pour les officiels, la très forte appréciation du yen *face au dollar est* responsable de ce déclin, ainsi que la chute des prix du brut et des autres matières premières. – (*AFP.*)

Production industrielle

Recul aux Etats-Unis pour le troisième mois consécutif

La production industrielle a reculé de 0,1 % en juillet, troisième mois consécutif de baisse aux Etats-Unis, ce qui ne s'était pas produit depuis la récession de 1982.

Le chiffre médiocre de juillet, tombé trois jours avant une importante réunion à la Réserve fédérale (Open Market Committee), pourrait donner plus d'arguments aux partisans *d'une nouvelle baisse des taux* d'intérêt, destinée à donner un second souffle à l'économie américaine.

L'activité de l'industrie, durement concurrencée sur son propre marché, comme en témoigne le déficit commercial croissant des Etats-Unis (170 milliards de dollars en rythme annuel), a chuté de 2,1 % depuis le début de l'année. *L'industrie* des biens de consommation a reculé de *0,3 % le mois dernier, avec une* baisse de 5 % dans l'automobile. *L'activité des biens d'équipement,* baromètre de l'investissement des *entreprises, n'a montré aucune amé*lioration. Enfin, la production de l'industrie pétrolière et gazière s'est ralentie pour le neuvième mois consécutif, et le recul atteint 9 % en un an.

Seuls les secteurs de la défense et de l'espace continuent de progresser *légèrement (0,1 %). D'autre part,* les prix de gros ont baissé de 0,4 %. – (*AFP.*)

ÉTRANGER

La saga Sabanci ou la création d'un empire industriel turc

Ouverture des frontières aux produits et aux investissements, *libéralisation du contrôle des* changes et de la législation bancaire, la Turquie *tente* de mettre les bouchées doubles pour *moderniser un pays cher à* l'Occident pour sa position stratégique *mais* encore lourdement endetté. Alors que se déroule la *campagne pour les élections par*tielles du 28 septembre, le premier ministre, M. Turgut Ozal, symbolise plus que jamais cette politique libérale d'essor économique. Sa mise en œuvre *s'appuie sur le dynamisme* de nouveaux industriels turcs, parmi lesquels M. Sakip Sabanci fait figure de pionnier.

« Sorti du peuple pour ne plus y retourner. » Classique et malheureusement fondée pour nombre de *« parvenus »*, cette remarque ne s'applique pas à Sakip Sabanci. Comme ses aïeux, paysans pauvres de l'Anatolie centrale, cet homme de cinquante-cinq ans parle toujours avec l'accent du terroir et garde les manières serviables et joviales de sa famille qui fabriquait des mancherons pour les charrues, alors que, depuis vingt ans, il dirige un véritable empire industriel avec ses quatre frères.

Sabanci Holding regroupe près de quatre-vingt-dix sociétés, allant du textile au ciment, de la margarine à *l'électronique,* de *la banque à l'agri*culture en passant par les pneumatiques. Avec un *chiffre* d'affaires de 12 milliards de francs réalisé grâce à 1,4 milliard d'exportations en 1985, ce holding qui emploie quelque vingt-sept mille personnes est l'un des géants de l'économie turque. Et, selon la revue américaine *Fortune*, il figurait en 1985 au cent soixante-quatorzième rang des cinq cents premiers groupes non américains *répertoriés*, avec un chiffre d'affaires de 2,9 milliards de dollars.

Quel chemin parcouru par cette famille dont le nom trahit d'emblée les origines campagnardes : en turc, Sabanci signifie fabricant de mancherons. Leur saga débute dans un fruste village de Kayseri, l'ancienne Césarée, célèbre pour sa viande fumée – *le pastirma* – ses maçons et, surtout, ses habiles commerçants. *« Ils sont malins au point de réussir à faire croire à leurs bêtes qu'elles ont mangé de l'herbe fraîche en leur servant de la paille, mais avec des lunettes de soleil »*, dit-on des habitants de Kayseri. *Tel n'était pas le* cas des Sabanci, très pauvres : un petit lopin de terre et deux maigres vaches constituaient leur fortune. Pas même une parcelle de vigne dont une grappe aurait pu *« sucrer »* le morceau de pain dont le père de Sakip devait se contenter lorsqu'il était gosse.

Aujourd'hui, Sakip Sabanci invite chez lui à Istanbul l'ancien président *américain* Jimmy Carter, *offre* des loukoums au secrétaire d'Etat George Shultz dans sa demeure, au bord du Bosphore, qui a jadis appartenu au khédive d'Egypte. En moins d'une génération, on a assisté à l'éveil du paysan anatolien catapulté dans l'ère industrielle. *« Tout a commencé avec notre père Omer. Nous lui devons tout »*, répète une fois encore Sakip Sabanci dans sa suite de l'hôtel George-V où il nous reçoit lors d'une visite à Paris de l'Association des hommes d'affaires et des industriels turcs (TUSIAD) qu'il préside.

Six fils

Ce fut en effet Omer, alors âgé de quinze ans, qui « monta » en 1921 à Adana, où fleurissaient la culture et le commerce du coton. Porteur de balles, Omer travaille dur et économise soigneusement, avant de devenir courtier en coton et, finalement, marchand. *L'aventure* se poursuit avec l'achat *en association* d'une petite usine d'égrainage du coton, puis d'une usine d'égrenage d'huile végétale. Avant de mourir, en 1966, il se sera lancé dans le textile.

Initiés de longue date aux affaires, ses six fils, très soudés, prendront le relais : « Sabanci Holding », créée en 1967, est le fruit d'un effort collectif. *« Nous avons hérité de notre père une solide notion de solidarité familiale »*, assure Sakip Sabanci, qui révère sa mère, Sadika. L'aîné des six frères meurt en 1979, mais sa fille lui succédera au conseil d'administration.

En coopérant avec ICI, Shell, Du Pont ou Krupp, les Sabanci parviennent à jouer les pionniers dans nombre de secteurs lors de l'émergence d'un secteur privé en Turquie. L'exemple des câbles et des pneumatiques est significatif : décidés à ébranler le monopole exercé sur le marché turc par Goodyear, Pirelli et Uniroyal, les Sabanci offrent un salaire de rêve au directeur belge, de l'usine luxembourgeoise d'Uniroyal, qui finira par accorder son assistance technique.

Forts également d'une licence Goodyear, les Sabanci lancent « Kordsa ». Opérationnelle en 1973, cette entreprise de câbles a depuis lors triplé sa capacité de production. *Egalement tentée par les pneumati*ques, la famille se tourne sans succès *vers Michelin, puis vers les Japo*nais. Les Américains se révèlent plus intéressés, et, grâce à un crédit d'une cinquantaine de millions de dollars de l'Eximbank et à la coopération de Goodrich, « Lassa » est créée.

Onze ans après sa fondation, l'entreprise a produit, en 1985, quelque 2,2 millions de pneus, devançant désormais les multinationales. Elle exporte vers vingt-trois pays et s'apprête à se lancer dans la production de filament de nylon industriel pour le renforcement des pneumatiques avec le groupe Du Pont.

Des succès ont été précédés par le lancement de « Sasa » en 1968, entreprise de fibres synthétiques qui exporte jusqu'en Chine, après avoir, là encore, cassé le monopole des multinationales, toutes-puissantes en Turquie.

L'éminence *grise*

Cette construction spectaculaire d'un empire grâce à l'exploitation des rivalités entre les « grands » de la *scène internationale* est essentiellement l'œuvre de Sakip Sabanci. Obligé d'interrompre ses études pour des raisons de santé alors que ses frères poursuivaient les leurs dans des universités étrangères, Sakip Sabanci restera l'éminence grise de la famille. C'est lui le véritable « self-made man », à l'instar de son père, Omer. C'est également un acteur doté d'un sens inné des relations humaines. Il faut le voir raconter des plaisanteries, ponctuées de gestes et de mimiques.

Le *professionnalisme* aidant, il est sans doute aujourd'hui l'industriel le plus connu et... le plus aimé des Turcs. *« Oui, je suis populaire. Cela me donne une immense joie. Quand je passe dans ma limousine, les gens me saluent, même d'un bus archicomble. On m'aime parce que je suis resté fidèle à mes origines. »*

Il est vrai que la Sabanci Holding ne néglige pas l'image de marque familiale. Au travers d'une fondation, trois foyers d'étudiants, dix-sept écoles et sept centres culturels ont été construits par ses soins – neuf cents boursiers poursuivent *ainsi leurs études universitaires cha*que année, – sans compter la construction d'un hôpital pour les enfants handicapés. Les deux aînés de Sakip Sabanci sont handicapés, seul le troisième enfant a échappé à la maladie. Une façon de rappeler que l'argent ne peut tout apporter à un homme qui entend bien continuer à *travailler pour « contribuer au développement »* de son pays.

ARTUN UNSAL.

Selon le BIT

Reloger les habitants des bidonvilles du tiers-monde coûterait 116 milliards de dollars

L'urbanisation dans le tiers-monde prend souvent des proportions cauchemardesques. Si l'exode rural et la croissance démographique *se poursuivent à leur rythme* actuel, les villes des pays en développement *compteront* en l'an 2000 près de 2,1 milliards d'habitants contre 972 millions aujourd'hui, dont 10 % à 60 % survivent dans des bidonvilles. Ces bidonvilles, terrains de prédilection de tous les maux provoqués par la misère, risquent de provoquer un *« désastre »* si une planification *« intelligente »* ne permet pas de transformer des zones sordides en quartiers décents.

Ce constat d'une étude du Bureau international du travail (BIT) n'est pas nouveau. L'évaluation du coût d'une telle transformation l'est plus. Selon les estimations des auteurs de l'étude, il faudrait *quelque* 116 mil*liards de dollars (base 1975) pour* offrir d'ici à la fin du siècle un minimum de confort à ceux que d'aucuns appellent *désormais* les bidonvillois. La leçon d'expériences *tentées* dans certains pays en développement permet au BIT d'estimer que la part de l'investissement global, exprimé sous forme de salaire et réalisé par les habitants *eux-mêmes des bidon*villes associés à la construction de logements « rudimentaires », représenterait entre 23 milliards et *39 milliards de dollars. L'emploi* généré indirectement par la produc*tion et la distribution de matériaux* de construction amènerait la masse salariale globale entre 30 milliards et 60 milliards de dollars. Une solution séduisante dans la mesure où elle permettrait à une politique d'assainissement urbain de participer au développement économique d'un pays.

Sur cette base de calcul, l'investissement à réaliser par régions serait de 62 milliards de dollars pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de 11 milliards pour l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, de 10 milliards pour le continent noir, de 25 milliards pour l'Asie du *Sud et de 8 milliards pour l'Asie de* l'Est et le Pacifique. Cette entre*prise de reconstruction* pourrait donner du travail à l'équivalent de 120 millions de personnes par an et contribuerait à la solution de *« ce qui devient rapidement un problème sociologique majeur dans les centres urbains du tiers-monde »*. Défi pour les planifications, elle constitue également un défi financier, *116 milliards de dollars* constituant une somme considérable à mobiliser.

L'URSS au FMI ?

Selon des indications recueillies par le *Wall Street Journal* auprès d'experts économiques américains, de retour de Moscou, l'URSS réfléchirait actuellement sur le moyen de rejoindre des organisations économiques internationales, dont le FMI et la Banque mondiale.

L'idée ne serait encore qu'une hypothèse mais, selon M. Ed Hewett, l'un des analystes de l'institut américain Brookings Institution qui participait à la rencontre, le projet est *« sérieux »* car il a été évoqué par des personnalités soviétiques qui sont *« maintenant en position de faire quelque chose »*. *« C'est une avancée logique sur la route que l'URSS, selon moi, suit »*, a ajouté M. Hewett, dont les impressions sont *confirmées* par celles d'un autre expert, M. Herbert Levine.

Ce coup de sonde pourrait annoncer un changement radical dans l'attitude de *l'Union soviétique* qui voudrait jouer un rôle plus important dans *l'économie internationale*. Malgré les difficultés, cela correspondrait au souhait des Soviétiques de moderniser leur économie et de faire appel à des capitaux sur le marché international du crédit.

Déjà, la Banque soviétique pour le commerce extérieur est devenue cette semaine la première institution financière de l'URSS à participer à un syndicat de souscription d'une émission obligataire sur le marché international des capitaux. En 1985, l'URSS a *emprunté 1,5 milliard* de dollars sur les marchés internationaux et envisagerait de nouvelles opérations, notamment pour financer son déficit de la balance des comptes courants.

Cette évolution s'expliquerait aussi par la mauvaise situation de l'économie *soviétique* à un moment où ses recettes en devises sont affectées par la baisse des revenus pétroliers.

Des pays *socialistes européens* font déjà partie du FMI, la Roumanie, la Hongrie, la Yougoslavie et, depuis juin, la Pologne.

YOUGOSLAVIE

« Stabilisation », inflation et absentéisme

BELGRADE
de notre correspondant

Installé dans une chaleur torride, la Yougoslavie est envahie par des centaines de milliers de *touristes allemands, autrichiens,* italiens et français (il y a moins d'Américains que d'habitude) qui ont procédé à une occupation du littoral adriatique. S'y ajoutent nombre de voyageurs en transit vers la Grèce, la Bulgarie et le *Proche-Orient et d'ouvriers* turcs et grecs venant de l'Europe occidentale et se rendant, avec femmes et enfants, vers leur pays d'origine pour y passer des vacances.

Mais les Yougoslaves partent eux aussi en vacances. Estimant trop élevés les prix des hôtels et pensions dans leur propre pays, ils cherchent, par milliers, le repos dans des centres estivaux à l'étranger. On ne doit pas s'en étonner outre-mesure, les citoyens yougoslaves disposant ici, sur leurs comptes bancaires, de plusieurs milliards de dollars *d'économies dont ils ne sont* pas tenus de justifier l'origine, parfois douteuse. Ainsi, tandis que l'Etat, pour pouvoir honorer sa dette extérieure de 19 milliards de dollars, s'efforce d'assurer le plus possible de rentrées de devises, les citoyens, eux, en exportent. A voir la publicité faite dans la presse par les agences de voyages, invitant à visiter Majorque, Venise ou Florence, Paris ou les châteaux de la Loire, voire Saigon et Hongkong, on serait tenté de dire que, en Yougoslavie, l'Etat est pauvre mais *que les citoyens sont riches.*

Explosion des salaires

Le gouvernement fédéral est le seul à ne pas avoir pris de vacances. Il siège en permanence et *débite* des trains de mesures pour réaliser un programme dit de stabilisation économique à long terme. L'élaboration de ce programme avait duré trois ans et il est adopté depuis trois mois. Le volume de *ce document* est *comparable* à celui d'un dictionnaire en plusieurs volumes et il prête à plus d'un malendendu. La preuve en est que si sa première partie est *déjà réalisée* pour certains, pour d'autres son application n'est pas encore commencée. En tout cas, le premier ministre, M. Mikulic, a assuré catégoriquement les citoyens qu'ils n'auront pas à souffrir d'une pénurie de produits de grande consommation comme ce fut le cas en 1984 et 1985. Et, jusqu'à présent, il a tenu parole.

Il a eu, il est vrai, moins de succès dans la lutte contre l'inflation – « cancer » de l'économie nationale – qui, en juillet, *a été de plus de 90 % supé*rieure à celle du même mois de l'année précédente, les entreprises ayant constamment eu recours aux augmentations de prix *pour couvrir leurs pertes* et payer leurs ouvriers et employés. Pour mettre un terme à cette pratique, le gouvernement a décidé de les contraindre à ramener les prix actuels de certains produits à leur niveau de la fin du mois de juin dernier. L'opération est en cours et se heurte à toutes sortes de difficultés, la doctrine autogestionnaire voulant qu'il appartienne *au conseil ouvrier et non à une* autorité politique quelconque de fixer les prix des produits d'une entreprise.

Un autre problème d'actualité est celui que pose au gouvernement, depuis quelques *semaines,* une véritable explosion des salaires, y compris dans des entreprises travaillant à perte. Le gouvernement a décidé, dans ce cas également, de *contraindre* ceux qui avaient perçu des salaires non justifiés par l'accroissement de la production à rendre une partie des sommes reçues. On imagine les *protestations qui s'élèvent* et les ouvriers de nombreuses entreprises refusent de rendre quelque somme que ce soit.

Le gouvernement a pris enfin *des mesures pour accroître la* production, seule voie pour sortir de la crise. Mais les problèmes là aussi sont immenses. L'agence Tanjug affirme, dans *une information publiée* au mois d'août, que les ouvriers et les employés du secteur socialisé de l'économie (au total six millions) ne travaillent en moyenne que trois ou quatre heures par jour (au lieu de huit), que six cent mille sont chaque jour absents pour une raison ou une autre, et que huit cent mille passent la moitié de leurs heures de travail dans des réunions et des conférences. Et il n'y a pas que de l'humour dans le commentaire de cet hebdomadaire belgradois qui, réagissant à une proposition des syndicats de réduire de huit *à sept heures* la journée de travail, écrit : *« Il n'y aurait là aucun progrès. Ce serait un recul social et une atteinte aux droits de la classe ouvrière qui travaille déjà bien moins de sept heures par jour. »*

PAUL YANKOVITCH.

SOCIAL

Les salaires des cadres dans les PME sont davantage individualisés

« L'individualisation significative des salaires, observée en 1984, est une caractéristique de la politique salariale des cadres dans les PME » pour 1985, indique une enquête de la Commission générale d'organisation *scientifique (CEGOS)*, organisme privé de formation à la gestion du personnel. Cette enquête a été réalisée auprès de 240 entreprises de moins de 500 personnes (91 % des entreprises ayant un effectif compris entre 101 et 500 personnes), 65 % appartenant à l'industrie et 35 % au tertiaire. 59 % des entreprises ont augmenté leurs cadres en 1985 *« de façon spontanée »* (contre 31 % en 1984) et non plus *« en application d'un accord de salaire »*.

La CEGOS relève aussi pour les cadres des PME que les augmentations générales (accordées d'une manière très majoritairement uniforme par 87 % des *entreprises,* contre 90 % en 1984) *« ont été en moyenne inférieures à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation »* (4,39 % en moyenne). Seules 9 % des entreprises étudiées (contre 13 % en 1984) ont accordé des augmentations *supérieures* à 6 %.

Comme en 1984, *« 90 % des entreprises ayant répondu à l'enquête ont donné des augmentations individuelles à certains de leurs cadres en 1985. Les ratios sont très proches les uns des autres dans les différents secteurs »* (avec un maximun de 100 % dans les biens intermédiaires et un minimum de 77 % dans le bâtiment et les travaux publics). La moyenne de ces augmentations s'élevait à 2,53 %, la CEGOS observant *« une tendance à l'élévation du niveau des augmentations individuelles »*. 34 % des entreprises ont accordé en 1985 des augmentations individuelles à leurs cadres supérieures à 4 %, 36 % des hausses inférieures à 2 %. Les critères d'attribution de ces augmentations sont dans 97 % des cas la qualité de la performance, dans 83 % des cas la *« promotion dans une classification supérieure »*, mais il pouvait s'agir aussi de rattrapage par rapport à une précédente augmentation *« déjà lointaine »* (51 %). La CEGOS souligne que *« dans les services, les augmentations individuelles tiennent plus à la promotion dans une classification supérieure ou à l'ancienneté de la dernière augmentation que dans d'autres secteurs »*.

Selon l'étude de la CEGOS, *« le pourcentage des cadres bénéficiaires d'augmentations individuelles »*, dans les PME interrogées, est *« en moyenne de 46,50 % »*. Dans 27 % des cas, plus de 75 % des cadres bénéficient de telles augmentations, tandis que dans 11 % des entreprises (contre 17 % en 1984), les jeunes cadres bénéficient de revalorisations individuelles *« particulières et systématiquement »*. L'enquête fait également apparaître *« une nette régression »* de l'attribution d'avantages complémentaires, *« particulièrement pour les avantages en nature et les mois supplémentaires de salaire »*. Mais la proportion d'entreprises qui accordent des primes de résultat est en augmentation : 42,5 % en 1985, contre 36 % en 1984.

Economie

AFFAIRES

British Airways achète seize Boeing 747

La société Boeing a enregistré la plus importante commande d'avions civils qu'elle ait jamais reçue, la compagnie aérienne British Airways ayant décidé de lui acheter ferme seize quadrimoteurs 747-400 et de prendre une option sur douze autres exemplaires de cet appareil.

Le montant du contrat s'élève à 2,3 milliards de dollars (15 milliards de francs) pour la commande définitive et à 4,1 milliards de dollars (27 milliards de francs) si l'on rajoute les appareils en option. British Airways a choisi d'acquérir ces avions en location-vente.

Les livraisons seront étalées du printemps 1989 au mois de décembre 1990 et les options pourraient être mises en service de 1991 à 1994.

Les nouveaux appareils seront équipés de moteurs Rolls Royce 524 D 4 D, de la famille RB 211, qui valent au motoriste britannique une commande ferme de 600 millions de livres (6 milliards de francs). Le premier ministre, Mme Thatcher, s'était refusé à intervenir auprès de la British Airways en faveur du réacteur de Rolls-Royce qui était en compétition avec les moteurs des américains General Electric et de Pratt et Whitney. Elle avait estimé que le moteur retenu devait être le plus performant et que l'industrie britannique n'avait pas à être protégée de la concurrence étrangère.

La première conclusion à tirer de la signature de cet énorme contrat est que Boeing continue à dominer le marché des avions long courrier avec son 747. Grâce à la version 400, pilotée à deux, et d'un rayon d'action de 13 000 kilomètres pour quatre cent dix-huit passagers, le géant américain engrange commande sur commande : en mars, Singapore Airlines lui a acheté quatorze appareils de ce typ plus six options, et, en mai, Lufthansa en a commandé six plus neuf options. Le 747 n'a plus de concurrents et ses challengers, Mc Donnel Douglas avec son MD 11 dérivé du DC 10 et Airbus avec l'A 340, hésitent à se lancer sur le créneau du long courrier.

La deuxième conclusion est que la médiocrité de la conjoncture du transport aérien qui voit un recul de la demande notamment sur l'Atlantique nord ne décourage pas les compagnies de moderniser leurs flottes. British Airways n'a pas hésité à se lancer dans un achat de grande ampleur malgré de mauvais résultats d'exploitation pendant l'hiver et le printemps de 1986.

ENTREPRISES

Renault ne construira pas la Supercinq en Pologne

Le marché automobile polonais ira-t-il aux Japonais ? Renault vient de décider de retirer sa proposition, faite il y a un an et demi, de construire des Supercinq en Pologne. Il s'agissait d'une refonte complète de l'usine SSO de Varsovie, qui fabrique des Polski, en accord avec Fiat. Ces modèles étant dépassés, les autorités polonaises ont lancé un appel d'offres, auquel ont répondu Renault, Fiat et les constructeurs japonais. La Régie proposait d'assembler environ 100 000 Supercinq par an et quelques fourgonnettes, mais les Polonais souhaitaient que tous les équipements nécessaires soient financés par un prêt de l'Etat français de 1,5 milliard de francs à des conditions privilégiées.

Après des hésitations (antérieures au 16 mars), le ministère des finances a refusé. Le « risque » en Pologne, pays déjà très endetté, était considéré comme trop élevé. La Régie a contacté diverses banques, mais elles se sont toutes récusées. Aussi, Renault a écrit le 17 juillet au gouvernement polonais pour lui notifier qu'il retirait son offre.

Fiat semble avoir les mêmes difficultés pour obtenir un crédit italien, explique-t-on à la Régie, où l'on craint que ce ne soit les Japonais qui, en définitive, emportent le marché.

Volvo s'associe à General Motors

L'américain General Motors, premier constructeur automobile mondial, et le suédois Volvo ont décidé de créer une société commune aux Etats-Unis pour construire des camions. Cette société, baptisée Volvo GM Heavy Truck, fabriquera et commercialisera de gros poids lourds de plus de 15 tonnes. Elle sera opérationnelle dans deux ans. Une société identique sera implantée au Canada. Dans les deux cas, Volvo détiendra 65 % du capital et en assurera la direction. Cet accord, qui doit être approuvé par les gouvernements concernés, obligera GM à fermer son usine de Pontiac (Michigan). La nouvelle société conjointe construira de 20 000 à 25 000 camions par an dans les usines de Volvo, à New-River-Valley (Virginie) et à Orrville (Ohio). Elle pourrait prendre 18 % du marché.

La Bank of Oklahoma bénéficie d'une aide fédérale américaine

Les autorités bancaires fédérales américaines ont annoncé un programme de 130 millions de dollars pour venir en aide à une banque d'Oklahoma-City, la Bank of Oklahoma, en proie à de graves difficultés financières. Cette aide gouvernementale consentie à la banque, dont les actifs sont estimés à 500 millions de dollars, est la première de ce type pour un groupe financier possédant plusieurs banques. La Bank of Oklahoma est l'une des onze filiales bancaires de BancOklahoma Corp., dont les actifs sont supérieurs à 2,5 milliards de dollars. Dans un communiqué, la Federal Deposit Insurance Corp. (FDIC), système fédéral d'assurance des dépôts bancaires, a précisé que l'aide gouvernementale était nécessaire car la Bank of Oklahoma *« risquait de fermer »*. La FDIC, poursuit le texte, *« a estimé qu'accorder une assistance représente pour elle la solution la moins coûteuse »*. La Bank of Oklahoma d'Oklahoma-City doit être fusionnée avec la filiale du groupe de Tulsa, dans le même Etat. Cette dernière, avec des actifs de 1,6 milliard de dollars, est la principale filiale bancaire de BancOklahoma.

Un château de Saint-Emilion pour les Danois

Un importateur danois de vins, la société Hans Just, a acheté le château Frombauge, dans le vignoble de Saint-Emilion, pour la somme de 75 millions de francs. Le château Frombauge a une superficie de 75,8 hectares, dont 50 produisent un grand cru rouge.

Démissions en série chez BankAmerica Corp.

Quelques jours à peine après le départ de M. John Poelker, lequel entendait officiellement *« consacrer davantage de temps à sa famille »*, un autre dirigeant de BankAmerica Corp., dont le siège est à San-Francisco, a décidé de s'en aller. Après le directeur financier du groupe, lequel n'avait pris ses fonctions que depuis six mois à peine, c'est au tour de M. Charles R. Schwab, l'un des membres du conseil d'administration, de présenter sa démission. M. Schwab était entré au *board* en 1983, lorsque sa firme de courtage, Charles Schwab and Company, avait été rachetée par le groupe bancaire américain.

Selon le communiqué de la banque, laquelle s'est refusée à fournir d'autres explications, M. Schwab a démissionné pour se consacrer plus complètement à sa firme. Pour les observateurs, il est clair cependant que ces deux départs, qui interviennent alors que BankAmerica fait état de très mauvais résultats financiers trimestriels, préfigurent un projet plus vaste de réorganisation de cette société-holding qui coiffe la banque du même nom.

ICI acquiert Glidden

Imperial Chemical Industries (ICI) annonce qu'elle rachète le fabricant américain de peintures Glidden pour la somme de 390 millions de livres (3,9 milliards de francs) au groupe britannique Manson Trust. Glidden est installé à Cleveland (Ohio), aux Etats-Unis, et emploie quatre mille cinq cents salariés. Son rachat porte à plus de 1 milliard de dollars (6,7 milliards de francs) les investissements réalisés par ICI outre-Atlantique au cours des dix-huit derniers mois.

● **Le Brésil consacre 650 millions de dollars à son agriculture.** – Le président brésilien José Sarney a rendu public le plan de développement agricole dont il attend une augmentation de 10 % par an des productions céréalières alimentaires pendant les trois prochaines années. Il s'agit d'obtenir, en 1989, une récolte de 71,6 millions de tonnes de céréales, soit 15 millions de plus qu'en 1985, année de la meilleure récolte de l'histoire du Brésil.

Le président Sarney a décidé d'affecter 650 millions de dollars (4,3 milliards de francs) au secteur agricole. Les crédits d'équipements seront doublés par rapport à ceux de l'année précédente et un mécanisme de fixation de prix minima permettra un réajustement du revenu des agriculteurs. – *(AFP.)*

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 11 au 14 août

Paliers de décompression

Le syndrome du 15 août ? Au cours de cette semaine réduite à quatre séances par la fête de l'Assomption, le phénomène n'a qu'assez peu exercé ses effets rue Vivienne. Plus surprenant : pour la première fois depuis quinze jours, une véritable reprise s'est produite sous les lambris. Elle n'a sans doute pas revêtu une très grande ampleur : 2 % de hausse ont été mesurés à l'indice CAC et 2,4 % à l'indicateur instantané. En revanche, malgré une allure assez irrégulière, le marché a fait un parcours sans faute. Pas une journée ne s'est ponctuée par une baisse. Même la séance de mercredi, pourtant assez discutée par rapport aux précédentes (+ 0,65 % lundi, + 0,86 % mardi) s'est achevée sur un léger gain (+ 0,33 %). A la veille du long week-end, la Bourse s'est même offert le luxe d'allonger un peu la foulée (+ 0,54 %). La performance est d'autant plus remarquable que cette période de l'année est traditionnellement creuse. Les commandants des grands vaisseaux de l'investissement se dorent au soleil et, en leur absence, leurs seconds se gardent bien de toute initiative hardie, se bornant le plus souvent à prendre les dispositions nécessaires pour parer au mauvais temps, si d'aventure le mercure venait à baisser.

Solidement ancrées, les habitudes n'ont sans doute pas changé. Mais les mentalités ont évolué. La preuve en est : pas une seule fois les niveaux de transactions sur les valeurs françaises cotées au RM (règlement mensuel) ne se sont beaucoup éloignés du milliard de francs. Cette barre a même été franchie mardi (1 062 millions de francs). Bref, une forte activité a régné, se révélant trois fois plus élevée que l'an dernier à pareille époque. Certes, d'assez nombreux dégagements se sont produits, à rapprocher des mesures de précaution évoquées. Mais, parallèlement, les courants d'achats ont été fournis. A telle enseigne que nombre de valeurs ont distancé le peloton au coup de pédale somme toute assez tranquille.

De grandes valeurs se sont distinguées, comme Presses de la Cité, Matra, Leroy-Somer, Club Méditerranée, Darty, Casino, en s'avançant de 6 % à 9 %. CSF a fait partie de l'échappée. L'action du groupe a même eu la vedette, en crevant pour la première fois de l'histoire le plafond des 1 600 F, s'adjugeant 6 % de gain hebdomadaire au passage. Le bâtiment, en particulier, a été à l'honneur avec Auxiliaire d'entreprises, Poliet et Bouygues montés sur le podium. Même L'Air liquide, dure à bouger en temps ordinaire, a poussé une petite pointe après l'annonce de son investissement massif aux Etats-Unis (1,1 milliard de dollars, soit 7,4 milliards de francs environ). Le groupe lance une OPA amicale sur la firme américaine Big Three, qui a toutes les chances de réussir, ce qui lui donnera la possibilité de passer de la quatrième à la deuxième place au classement des producteurs américains de gaz industriels *(voir ci-dessous)*.

En résumé, l'actualité boursière a été fertile en événements, soulignant, s'il en était besoin, l'intérêt soulevé par les valeurs françaises. Faut-il s'en étonner dans la mesure où les encouragements, il est vrai, n'ont pas manqué. Ils sont d'abord venus du front de l'économie avec la hausse (estimée) du PIB pour le deuxième trimestre (+ 1,1 %), qui confirme la reprise de l'expansion et la sagesse exemplaire de l'inflation pour juillet (entre 0,1 % et 0,2 % de hausse pour les prix de détail) ; puis des Etats-Unis où Wall Street, stimulé par l'espoir d'une désescalade des taux d'intérêt, a, semble-t-il, tourné le dos à ses problèmes pour se rapprocher à moins de 4 % de ses plus hauts niveaux. Et puis, surtout, la baisse du dollar a joué un rôle d'adjuvant. La dépréciation de la devise américaine pousse les détenteurs de capitaux libellés dans cette monnaie à chercher des refuges. Les valeurs mobilières en constituent d'excellents. La hausse de toutes les places financières internationales ces derniers jours, de Tokyo en particulier, qui caracole sur de nouveaux sommets, n'a pas d'autres explications. Paris n'a pas échappé à la contagion. L'économie française avait pour elle d'avoir pris un train de retard dans le convoi de l'expansion. Avec les promesses qu'elle porte, la marge de redressement est assez large pour attirer le chaland. Si les étrangers ne se bousculent pas au portillon de la rue Vivienne, leur présence est affirmée et leur attention soutenue. Ils ne sont pas les derniers à venir en éclaireurs à la corbeille. Notre place n'est-elle pas la moins chère du monde ?

Les professionnels se disaient ravis du déroulement des opérations avec, d'un côté, les dégagements de précaution effectués par les investisseurs domestiques soucieux de protéger leurs arrières, de l'autre, les actions de commando lancées par les plus téméraires en vue de renforcer leurs positions. Ce judicieux mélange permet à la Bourse de respecter les paliers de décompression dans sa remontée. Il la met à l'abri des mauvaises surprises, à moins de 7 % aussi de ses plus hauts niveaux historiques. Adossé à son pilier favori, un oracle du palais Brongniart donnait jeudi sa version hippique du spectacle : *« La Bourse se comporte comme un cheval fougueux. Elle piaffe. Mais le cavalier la retient par les rênes. »*

ANDRÉ DESSOT.

Objet d'une OPA de L'Air liquide

Big Three doit justifier son « rating »

Le groupe français L'Air liquide, numéro un mondial pour les gaz industriels, a officiellement présenté, le 14 août, son offre publique d'achat (OPA) sur la firme américaine Big Three, précisant les modalités de cette opération dont le principe avait été annoncé vingt-quatre heures plus tôt (*le Monde* du 14 et 15 août). L'Air liquide propose 29 dollars pour chacune des 36,3 millions d'actions de Big Three Industries, cette offre étant valable jusqu'au 11 septembre prochain.

Dans le même temps, le numéro cinq américain, en termes de production de gaz industriels, qui dispose d'un bon « rating » (cotation du risque d'une entreprise établie par des organismes spécialisés), à savoir A-1 chez Moody's Investors et A-Plus chez Standard and Poor, va sans doute voir sa cote financière révisée par les deux grands noms du marché de l'évaluation des entreprises.

Ainsi, Moody's a déjà fait savoir qu'il envisageait un réexamen, *« en vue d'une baisse possible »* du « rating » de Big Three, et Standard and Poor a indiqué de son côté que la firme américaine était désormais sous observation pour une durée de trois mois. Moody's craint que L'Air liquide ne démembre le groupe américain après en avoir pris le contrôle.

A l'origine de ces craintes, le spécialiste invoque les exemples récents survenus aux Etats-Unis à propos de certaines OPA au cours desquelles l'acquéreur s'est contenté de rembourser les emprunts contractés pour financer sa prise de contrôle en vendant certains actifs de l'entreprise dont il prenait possession, observe-t-on chez Moody's. Dans cette hypothèse, les garanties dont disposent les créanciers de Big Three se trouveraient amenuisées.

Pour sa part, Standard and Poor s'est contenté d'indiquer qu'il ne disposait pas encore des éléments d'appréciation suffisants pour savoir dans quel sens pourrait être modifié le « credit rating » de Big Three. Interrogé sur ce point, un porte-parole du groupe américain a regretté l'*« empressement »* des cabinets d'expertise à porter un jugement sur la signature de Big Three.

Quant à L'Air liquide, il a déjà fait savoir que le montant de la transaction (1,05 milliard de dollars, soit environ 7 milliards de francs au cours actuel du billet vert) serait financé pour moitié par un emprunt lancé aux Etats-Unis et, pour le solde, par une augmentation de capital ou par un emprunt émis sur le marché français.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 août

COURS	ÉCHÉANCES				
		Août 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Premier	–	111,05	112,10	113,20	113,25
+ haut	–	111,05	112,10	113,30	113,35
+ bas	–	111,05	112,95	113,15	113,20
Dernier	–	111,05	112,00	113,20	113,30
Compensation .	–	111,05	112,00	113,20	113,30

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	11 août	12 août	13 août	14 août	15 août
RM	1 080 591	1 282 095	1 183 867	–	–
Comptant :					
R. et obl. .	5 055 627	5 329 365	5 251 275	–	–
Actions ..	193 069	210 078	283 936	–	–
Total	6 329 287	6 821 538	6 719 078	–	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	144,9	146,1	146,1	–	–
Étrangères	104,7	105,9	107,1	–	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance .	145,5	146,9	147,2	148,4	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	380,4	383,4	384,0	385,3	–

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot SA	294 365	308 289 749
Thomson CSF ...	167 120	259 490 768
Michelin B	68 523	226 692 568
Chargeurs SA ...	152 493	215 293 260
Lafarge-Coppée .	151 413	204 129 045
CGE Part	60 610	159 987 095
Navigation mixte	108 308	133 440 177
Deutsche Bank ..	47 576	128 469 696
Midi (Cie du) ...	69 074	118 341 609
BSN	26 185	105 666 776
Agence Havas ...	58 060	103 317 796

(*) Du 8 au 14 août inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 8 août	Cours 14 août
Or fin (kilo en barre) ...	79 000	83 300
– (kilo en lingot) ...	78 800	81 400
Pièce française (20 fr.) .	518	544
Pièce française (10 fr.) .	408	395
Pièce suisse (20 fr.) ...	514	539
Pièce latine (20 fr.)	460	480
● Pièce tunisienne (20 fr.)	445	490
Souverain	607	614
Souverain Elizabeth II ..	590	600
● Demi-souverain	370	350
Pièce de 20 dollars	2 900	2 890
– 10 dollars	1 520	1 510
● – 5 dollars	1 000	985
– 50 pesos	3 000	3 195
● – 20 marks	630	655
– 10 florins	470	501
● – 5 roubles ...	376	370

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Amgold	+ 25,7	Alsthom	– 7,4
Ofsil	+ 23,6	Géophysique ..	– 7,4
Western Deep.	+ 21,2	Poclain	– 6,6
Randfontein ..	+ 19,6	Saupiquet	– 5,7
East Rand	+ 17,5	Nordon Cde ...	– 5,4
P.M. Labinal ..	+ 17,4	Skis Rossignol .	– 4,3
Harmony	+ 17	Compt. Moder.	– 4,0
Fives-Lille	+ 16,8	Salvépar	– 3,6
Duefontein ...	+ 16,0	Sommer-Allib. .	– 3,4
Waal Reefs ...	+ 16,0	Alcatel	– 3,1

BONS DU TRÉSOR

Séance du 14 août 1986

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Sept.	93,39	93,37	93,37	– 1
Déc.	93,55	–	93,55	+ 1
Mars	93,66	93,63	93,64	+ 2
Juin	93,67	93,64	93,66	+ 4

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Reprise

Une détente des taux d'intérêt obligataires et l'anticipation d'un nouvel abaissement du taux d'escompte (démenti dans les faits) ont stimulé Wall Street, où le marché a été actif. L'indice des valeurs industrielles a repassé dès lundi la barre de 1 800 et a terminé avec des gains de 72,97 points, à 1 855,59, par rapport à la clôture de vendredi dernier, ce qui représente le troisième record de hausse hebdomadaire.

Les observateurs ont attribué la prudence des investisseurs à la réticence que semble manifester la RFA à accepter le plan américain de détente des taux d'intérêt internationaux. Les milieux boursiers attendaient également avec appréhension la date d'expiration d'opérations multiples reliées aux indices boursiers auxquelles les grandes institutions financières se livrent mensuellement et qui ont antérieurement provoqué des fluctuations aussi erratiques qu'imprévues.

	Cours 8 août	Cours 14 août
Alcoa	34 1/4	37 1/8
ATT	23 7/8	23 3/8
Boeing	58 1/8	59 1/2
Chase Man. Bank ..	38 7/8	41 1/4
Du Pont de Nemours	78 1/4	79 1/8
Eastman Kodak ...	54 7/8	56 3/8
Exxon	62 5/8	64 7/8
Ford	54 1/2	59 1/4
General Electric ...	73 1/2	76 3/8
General Motors ...	70 1/8	70 1/2
Goodyear	31 1/4	32 1/2
IBM	130	133 3/8
ITT	52 5/8	53 3/4
Mobil Oil	32 1/2	34 7/8
Pfizer	66 1/2	69 3/4
Schlumberger	29 5/8	32 3/8
Texaco	30 7/8	31
UAL Inc.	49 7/8	54 1/4
Union Carbide	20 5/8	21 3/4
US Steel	16 3/4	17 1/8
Westinghouse	54	57 3/4
Xerox Corp	54 1/2	55 5/8

LONDRES

En hausse

La reprise a été attribuée par les analystes à la forte performance de Wall Street, les espoirs d'une réduction concertée des taux d'intérêt dans le monde occidental et une série de résultats de sociétés satisfaisants. Les mines d'or et de platine et les sociétés possédant des intérêts dans les métaux précieux se sont distinguées au départ grâce à la montée en flèche des cours du lingot par crainte que l'instauration des sanctions contre l'Afrique du Sud n'amène ce pays à restreindre ses exportations de ses métaux en guise de représailles.

Indices « F.T. » : industrielles : 1 271 (contre 1 217,4) ; mines d'or, 229,6 (contre 202,9) ; fonds d'Etat, 89,29 (contre 88,86).

	Cours 8 août	Cours 14 août
Beecham	375	403
Bowater	288	328
Brit. Petroleum ...	585	601
Charter	245	250
Courtaulds	254	269
De Beers (*)	600	683
Free Gold (*)	7 1/2	8 3/8
Glaxo	948	1000
Gt. Univ. Stores ...	12 1/8	13 7/8
Imp. Chemical	979	10 3/32
Shell	826	856
Unilever	17 1/2	17 29/32
Vickers	391	398
War Loan	37 13/16	38 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

En progrès

Malgré un net recul dû à d'importantes prises de bénéfices vendredi, le marché boursier de Francfort a été nettement orienté à la hausse au cours de la seconde semaine d'août. Par rapport au creux du 22 juillet, l'indice de la Commerzbank a remonté de 15 %, et dépassé son niveau élevé de la fin de l'année 1985. Il a terminé la semaine à 2 009 vendredi, contre 1 952 points précédemment vendredi 8 août. La semaine boursière a été marquée par la hausse fulgurante des actions des chaussures de sport Puma, qui avaient gagné plus de 1 000 DM jeudi par rapport à leur introduction à 310 DM le 25 juillet.

	Cours 8 août	Cours 14 août
AEG	296	311,50
BASF	259	264
Bayer	279,50	285
Commerzbank	319,40	316
Deutschebank	822	820
Hoechst	259	266
Karstadt	427,50	420
Mannesman	193	180,50
Siemens	663	687
Volkswagen	474,50	511

TOKYO

Nouveaux records

Les indicateurs se sont résolument orientés à la hausse cette semaine à la Bourse de Tokyo, stimulés par la reprise de Wall Street et la perspective d'une baisse concertée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, en RFA et au Japon. L'indice Nikkei a terminé la semaine sur le record de 18 376,41 yens vendredi, soit un gain depuis lundi de 940,88 yens. Il avait gagné 113,60 yens la semaine précédente.

	Cours 8 août	Cours 14 août
Akai	410	405
Bridgestone	652	640
Canon	942	890
Fuji Bank	1 560	1 750
Honda Motors	1 060	1 020
Matsushita Electric	1 340	1 250
Mitsubishi Heavy ..	528	583
Sony Corp.	2 960	2 820
Toyota Motors	1 440	1 370

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

A l'assaut des forteresses nationales

Le fait saillant de l'été est la percée des banques américaines d'investissement sur les marchés domestiques des capitaux européens. Cette attaque en règle, qui s'inscrit dans le grand mouvement de libéralisation et d'internationalisation de tous les grands marchés *des capitaux du monde* et qui, à son tour, donne naissance à une globalisation dont l'effet ultime sera d'abolir les frontières séparant l'euromarché de ses contreparties nationales, s'est manifestée sous la forme de deux opérations.

La *première a été, vers la fin juillet*, l'émission par Salomon Brothers *de 20 000* warrants donnant droit aux porteurs d'acquérir au cours des six prochains mois 200 millions de deutschemarks d'obligations 5,75 % à dix ans du gouvernement allemand. Une semaine plus tard Morgan Guaranty s'en prenait au marché *néerlandais en offrant* 10 000 warrants, chacun d'entre eux permettant d'acheter au cours des douze prochains mois dix obligations 6,25 % à dix ans d'une valeur faciale unitaire de 1 000 florins du gouvernement néerlandais.

Les deux transactions couvertes en l'espace de quelques heures seulement se sont avérées des succès éclatants. On peut maintenant s'attendre à voir des opérations du même type s'effectuer en Suisse, en France, en Belgique et d'une *manière générale sur tous les marchés* où la liquidité des emprunts d'Etat est suffisamment importante. Il est évident qu'en l'état actuel, l'émission internationale de warrants destinés à donner accès au papier du gouvernement français reviendrait à *manufacturer de l'eurofranc. Toute*fois les dernières batteries constituant le contrôle des changes en France sont appelées à disparaître bientôt. Dès que les banques domiciliées en France seront autorisées à prêter des francs à des non-résidents la différence entre eurofrancs et francs domestiques disparaîtra.

Les banques françaises sont-elles culturellement préparées à affronter le grand élan qui porte à l'internatio*nalisation de tous les grands mar*chés du monde ? Les Salomon Brothers, Goldman Sachs, Shearson Lehman, Merrill Lynch, Morgan Guaranty et autres Crédit Suisse-First Boston soit ont déjà solidement pris pied en France soit sont en train d'y développer rapidement leur implantation. Fourmillant d'imagination et forts de leur expérience internationale ces établissements risquent de se tailler la part du lion en France où les départements domestiques des banques françaises n'ont pas encore assimilé les techniques nouvel*les récemment introduites* dans l'Hexagone mais depuis long*temps en vigueur* sur l'euromarché. Faudra-t-il par exemple que ce soit également Salomon ou Morgan qui soient les premiers à offrir sous leurs propres signatures des bons du Trésor français sur la scène internationale ?

L'optimisme est de retour au début de cette deuxième quinzaine d'août. L'espoir de voir l'Allemagne enfin accepter d'abaisser ses taux d'intérêt, décision qui ne manquerait pas alors d'influencer dans la *même* voie les Japonais et, après une chute *ininterrompue, la stabilisation* apparente du dollar aux environs de 2,05 contre le deutschemark sont les deux principaux facteurs à la base d'un sentiment, de confiance qu'on n'avait pas vu fleurir depuis longtemps sur l'euromarché.

Même le secteur de l'ECU, marché qui avait été particulièrement affecté depuis le début de l'été par le pessimisme généralisé à l'égard de tout ce qui se présentait à taux fixe, *s'en est du coup trouvé* requinqué. Cela ne signifie pas pour autant que le compartiment du marché international des capitaux libellé dans la devise de la CEE est sorti de l'auberge. En tant *que devise*, l'ECU reste très affaibli par suite de *l'affaissement* de la livre sterling. Or on ne voit pas cette dernière se raffermir parce que même si le prix du pétrole s'améliore, le sterling restera sous le coup d'une profonde incertitude politique appelée à se prolonger jusqu'aux prochaines élections en Grande-Bretagne dont on ne sait encore si elles auront lieu en 1987 ou 1988.

Dans l'immédiat, le peu d'euro-émissions *nouvelles en ECU* au cours des six dernières semaines, la meilleure tenue du marché du deutschemark et l'ambiance généralement plus détendue des deux côtés de l'Atlantique ont permis à la compagnie d'assurances néerlandaise *Aegon de lancer, mercredi, sous* l'égide de la Société générale, un emprunt de 101 millions d'ECU qui a été bien accueilli. D'une durée de neuf ans, il a été offert avec un coupon annuel de 7,25 % sur un prix de 99,50 afin de procurer à échéance un rendement brut de 7,33 %. L'excellente notoriété *dans les pays du Benelux d'Aegon*, ultime produit de fusions de sociétés dont les origines remontent au début du dix-neuvième siècle, lui assurait d'emblée un placement sans histoires entre Amsterdam, Bruxelles et Luxembourg.

Une gestion d'endettement exemplaire

Mardi la BNP a lancé au pair une euro-émission à taux variable sur dix *ans de 100 millions d'ECU dont* l'intérêt semestriel sera le taux interbancaire *offert* sur les dépôts en ECU à trois mois (Libor). L'aspect le plus fascinant de l'opération n'est pas l'émission en elle-même, qui n'offre pas de grands avantages pour *l'emprunteur, mais ce qu'elle* abrite... Le produit de l'émission servira à refinancer à de meilleurs termes un emprunt en ECU réalisé par la BNP en octobre 1985 sur le marché américain.

Celui-ci, après avoir permis aux *investisseurs d'outre-Atlantique* de réaliser un gain en devise de l'ordre *de 30 %* à la suite de la chute du dollar, a été racheté par la BNP à un prix d'environ 97. La différence de 3 % ainsi obtenue par rapport à la parité du prix de la nouvelle euro-émission donnera à la BNP des capitaux à un coût qui sera en bout de course de quelque 45 points de base inférieur au Libor. De plus, ce coût sera fixe alors qu'auparavant la BNP n'était pas assurée d'obtenir toujours le même par suite du jeu des reports *et* déports *sur* lequel était assise la transaction américaine. L'ensemble est l'exemple type d'une belle gestion de son endettement en devises étrangères de la part d'une banque française.

On assistera, le 20 août prochain, au lancement de la cinquantième euro-mission en francs français depuis la réouverture de ce secteur en avril 1985. Ce jour-là Statoil, société pétrolière contrôlée par l'Etat norvégien, viendra sous la houlette de la BNP rechercher *700 millions* de francs sur sept ans au travers d'un euro-emprunt à taux variable. Le montant des euro-émissions libellées dans la devise tricolore a *dépassé les 25 milliards* de francs depuis le printemps 1985. C'est bien. Mais un peu plus de la moitié de ce volume a été émis en faveur d'emprunteurs français. C'est trop si l'on veut *que le secteur de l'euro*franc français soit partie intégrante du marché international des capitaux. Il y a belle lurette que les débiteurs américains sont en minorité *dans le secteur libellé en dollars.*

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

L'euphorie du métal jaune

Une fois n'est pas coutume, l'or a cette semaine ravi la vedette aux devises et aux produits financiers, en se hissant d'entrée de jeu, le lundi 11 août, vers des sommets inconnus depuis mars 1984. L'once de métal fin progressait de 26 dollars à Londres, pour s'établir à 394,5 dollars. Le mouvement gagnait Paris (383,99 dollars) et Zurich (385,39 dollars). A New-York, qui avait *donné dès le 8 août le signal de la* hausse, l'once s'établissait à *391,40 dollars.*

Cette euphorie aussi spectaculaire qu'inattendue faisait tache d'huile sur les mines d'or cotées en Bourse. Buffelsfontein, Amgold et Western Deep se renchérissaient de près de 20 % à Paris, où l'emprunt 4,5 % 1973 reprenait 2,9 %.

Si le métal jaune a pu puiser quel*que vigueur dans le fléchissement* du dollar, c'est surtout un faisceau d'incertitudes économiques et politiques qui lui a donné son nouvel éclat. La crainte de voir l'Afrique du Sud réagir à des sanctions occidentales par une cessation des ses ventes de platine a d'abord dopé le métal blanc, qui a mécaniquement entraîné l'or dans son sillage. Des inquiétudes sur la santé de l'écono*mie américaine, et du président* Reagan, ont encore stimulé ce métal, de même que l'éventualité (pourtant ténue) d'une reprise de l'inflation, après la remontée des prix pétroliers liée à l'accord récent interveau à l'OPEP. Conscients d'avoir ces derniers temps négligé ce type de placements, les investisseurs *ont en outre voulu profiter de* l'attrait moindre des Bourses de valeurs en demi-sommeil pour tester l'or.

Le 12 août, des prises de bénéfice entraînaient cependant un repli des cours. L'once redescendait à 384 dollars à Londres et à 381,2 dollars à Paris. Le peu de crédit donné par des négociants sud-africains à l'hypothèse d'une cessation brutale *de ses ventes de métaux précieux* par Pretoria freinait les élans.

Les 13 et 14 août, le marché de l'or se montrait plus irrégulier, évoluant au gré des influences contradictoires des acheteurs, encore nombreux, et des investisseurs prenant leur bénéfice, qui pesaient sur la tendance. Si les vendeurs semblaient *l'emporter jusqu'à jeudi (l'once se* traitait à Londres à 384,2 dollars) une reprise s'amorçait le 15 août à Hongkong (388 dollars) et sur la place britannique (386,40 dollars l'once). De l'avis de nombreux spécialistes, l'or n'a pas pour autant retrouvé les conditions d'une amélioration durable. Si la demande apparaît soutenue (du côté japonais notamment), l'offre l'est encore *davantage. La chute des revenus* pétroliers de l'URSS pourrait inciter rapidement les Soviétiques à écouler une partie de leur or, afin de profiter des meilleurs prix. On verra alors quelles sont les véritables capacités de résistance du métal.

Coincé entre l'espoir d'une baisse concertée des taux d'intérêt et la crainte d'une action monétaire menée en ordre dispersée, le dollar a cette semaine fluctué dans les deux sens sans trop savoir quelle orientation prendre. A ce petit jeu de yo-yo, *la devise américaine s'est quand* même encore dépréciée, de 0,6 % seulement vis-à-vis du franc français, mais de 1,4 % par rapport au deutschemark. La relative faiblesse des échanges, liée à la proximité du long week-end de l'Assomption, n'a, il est vrai, pas joué en sa faveur.

La perspective d'une nouvelle détente sur le front *monétaire*, donc d'un fléchissement possible du *deutschemark, voire du yen, a revi*goré un peu le dollar qui donnait *quelques signes de faiblesse et début* de semaine. Mais les langueurs du 15 août aidant — la plupart des marchés européens ont chômé vendredi — le billet vert subissait un certain tassement à la veille du week-end. La devise américaine s'établissait ainsi à son plus bas niveau depuis trois ans et demi contre le franc français, depuis décembre 1980 par rapport au mark allemand et depuis la fin de la seconde guerre mondiale contre le yen.

Ainsi, à New-York, le dollar *cotait, vendredi, moins* de 2,06 DM, contre 2,07 DM la veille et 153,75 yens, les cambistes locaux faisant état d'opérations de couverture à court terme liées à la possibilité d'un accord entre les Etats-Unis et la RFA sur une baisse prochaine et « concertée » des taux d'intérêt. Le billet vert, en revanche, était pratiquement inchangé par rapport aux autres monnaies européennes, notamment contre le *franc français*, à 6,6975 F contre 6,7070 F précédemment.

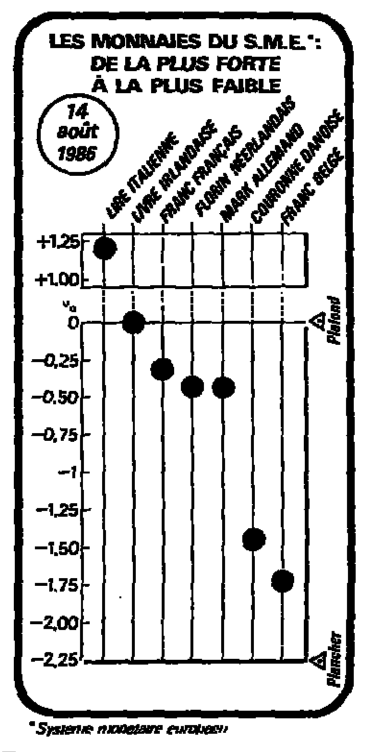
E. F. et A. D.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 11 au 14 août

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,4890	–	14,9342	60,3318	48,5672	2,3452	43,1034	0,0705
	1,4750	–	14,8390	59,8444	48,2044	2,3321	42,7807	0,0702
Paris	9,9703	6,6960	–	403,98	325,21	15,7035	288,62	4,7238
	9,9400	6,7390	–	403,29	324,85	15,7160	288,30	4,7388
Zurich	2,4680	1,6575	24,7537	–	80,5002	3,8871	71,4439	1,1693
	2,4647	1,6710	24,7969	–	80,5495	3,8969	71,4866	1,1730
Francfort ...	3,0658	2,0590	30,7493	124,22	–	4,8287	88,7500	1,4525
	3,0599	2,0745	30,7835	124,15	–	4,8379	88,7487	1,4563
Bruxelles ...	63,1072	42,64	6,3680	25,7255	20,7090	–	18,3793	3,0089
	63,2480	42,88	6,3630	25,6613	20,6700	–	18,3444	3,0102
Amsterdam ..	3,4544	2,3200	34,6476	139,96	112,67	5,4409	–	1,6366
	3,4478	2,3375	34,6862	139,89	112,68	5,4513	–	1,6409
Milan	2110,65	1417,50	211,69	855,20	688,44	33,2434	610,99	–
	2101,14	1424,50	211,38	852,48	686,67	33,2206	609,41	–
Tokyo	228,85	153,70	22,9542	92,7300	74,6478	3,6045	66,2500	0,1084
	227	153,90	22,8372	92,1085	74,1866	3,5891	65,8396	0,1080

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 14 août, 4,3565 F contre 4,3788 F le vendredi 8 août.



*Système monétaire européen

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le nickel affaibli par des ventes soviétiques

Les cours du nickel ont brusquement chuté le 13 août au London Metal Exchange, perdant d'un coup 52 livres sur l'échéance à trois mois, pour s'établir à 2 525 livres par tonne. Cette forte baisse — la troisième depuis le début de l'année — a été provoquée par une arrivée massive de métal soviétique sur la place britannique au moment où le producteur canadien Falconbridge écoulait à son tour du nickel au LME. Alors que les stocks entreposés à Londres s'élevaient le 1er juillet à 4 032 tonnes, ils atteignaient, le 8 août, 6 942 tonnes, principalement sous l'effet de l'offre venue d'URSS.

Cet afflux de métal tombe au plus mauvais moment de l'année. La sidérurgie, grande consommatrice de nickel (pour la fabrication des aciers inoxydables), fonctionne au ralenti. Les grands producteurs du monde occidental (les canadiens Inco et Falconbridge) ont en outre annoncé, début juillet, qu'ils cessaient dorénavant de stimuler le marché par des achats de soutien au LME. Devant la dégradation des cours depuis février 1985 (ils s'étaient auparavant envolés *lors de* la paralysie de certaines installations minières de la SLN — devenue Eramet-SLN — en Nouvelle Calédonie, Inco et Falconbridge ont jugé vain de poursuivre plus avant dans cette voie. A l'instar de l'OPEP en décembre 1985, ils ont décidé de reconquérir leurs parts de marché, quitte à accepter des prix dépréciés au LME. Le nickel soviétique, qui n'a pas trouvé *d'acheteur conséquent*, n'a pu qu'accentuer l'orientation baissière de la tendance.

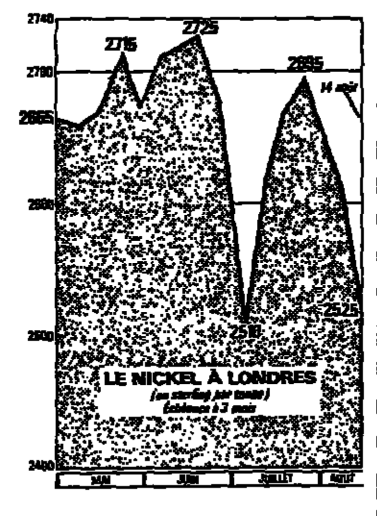
PRODUITS	COURS DU 15-08
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	895,5 (– 6) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	755,5 (– 17) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 521 (– 94) Livres/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 275 (– 51) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	1 890 (+ 55) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 920 (+ 475) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	260 (– 1,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	171,25 (+ 1,25) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	147 (+ 3,30) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Les opérateurs n'ont pas été surpris par les tentatives de ventes de métal par l'URSS, qui surviennent régulièrement lorsque Moscou, premier producteur mondial de nickel, a des besoins pressants de devises pour payer ses importations. C'est précisément le cas aujourd'hui. L'Institut d'études économiques comparées de Vienne estime que la chute de leurs revenus pétroliers en *1986 devrait priver* les Soviétiques de 6,5 milliards de dollars. Voilà qui annonce une probable relance de leurs exportations d'or. Leur intervention à contre-courant sur la marché du nickel est aussi justifiée par ce manque à gagner.

Le champ de manœuvre de l'URSS tend de surcroît à se limiter *à l'Europe*, depuis *l'embargo américain* sur le nickel cubain décrété au début des années 60, après l'épisode *de la baie des Cochons*. Les Etats-Unis ont toujours soupçonné Moscou de leur vendre sous étiquette *soviétique du métal* de Cuba. Washington préfère s'approvisionner auprès de son voisin canadien, et a même décidé, en 1983, un embargo sur les produits contenant du nickel d'URSS. L'appellation traditionnelle de « métal du diable » donnée au nickel prend ici un sens particulier.

En jetant leur dévolu sur la place de Londres, les Soviétiques ont ainsi *déstabilisé un marché très étroit et* peu animé, sujet à de fortes variations. Les experts estiment à



50 000 tonnes les quantités qu'ils livreront en 1986 (contre environ 23 000 tonnes l'an passé). Compte tenu du bas niveau des prix, les utilisateurs sont peu enclins à se porter contrepartie et à reconstituer des stocks dont le financement reste coûteux. Ils préfèrent, d'une manière générale, se servir au coup par coup sur le marché libre, assurés *d'obtenir de la marchandise. De* l'avis des négociants londoniens, un raffermissement des prix à court *terme* paraît *dans ce contexte* inconcevable.

ERIC FOTTORINO.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La baisse en sursis

La mi-août est souvent considérée comme la période des « coups » — bons ou mauvais d'ailleurs — pour les financiers qui ont encore en *mémoire* la façon dont l'ancien *pré*sident Richard Nixon mit à profit le *15 août 1971 pour décider*, à la *sur*prise générale, la suspension de la convertibilité en or du dollar, qui devait marquer le début d'une période de flottement des devises sur les marchés des changes.

Quinze ans plus tard, le syndrome du 15 août était encore perceptible en fin de semaine autour des tables *de change, et les spécialistes* n'excluaient pas, en dépit des dénégations de l'Allemagne de l'Ouest et du Japon, une baisse concertée des taux d'intérêt de ces deux pays. Ceux-ci avaient refusé de suivre l'exemple des Etats-Unis lorsque la *Réserve fédérale* avait décidé le 11 juillet dernier d'abaisser d'un *demi-point son taux d'escompte*, à 6 %, en espérant, en vain, que ses *principaux partenaires commer*ciaux fassent de même, et le Fed entendait récidiver.

A vrai dire, tout en étant convaincu qu'une détente monétaire, de préférence en bon ordre, apparaissait inévitable, nul n'était véritablement en mesure de dire si elle pouvait se produire au cours de ce fameux week-end du 15 août ou au début du mois de septembre, *comme semblaient le croire* plus volontiers les observateurs anglo-saxons. Ce *qui* pouvait apparaître comme une simple spéculation, alors que l'on devait déboucher sur un sursis, trouvait son origine dans les contacts discrètement noués en début de semaine entre MM. Paul Volcker et Karl Otto Poehl.

Le président du Fed et son homologue de la Bundesbank avaient, *semble-t-il, mis à profit les obsèques* de l'ex-président de la Banque centrale ouest-allemande, Otmar Emminger, célébrées lundi, pour évoquer la chute continue du dollar (*voir la rubrique* « Les devises et l'or ») et les pressions plus ou moins discrètes des Etats-Unis en faveur d'une plus forte croissance intérieure en RFA, accompagnée d'une réduction des taux directeurs domestiques. A trois jours de la réunion que devait tenir jeudi la « Buba » sur sa politique monétaire, la question était d'importance, *mais* certaines déclarations récentes de dirigeants de la Banque centrale allemande donnaient à penser que celle-ci n'était pas disposée à donner *immédiatement satisfaction* aux demandes américaines.

M. Helmut Schlesinger, le vice-président de la Bundesbank, avait rappelé fin juillet que son pays ne devait pas exclure catégoriquement un resserrement du crédit au cas où la masse monétaire continuerait à croître au rythme qu'elle avait connu ce mois-là (7 % environ), alors que la « fourchette » définie par la Bundesbank était limitée à 3,5/5,5 %.

Dans ces conditions, même si *MM. Volcker et Poehl* sont convenus d'une « *prochaine* » baisse concertée des taux, accompagnée d'un soutien du dollar si la devise américaine venait à subir quelque accès de faiblesse après cette éventuelle réduction, ainsi que le rapporte le *Herald Tribune*, la Bundesbank décidait de jouer les coquettes jeudi en maintenant en l'état ses taux directeurs : à savoir 3,5 % pour le taux d'escompte et 5,5 % pour le taux « lombard », plus utilisé, et qui correspond à *notre taux d'avance sur* titres. Les seize membres du conseil de direction de l'institut d'émission ont eu beau jeu de rappeler que la RFA est, avec la Suisse et le Japon, le pays où les taux d'escompte sont déjà les plus bas du monde.

Voilà qui devrait combler d'aise le gouverneur de la Banque centrale *japonaise, M. Satoshi Sumita.* Jouant à merveille les faux naïfs, il déclarait, lors d'une conférence de presse, qu'il fallait exclure, pour l'instant, toute possibilité de voir le Japon abaisser son taux d'escompte. *« Je ne crois pas qu'il y ait eu de changement dans la politique monétaire à l'étranger »*, devait-il constater candidement en estimant *« prématuré »* de dire si les réductions concertées des taux d'intérêt devaient figurer à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Fonds monétaire international qui se tiendra à Washington à la fin de septembre comme à l'accoutumée.

Condamnés à faire contre mauvaise fortune bon cœur, les Etats-Unis ne peuvent que se féliciter de telle ou telle mesure individuelle (*par exemple*, la décision de la Bankers Trust Co. d'abaisser de 7 1/2 % à 7 1/4 % son taux d'avances sur titres) en faisant la grimace à l'annonce de certains indicateurs économiques peu enthousiasmants.

En France, on est beaucoup plus prosaïque. *« La baisse de taux ? Tout le monde l'attend effectivement, mais c'est surtout pour permettre aux opérateurs qui se trouvaient « collés » avec du papier depuis des mois de se libérer et de redevenir à nouveau emprunteurs sur le marché »*, indique un spécialiste. *« C'est certain, on sent actuellement un vent d'optimisme en faveur d'une baisse réelle des taux, mais il ne faut pas oublier que notre inflation est encore voisine de 2 %, même avec les très bons résultats de juillet (0,1 % à 0,2 % de hausse), alors que nos voisins allemands ont enregistré un taux négatif pour le même mois... »*, fait valoir tel autre familier du marché monétaire.

De fait, les loyers de l'argent n'avaient guère varié en fin de semaine et le « jiji » (taux au jour le jour) se tenait prudemment à 7 1/8 %-7 1/16 % lors des transactions de gré à gré à la veille du week-end, alors que les cours du marché à terme d'instruments financiers (MATIF) repartaient à la hausse.

Certains éléments techniques qui *pesaient sur le marché obligataire*, tel le placement de l'emprunt 9,80 %, *ont progressivement disparu*, et la modération du Trésor à l'occasion de la dernière adjudication qui a finalement porté sur 8,12 milliards de francs (sur un total de 17,9 milliards de francs de soumissions) a également été accueillie favorablement. Quant aux taux de rendement, ils reflétaient un léger recul d'une *semaine* sur l'autre si l'on en croit les indices Paribas : 7,61 % *pour les emprunts à plus de sept ans* (contre 7,70 %) et 7,35 % (contre 7,45 %) pour les deux à sept ans, 7,32 % net (contre 7,41 %) pour les émissions du secteur public et 8,08 % net (contre 8,26 %) pour le privé. Le marché primaire lui, fera véritablement sa rentrée à partir du 18 août, jour de réunion du comité *des émissions*, rappelle le Crédit lyonnais, qui « tient la plume ». Mais on ne prévoit pas pour l'instant de lancement d'emprunts importants à brève échéance.

SERGE MARTI.

Le Monde

Les activités commerciales étant privatisées

La NASA ne sera plus chargée que des missions scientifiques et militaires

Six mois et demi après l'accident de Challenger, le président Ronald Reagan a annoncé, vendredi 15 août, une profonde réorientation de la politique spatiale américaine en confiant au secteur privé, et non plus à la NASA, le lancement des satellites commerciaux. Le président américain a en outre ordonné la construction d'une quatrième navette spatiale.

Comme on le prévoyait dans les milieux spécialisés, la NASA ne sera plus chargée désormais que *« des cargaisons importantes pour la sécurité nationale, la politique étrangère et, plus encore, pour l'exploration de l'espace et le développement de nouvelles technologiques »*, a souligné M. Reagan, dans une déclaration lue par son porte-parole, M. Larry Speakes. *« La NASA et nos navettes ne peuvent pas engager leurs maigres ressources pour des choses qui peuvent être faites mieux et moins cher par le secteur privé »*, a ajouté le président américain.

L'agence spatiale pourra ainsi se concentrer sur la recherche et le développement de systèmes spatiaux, notamment sur la construction de la future station spatiale habitée, a-t-il précisé.

Toutefois, sur les quarante-quatre satellites commerciaux pour lesquels la NASA avait déjà signé des contrats de lancement, quinze devraient être déployés par la navette. Il s'agira notamment de ceux qui nécessitent pour leur lancement l'intervention des astronautes et de quelques engins étrangers.

Quant à la quatrième navette, qui sera équipée de nouveaux freins et de nouveaux systèmes de protection pour la rentrée dans l'atmosphère, elle devrait être terminée en 1991. Les quelque 2,8 milliards de dollars nécessaires à sa construction seront financés par des économies faites par la NASA ainsi que par d'autres ministères, et éventuellement par de nouveaux crédits qui seront demandés au congrès, a indiqué M. Speakes. Pour l'exercice budgétaire 1987 (qui commence le 1er octobre prochain), 272 millions de dollars seront débloqués, puis 665 millions de dollars l'année suivante.

A l'agence de Vienne

Les experts ont adopté deux projets concernant les accidents nucléaires

Des experts de soixante-deux pays et de dix organisations internationales, réunis au siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), à Vienne (Autriche), ont adopté, vendredi 15 août, deux projets de conventions fixant la marche à suivre en cas d'accident nucléaire sur des installations civiles ou militaires. La première convention obligera tout État qui la signera à avertir de tout accident susceptible d'avoir des conséquences au-delà de ses frontières et à donner les informations nécessaires. La deuxième astreindra les signataires à une assistance internationale et à une coopération à la suite d'un accident de ce type.

Une question divisait les experts : fallait-il, ou non, inclure dans les conventions les accidents qui pourraient affecter les réacteurs nucléaires militaires ? Les débats ont été nombreux à ce sujet, au point que la réunion de Vienne, qui devait durer trois semaines, a dû être prolongée de huit jours. Les participants ont finalement résolu d'inscrire l'ensemble des installations, civiles et militaires, dans leurs projets. Un article supplémentaire permet aux Etats qui le souhaitent de faire une notification dans le cas d'*« autres accidents nucléaires »*, a-t-on appris dans les milieux de la conférence, formule qui vise les accidents concernant les armes et essais nucléaires.

Les deux projets de textes seront soumis pour adoption aux cent douze membres de l'AIEA, qui se réuniront le 24 septembre prochain. Ils devront ensuite être ratifiés par les Etats.

Au cours de la réunion de Vienne, l'Union soviétique a également remis à l'AIEA, comme elle l'avait annoncé, un rapport sur l'accident de Tchernobyl. Ce texte – dont un exemplaire, rédigé en russe, a été remis à chaque expert – n'a pas été rendu public. – *(AFP.)*

Dans son homélie de l'Assomption

Jean-Paul II invite les catholiques à lutter contre Satan

Dans son homélie de l'Assomption, prononcée dans la petite église de Castelgandolfo, où les papes ont leur résidence d'été, Jean-Paul II est revenu, vendredi 15 août, sur l'activité de Satan et a invité les catholiques à chercher dans la Vierge un soutien puissant contre lui.

Citant le passage de la Genèse où Dieu dit au serpent : *« Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme »*, il a ajouté : *« Cette inimitié, provoquée par le péché originel, continue tout au long de l'histoire de l'hommes et il y a des périodes où elle semble acquérir une intensité particulière. »* *« L'énorme dragon »* de l'Apocalypse se place continuellement *« devant la femme »*, a ajouté Jean-Paul II, en multipliant le péché dans l'histoire de l'humanité et en cherchant surtout à éloigner l'homme de Dieu, voire à le pousser *« au mépris et à la haine contre Dieu »*.

A Paris, une procession a eu lieu sur le parvis de Notre-Dame. D'autre part, plus de cinq mille catholiques traditionalistes ont défilé de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, leur fief du cinquième arrondissement, jusqu'à Notre-Dame du Liban, rue d'Ulm, en chantant l'*Ave Maria* et en priant Marie, « reine de France ».

A Bordeaux, le directeur de l'établissement Mammouth a annoncé pour le mercredi 20 août l'ouverture, dans le centre commercial, d'un lieu de culte pour les religions catholique et protestante. Mgr Marius Maziers, archevêque de Bordeaux, a toutefois précisé qu'il *« n'assumera pas la responsabilité de l'animation de ce lieu par un prêtre »*. *(AFP.)*

Passation des pouvoirs en République dominicaine

M. Balaguer accède à la présidence pour la cinquième fois

Saint-Domingue *(AFP)*. – M. Joaquin Balaguer, âgé de soixante-dix-huit ans, devrait accéder, le samedi 16 août, à la présidence de la République dominicaine pour la cinquième fois dans sa longue carrière politique, sans avoir laissé deviner son programme de gouvernement.

Elu le 16 mai dernier par 41,56 % des voix contre 39,4 % à son adversaire social-démocrate, M. Jacobo Majluta, M. Balaguer, qui est pratiquement aveugle, est un homme secret qui aime prendre ses décisions dans la solitude.

Partisan de la libre entreprise, allié fidèle des Etats-Unis, le vieux dirigeant du Parti réformiste social-chrétien (PRSD, affilié à la démocratie chrétienne), a promis de *« reconstruire le pays, totalement détruit »*, selon lui, par huit ans de gestion social-démocrate, sans donner d'autre indication sur son programme que l'annonce de la lutte contre le chômage, qui touche 30 % de la population active.

Avec une dette extérieure de 3,5 milliards de dollars, le pays affronte une grave crise économique, due essentiellement à la baisse du prix du sucre, son principal produit d'exportation, et à la hausse des prix du pétrole. En 1984, l'augmentation des principaux produits de consommation courante avait provoqué de graves émeutes dans les principales villes du pays. Cinquante personnes furent tuées. De violentes manifestations ont eu lieu également en 1985 après l'acceptation par le gouvernement des conditions du Fonds monétaire international pour le renouvellement de son aide financière.

Réduits à spéculer sur la base de sa gestion passée, les milieux patronaux ont exprimé leur confiance à M. Balaguer, tandis que les syndicats ne cachent pas leurs craintes.

M. Balaguer a été un proche collaborateur du général Rafael Trujillo, dictateur de 1930 à 1961. Président de 1960 à 1962, puis de 1966 à 1978, il mit alors en chantier de grands travaux d'infrastructure et fut à l'origine de l'industrialisation du pays. Ses derniers mandats furent marqués cependant par plus de mille assassinats politiques, attribués par lui-même à des *« éléments incontrôlés »* de son gouvernement.

Une grande partie de la population garde cependant la nostalgie du « temps de Balaguer », où, affirme-t-on à Saint-Domingue, *« l'argent courait dans la rue »*.

Pour le président du Conseil national du patronat, M. Mario Cabrera, M. Balaguer devrait ramener la confiance des investisseurs nationaux et étrangers, et relancer le secteur productif après une période marquée par une spéculation financière effrénée. Les dirigeants syndicaux s'opposent, d'ores et déjà, à la privatisation des propriétés de l'Etat et aux licenciements dans le secteur public, que le gouvernement Balaguer pourrait décréter. Aux cérémonies d'investiture, sont attendus les présidents Daniel Ortega (Nicaragua), Napoleon Duarte (Salvador) et Eric del Valle (Panama), ainsi que le vice-président argentin, M. Victor Martinez, et le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz. Certains membres du gouvernement sortant auraient voulu organiser à cette occasion une rencontre entre ce dernier et le président Ortega, mais, selon des sources sûres, les Etats-Unis y seraient opposés.

Mort du germaniste Pierre Bertaux

Le germaniste Pierre Bertaux est mort, jeudi 13 août, dans une clinique de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il devait prononcer, dimanche, un discours au château des Hohenzollern à Hechingeng, près de Stuttgart, à l'occasion du deux centième anniversaire de la mort du roi-philosophe Frédéric II, en présence du chancelier Helmut Kohl.

Ancien professeur à la Sorbonne, M. Pierre Bertaux, qui avait participé activement à la Résistance, était entré dans l'administration après la guerre. Il avait été préfet du Rhône et directeur de la Sûreté nationale, avant de reprendre sa carrière universitaire. Spécialiste de Hölderlin, il avait écrit sur cet auteur un livre remarqué, *Hölderlin ou le temps d'un poète*, (*le Monde des livres* du 25 mars 1983).

M. Pierre Bertaux avait épousé la fille du poète Jules Supervielle.

Préfet et universitaire

Né le 8 octobre 1907 à Lyon, Pierre Bertaux a fait ses études secondaires aux lycées de Rouen, de Mayence, à Janson-de-Sailly et à Louis-le-Grand à Paris. Son père était professeur. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il était agrégé d'allemand et docteur ès lettres.

Il a commencé sa carrière à la Radiodiffusion française (1934-1935) avant d'être en 1937-1938 chef de cabinet de Jean Zay, ministre de l'éducation nationale. En 1938, il est professeur à l'université des lettres de Rennes, puis à celle de Toulouse. Pendant la guerre, il se rallie rapidement au général de Gaulle et crée un réseau de résistance à Toulouse en 1941, notamment avec Jean Cassou. Arrêté en décembre 1941 par la police de Vichy, il est détenu pendant deux ans. Il a publié, en 1973, un ouvrage sur *la Libération de Toulouse et de sa région* qui servira de base à une émission de télévision l'année suivante.

A la Libération, il est commissaire de la République à Toulouse (1944-1946), préfet du Rhône (1947-1948) puis directeur général de la Sûreté nationale (1949-1951). En 1953, il est suspendu de ses fonctions préfectorales par le ministre de l'intérieur M. Martinaud-Deplat, à la suite de sa déposition au procès des auteurs du vol des bijoux de la Bégum. Il s'était efforcé en effet *« d'expliquer »* le personnage de l'accusé principal, le gangster Leca, avec qui il avait été interné pendant la guerre, lui comme « politique » et Leca comme « droit commun ». M. Bertaux devait être réintégré en 1962.

Après cet épisode il reprend sa carrière universitaire comme professeur à la faculté des lettres de Lille (1958-1965) puis de Paris, où il dirige l'institut d'allemand du centre universitaire d'Asnières, rattaché à l'université Paris III. En 1981, il rédige à la demande de M. Beullac, ministre de l'éducation, un rapport qui fera du bruit sur l'enseignement des langues vivantes.

Il est l'auteur de deux dictionnaires français-allemand (1966) et allemand-français (1968) et d'une histoire de l'Afrique : *l'Afrique de la préhistoire à l'époque contemporaine* (1974).

Officier de la Légion d'honneur et compagnon de la Libération, il avait reçu le prix Henri-Heine de la ville de Düsseldorf (1975). Il était membre de l'Akademie der Kunste de Berlin et membre correspondant de l'Akademie der Kunste de la République démocratique d'Allemagne.

IRAN

Voiture piégée à Qom : plusieurs victimes

Téhéran *(AFP)* – Plusieurs personnes ont été tuées et d'autres blessées ce samedi 16 août par l'explosion d'une voiture piégée dans la ville sainte de Qom au centre de l'Iran, a annoncé l'agence Irna. Plusieurs enfants figurent parmi les victimes, ajoute l'agence, qui précise que l'explosion a eu lieu à 9 h 30 locales à proximité du sanctuaire Hazrat Ma-soumeh, autour duquel est construite la ville. L'agence accuse *« des agents de l'impérialisme »* d'avoir placé une bombe dans la voiture. Plusieurs autres véhicules ont été détruits par l'explosion.

Raid de l'aviation turque contre des Kurdes en Irak

Ankara. – L'aviation turque a effectué, vendredi 15 août, un raid contre des rebelles indépendantistes kurdes en territoire irakien. Ce raid a été décidé dans le cadre d'un accord turco-irakien signé à Bagdad le 14 octobre 1984. Cet accord reconnaît aux forces des deux pays un *« droit mutuel de poursuite »* sur le territoire de l'autre *« en cas de nécessité impérieuse »*, a souligné un communiqué du ministère turc des affaires étrangères. Il indique que *« quelques avions »* turcs ont franchi la frontière *« pour bombarder les positions des séparatistes »* en territoire irakien. – *(AFP, Reuter.)*

● **Attentats en Corse.** – Deux charges ont fait explosion dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 août à Propriano (Corse-du-Sud). La première visait l'agence locale de la Société générale ; la seconde l'étude de notaires associés de Mes Pierre Figasso et Jean-Claude Vugliamatti. Dans les deux cas, les dégâts sont importants.

Un troisième attentat a eu lieu à Bastia (Haute-Corse) où une très faible charge a endommagé un véhicule appartenant à un commerçant de la ville.



CANADA

Le gouvernement d'Ottawa avait été informé de l'arrivée des Tamouls

Le gouvernement canadien avait été prévenu que des réfugiés sri-lankais tenteraient de se rendre au Canada en passant par l'Allemagne fédérale, a reconnu, vendredi 15 août à Ottawa, le ministre canadien de l'immigration, M. Benoît Bouchard. Informé *« dans le courant de l'été »* par une source que M. Bouchard a refusé d'identifier, le Canada a alors pris contact avec le gouvernement ouest-allemand pour confirmation. *« Ils nous ont répondu qu'à leur connaissance aucun navire ne devait quitter un port ouest-allemand pour le Canada »*, a déclaré le ministre. Ce qui s'est pourtant passé.

Le chef de la police de Hambourg chargé de l'enquête, M. Dieter Heering, et le consul du Canada à Hambourg, M. Denis Baker, ont en effet indiqué à la presse que les cent cinquante-quatre Tamouls recueillis mardi dernier dans des canots de sauvetage au large de Terre-Neuve avaient bien quitté la RFA le 28 juillet à bord d'un navire battant pavillon hondurien, qui est actuellement recherché.

Le navire, l'*Aurigae*, est un caboteur jaugeant 425 tonneaux, dont le propriétaire est allemand. L'*Aurigae* a embarqué les réfugiés au large du petit port de Brake, sur la Weser, qui se jette dans la mer du Nord à Bremerhaven. Les Tamouls étaient arrivés de divers foyers d'hébergement de RFA à bord de minibus. Chacun d'entre eux a dû payer une somme de 2 400 dollars (environ 16 800 francs), soit en liquide, soit en bijoux, au commandant du navire, dont l'identité n'a pas été révélée.

Les réfugiés ont voyagé dans les soutes, se nourrissant exclusivement de riz, selon la police, qui souligne qu'ils ont vraisemblablement su qu'ils allaient être abandonnés au large de Terre-Neuve dans les canots de sauvetage. Le responsable canadien de l'immigration à Terre-Neuve, M. Jerrett Letto, a précisé que leur statut ne serait pas affecté par ces informations s'ils n'étaient pas devenus résidents permanents en Allemagne de l'Ouest. Dans ce dernier cas, certains réfugiés pourraient être renvoyés en RFA. – *(AFP, AP, Reuter.)*

M. Carignon déménage

Le ministère de l'environnement était jusqu'à présent le seul ministère hors Paris. A la faveur d'un déménagement quasi clandestin, début août, le cabinet de M. Alain Carignon vient de réintégrer la capitale. Le ministre et ses collaborateurs directs se sont installés au 45, avenue Georges-Mandel (Paris-XVIe), dans un hôtel particulier du début du siècle qui dispose de cinq étages nouvellement réaménagés.

L'immeuble avait été loué à l'Etat pour loger le ministre des finances, obligé de quitter la rue de Rivoli pour l'aménagement du Grand Louvre. Mais M. Bérégovoy avait préféré un hôtel particulier du boulevard Saint-Germain, et c'est finalement le ministre des transports, M. Jean Auroux, qui avait occupé les lieux... jusqu'au 16 mars, immédiatement suivi par le nouveau ministre de l'équipement, M. Pierre Méhaignerie.

M. Edouard Balladur ayant regagné les bureaux reconstruits rue de Rivoli, M. Méhaignerie a pris sa succession boulevard Saint-Germain. Et M. Carignon en a profité pour regagner Paris, laissant à Neuilly tous les services du ministère de l'environnement.

« Ce n'est peut-être pas commode pour les liaisons internes, avoue-t-on au cabinet, *mais cela libère tout un étage à Neuilly pour les services »*.

Le comédien Jean-Pierre Léaud écroué pour violences

Le comédien Jean-Pierre Léaud, quarante-deux ans, a été écroué, vendredi 15 août, à la prison de la Santé, pour avoir frappé sa voisine, dans une crise de colère qui semble imputable à un état dépressif.

Mercredi 14 août, dans son appartement du 14 boulevard Edgar-Quinet, l'artiste n'a pas supporté le bruit provenant de chez sa voisine et qu'il interprétait comme un acte délibéré à son encontre. Excédé, il enfonça la porte de Mme Yvonne Pradié, quatre-vingts ans, et lui porta un coup à la tête avec un pot de fleurs. A l'arrivée de la police, Jean-Pierre Léaud aurait refusé de se laisser appréhender en adressant des insultes aux fonctionnaires.

Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire. Mme Michèle Vaubaillon, juge d'instruction, sera chargée de l'affaire. Parmi les réquisitions du parquet figure une demande d'expertise psychiatrique. Présenté vendredi au juge d'instruction de service, M. Michel Salzmann, le comédien a été inculpé de violation de domicile, coups et blessures volontaires, rébellion et outrages à agents de la force publique.

Lors du débat contradictoire qui doit précéder toute mise en détention, Jean-Pierre Léaud était assisté par Me Dominique Bertrand-Daventure, mais il a désigné Me Thierry Lévy pour assurer ultérieurement sa défense.

M. P.

Le numéro du « Monde » daté 16 août 1986 a été tiré à 382 613 exemplaires

هكذا من الأصل

Le Monde

RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

Cinéma du Bangladesh : La maison tragique

Mussolini et moi : Portraits de famille

Météo : l'épopée quotidienne du soleil et des nuages

Semaine du 18 au 24 août

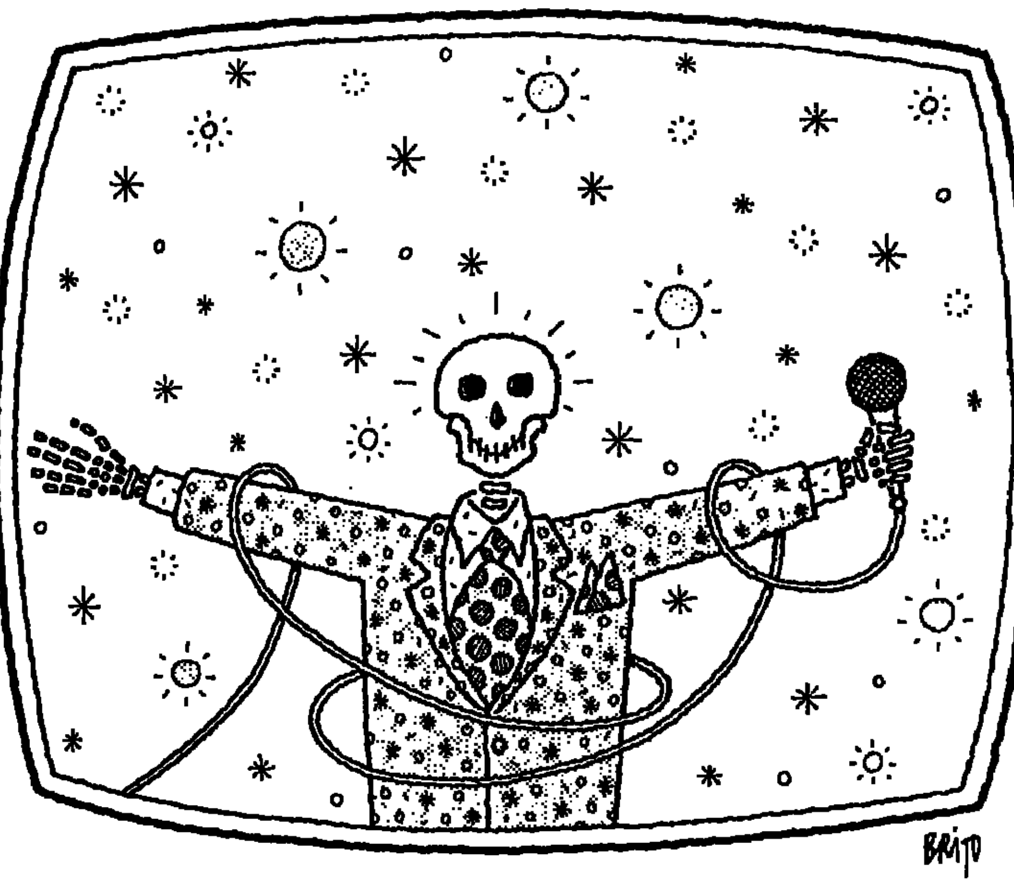
Supplément au numéro 12924. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 17 - Lundi 18 août 1986.

Les rendez-vous

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	18 août	19 août	20 août	21 août
TF 1	20 h 35 TÉLÉFILM **Gaspard des montagnes** Henri Pourrat adapté par Santelli Un « classique » d'il y a vingt ans. 22 h 40 DOCUMENTAIRE **Africa** Le continent noir à l'époque coloniale. Une bonne leçon d'histoire.	20 h 35 THÉATRE **L'affaire de la rue de Lourcine et Les Boulingrin** Labiche et Courteline. Drôle. 21 h 45 CINÉMA **Moscou ne croit pas aux larmes** ■ ■ La vie quotidienne en URSS. Un ton inhabituel.	20 h 35 FEUILLETON **Tous en boîte** Une comédie plutôt languissante. 21 h 30 THÉATRE **Le baiser de la veuve.** Une pièce d'Israel Horovitz. Un peu bavarde.	20 h 35 FEUILLETON **L'homme à poigne** Un mélo allemand inspiré d'un roman de l'entre-deux-guerres. 21 h 30 DOCUMENTAIRE **INA Nuits d'été** Voyage à Prague. Pudeur et émotion. Remarquable.
A 2	20 h 35 THÉATRE **Merci Apolline** Annie Cordy comédienne. 22 h 05 DOCUMENTAIRE **L'inaperçu** Une nouvelle série de l'INA. Expérimental.	20 h 35 CINÉMA **Le choix des armes** □ Malgré Montand et Depardieu, tous les poncifs du polar français. 22 h 50 DOCUMENTAIRE **Chefs-d'œuvre en péril** Sauvez nos théâtres ! Une bonne action.	20 h 35 VARIÉTÉS **Le grand échiquier** Raymond Devos reçoit ses amis. Le style Chancel.	20 h 35 CINÉMA **Les vieux de la vieille** ■ Pour trois grands comédiens : Gabin, Fresnay, Noël-Noël. 22 h 05 VARIÉTÉS **Les girls de Saint-Tropez** Plutôt vulgaire. Une sorte d'ice-cream touristique à regarder en famille...
FR 3	20 h 30 CINÉMA **Le point de mire** ■ ■ Girardot et Dutronc dans un curieux et subtil film d'espionnage. 22 h 30 DOCUMENTAIRE **Les grandes batailles du passé** Napoléon à Austerlitz. La pédagogie par l'image.	20 h 30 CINÉMA **Les étrangers** □ Les stéréotypes de film de gangster. 22 h 25 OPÉRA **Montségur** Sur un sujet dramatique (l'épopée cathare), la musique pleine d'émotion de Marcel Landowski. Un magnifique spectacle.	20 h 30 VARIÉTÉS **Gala Music Awards** Concours de clips. 21 h 30 MAGAZINE **Thalassa** La pêche à l'espadon. 22 h 35 CINÉMA **La maison tragique** ■ Une production du Bangladesh. Malgré ses lenteurs, un film qui mérite d'être vu.	20 h 30 CINÉMA **La peau douce** ■ ■ La tendresse de Truffaut, le charme de Françoise Dorléac. 22 h 50 TÉLÉFILM **Contes d'Italie** Histoire d'un photographe, d'après Calvino.
CANAL +	20 h 35 CINÉMA **Ma vedette américaine** □ Du médiocre « Boulevard ». 22 h 20 TAUROMACHIE **Corrida espagnole** Initiation à un rituel. Dérangeant.	20 h 35 CINÉMA **Diesel** ■ Sympathique et un peu raté. Une atmosphère. 22 h 00 CINÉMA **La baston** □ Malgré Renucci, un mauvais mélo.	21 h 00 CINÉMA **Etes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne ?** □ Jean Yanne, Francis Blanche et le comique à la française. Lourd. 22 h 40 CINÉMA **The rose** ■ ■ La triste vie d'une star. Intéressant.	20 h 35 CINÉMA **Strictement personnel** ■ ■ Un beau film, très personnel, de Pierre Jolivet. 22 h CINÉMA **Holocaust 2000** □ Fantastique de série Z.
LA 5	20 h 30 SÉRIE **Supercopter** Racket. 21 h 20 SÉRIE **Lou Grant** Antisémitisme. 22 h 10 SÉRIE **La cinquième dimension** Science-fiction.	20 h 30 SÉRIE **K 2000** Une arrestation qui fait du bruit. 21 h 20 SÉRIE **L'inspecteur Derrick** La mort suspecte d'une vieille dame. 22 h 30 FOOTBALL **Trophée Joao-Gamper en direct de Barcelone.** Barcelone contre Milan et Eindhoven contre Tottenham.	20 h 30 FOOTBALL **Trophée Joao-Gamper en direct de Barcelone** Finales pour les 1re et 3e places entre les quatre clubs : Barcelone, Milan, Eindhoven et Tottenham.	20 h 30 SÉRIE **Chips** Explosif dangereux. 21 h 20 SÉRIE **Kojak** Le crime était presque parfait. 22 h 10 MAGAZINE MUSICAL **Cinq sur cinq**

Le sourire des morts

par COLETTE GODARD



LE King est mort en août, il y a neuf ans. Il est revenu dans son costume blanc, celui de Las Vegas, avec des franges et des strass, avec l'écharpe imprégnée de sa sueur, qu'il jette en pâture à ses fans. Elvis en concert à Hawaï, tel qu'on l'a vu sur A 2, a déjà grossi, mais la voix envoûte encore, elle fait jouer la mémoire, amène devant les yeux l'image du beau brun aux hanches érotiques. Le même phénomène quasi miraculeux s'est poursuivi jusqu'à la fin, malgré l'obésité, la cuisse molle boudinée dans le pantalon étincelant, la bouche obscène, l'œil perdu dans les bajoues que ne parviennent pas à atténuer les rouflaquettes rock.

Je l'ai vu dans cet état à la télévision canadienne un mois d'août évidemment. Le document – américain, truffé de gros plans impitoyables – était présenté par une dame liftée, extasiée, sur fond de ciel étoilé car, disait-elle, *« aujourd'hui il chante parmi les anges »*. Les « sosies » plus ou moins réussis qui imitent son répertoire dans les boîtes de Las Vegas, qui ont joué son personnage dans des comédies musicales biographiques, arrivent à provoquer cette sorte de bizarre distorsion. Il y a des cas, comme ça, où la légende dépasse la réalité, effacée par ce qu'on a dans la tête, dans le cœur surtout.

Je ne sais plus qui a parlé du *« sourire des morts »*, ce sourire beaucoup utilisé à la télévision au mois d'août, quand les reporters sont en vacances et l'actualité en léthargie. Alors, les archives travaillent. On ressort les interviews de grands disparus, des bouts d'émissions auxquelles ils ont participé. On les retrouve, eux, tels que la mort ne les a pas changés. Non pas dans la fixité toujours un peu funèbre de la photo, mais dans la magie de l'image animée. On a l'habitude, avec le cinéma, de bousculer le temps, de récupérer l'éclatante jeunesse de nos stars bien-aimées. Mais l'émotion n'est pas aussi aiguë devant un personnage de fiction que devant une personne vraie.

Se repasser la cassette de *Casque d'or*, c'est se donner le plaisir d'un beau film, d'une grande comédienne qui vous fait croire aux amours et aux malheurs d'une fille perdue. Signoret vivrait toujours, ce serait la même chose. Mais la revoir dans les reprises de l'été interviewée par Bernard Pivot, reconnaître son regard bleu, le léger chuintement de sa voix râpeuse, la générosité de son sourire sans illusion, c'est bouleversant.

On a envie de la retenir. Un personnage de film n'a plus rien à dire à la fin de l'histoire, sa vie s'arrête et recommence à chaque projection. Là, c'est comme une conversation interrompue, on devait la reprendre et c'est trop tard. J'ai interviewé Simone Signoret une fois, à propos de *la Vie devant soi*. J'étais plus qu'impressionnée : terrifiée. Elle a commencé par me confier qu'elle allait au charbon pour le service après-vente du film, ce qui ne m'a pas vraiment détendue. Elle avait mal aux yeux, mais j'avais l'impression que son regard au laser n'ignorait rien de moi.

Je ne me souviens pas d'avoir sorti grand-chose, tout ce que j'avais préparé s'était évanoui, il fallait trouver un point commun entre nous deux, quelque chose qui nous relie : des – gens, l'âge. Je l'ai écoutée, et l'autre vendredi, à cette réédition d'« Apostrophes », j'étais à la fois émerveillée de la retrouver et sincèrement triste parce qu'elle avait encore tant de choses à dire.

UN autre sourire de morte aussi nous émeut, même à travers son image romanesque, celui de Martine Carol à qui Canal + consacre un cycle, une merveille : *Lucrèce Borgia, Nana, Lola Montès.* Trois héroïnes sauvages violemment tragiques pour une « petite femme de Paris » au charme coquin, à l'humour léger. Son destin personnel, cependant, a été tragique, un vrai scénario pour mélo hollywoodien, starlette scandaleuse, star adulée, sex-symbol balayé par les bombes sexuelles – BB en premier – dont la nudité innocente rejette les guêpières et fanfreluches de la Mimi Pinson de luxe dans les poubelles de l'histoire (provisoirement d'ailleurs, la mode en est revenue, et c'est l'une des raisons, mais pas la seule, pour laquelle notre Martine nous revient).

Elle aussi, je l'ai interviewée une fois, mais j'étais vraiment très jeune, et elle n'était pas vieille. Elle venait de faire la une en se jetant dans la Seine (par amour) et jouait au théâtre *Des souris et des hommes*. Elle n'avait pas beaucoup de texte, elle avait simplement à être là, à tourner la tête aux rudes paysans de Steinbeck, très mignonne dans une robe courte et déchirée. Elle m'avait reçue dans son studio où traînaient des déshabillés avec de la dentelle ; elle était couchée, parfumée et, sans doute influencée par son rôle, m'avait déclaré : *« Je suis une sauvage. »*

Elle était fragile et attendrissante, comme Marilyn, et sans doute plus rigolotte. Elle n'était pas faite pour se battre, mais pour boire du champagne dans des escarpins d'or. Elle a laissé au cœur de son public une culpabilité équivoque. On s'en veut de l'avoir laissé nous fuir à Tahiti, et se détruire (la drogue, déjà...) et en même temps, on se délecte de malheurs si conformes aux fantasmes de « plaisir et châtiment ». Imagine-t-on la Dame aux camélias mourant vieille et embourgeoisée ?

S'il en était autrement, est-ce qu'une des rares fois où la télévision parle d'elle, ce serait à travers un reportage de François Chalais à Cannes, à un moment où elle essayait un come-back ? Elle apparaît en haut d'un escalier, parée, maquillée, masquée comme un travelo, caricature vacillante de sa propre image, le regard infiniment las, et seule, affreusement seule, débitant sans y croire un pathétique et bafouillant discours d'espoir.

Et voilà, fillettes, ce qui vous attend derrière le miroir aux alouettes. Mais si notre Martine chérie a été malheureuse, elle a été, elle est aimée, et grâce à Canal +, elle le sera davantage, surtout après *Lola Montès*. Qui pouvait mieux la comprendre que Max Ophüls, historien sadique et sensible d'une Belle Époque qui n'a jamais existé que dans nos regrets ?

Pour les radios associatives

Nous avons reçu le communiqué suivant du Mouvement des radios libres.

La nouvelle législation ouvrant la voie, sans contrainte ni discipline, aux radios de l'argent, les radios associatives répondant à l'esprit initial des radios libres vont avoir la vie difficile. En créant le Mouvement des radios libres, Odette Thibault, maître des recherches au CNRS, Maria Mauban, le professeur M. Apfelbaum, chef de service à l'hôpital Bichat, Théodore Monod, de l'Académie des sciences, Pierre Samuel, professeur à la Sorbonne, Jacques Fontanel, professeur à l'université de Grenoble, René Tavernier, président du PEN Club, Albert Memmi et Marc Beigbeder ont voulu mettre à leur disposition une structure de dialogue, de réflexion et d'action pour des échanges d'émissions, des productions communes et toute coordination leur apparaissant utile. Les radios intéressées sont invitées à écrire, en joignant documentation et enveloppe timbrée et libellée pour la réponse, au Mouvement des radios libres, 34, boulevard de Clichy, 75018 Paris.

Une monumentale bévue

J'ai parcouru avec beaucoup de plaisir l'interview que Jean-Pierre Elkabbach vous a accordée. On n'en comprend que mieux pourquoi le départ de la télévision de M. Elkabbach constitua une monumentale bévue, tant les qualités de l'animateur de « Découvertes » sont grandes : il le prouve chaque jour à l'antenne.

Il me semble même qu'un bien mauvais procès fut instruit contre lui en 1981, alors qu'on eût fort bien pu déclencher le même contre Alain Duhamel, lequel ne ménagea guère les socialistes avant leur accession au pouvoir.

Il est tout à fait dérisoire d'entendre aujourd'hui des gens de gauche porter aux nues M. Elkabbach parce que François Mitterrand lui a accordé une interview le 9 décembre 1985 !

Pour ma part, je n'ai jamais voulu retenir que la seule compétence de ce journaliste. J'ai donc, homme de gauche, particulièrement apprécié ses prestations sur Europe 1.

Je pense, au demeurant, que l'engagement politique d'un journaliste importe peu. L'important, c'est que tout journaliste compétent puisse travailler convenablement en tentant de se rapprocher au maximum de l'objectivité, laquelle, de toute manière, me paraît être une citadelle difficile à atteindre.

Pour moi, faire travailler M. Elkabbach et plusieurs autres, c'est donner un sens à la liberté de la presse et des journalistes. Et si justement, je les sais à l'opposé de mes idées, raison de plus pour veiller à ce qu'ils puissent s'exprimer. C'est en quelque sorte un honneur qu'on doit s'imposer sous peine de perdre son sens de l'humanisme et de s'égarer soi-même !

CHRISTIAN GENDRE
(Bobigny.)

Calomnie

Journaliste pendant quarante ans à l'ORTF (carte professionnelle nº 1), depuis deux ans à la retraite après avoir passé plus de dix ans à RFI, je me pose la question : comment Michel Péricard, journaliste de talent, que j'ai bien connu, a-t-il pu oser dire *« que ce sont des fonctionnaires qui devraient travailler à RFI, pas des journalistes »*. Une calomnie sans nom !

J'affirme sur l'honneur, et les auditeurs de RFI peuvent le confirmer, que tous les journalistes de cette chaîne, aujourd'hui reconnue mondialement, sont des journalistes comme les autres. Leur indépendance, leur honnêteté, leurs qualités ont fait de RFI la radio qui peut concurrencer notamment la BBC et la Deutsche Welle. Ils ont tous une carte délivrée par la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels.

On pourrait penser, selon Michel Péricard, que cette commission aurait accordé près de trois cents cartes à des fonctionnaires ! Stupéfiant ! Impensable ! J'ose espérer que Michel Péricard reviendra sur ses propos qui ont certainement dépassé sa pensée. J'ai connu RFI presque à ses débuts ; elle a grandi grâce à la compétence de l'ensemble de son personnel. Lorsque, en 1984, j'ai reçu la Légion d'honneur pour quarante ans de radio, j'avais associé à ma joie RFI et, aujourd'hui, plus que jamais, je suis fier d'avoir été journaliste dans cette station qui, j'espère, pourra poursuivre sa magnifique tâche. Un retour en arrière serait une lâcheté. Et que pense de tout cela le ministre, M. Léotard ?

JACQUES ALEXANDRE
(Bagneux.)

D'une chaîne à l'autre

● Naissance d'une association

A l'heure des réformes et des bouleversements dans le domaine de l'audiovisuel, une nouvelle association, le Club de l'audiovisuel de demain, vient de se créer, regroupant une cinquantaine de professionnels — réalisateurs, monteurs, scripts, scénaristes... — du secteur public mais aussi privé de la radio-télévision. Cette association est née de la volonté de Jean Letertre, responsable de production à FR 3, d'organiser une réflexion commune sur l'avenir de l'audiovisuel français. Alors que les chaînes privées étaient en gestation et que les nouvelles technologies se développaient, il lui semblait nécessaire que les personnes directement impliquées dans cette branche partagent leurs expériences et leurs idées.

Le Club préconise des mesures à la fois réalistes et réformistes permettant, selon lui, de préserver un service public dynamique à côté d'un secteur privé jeune et entreprenant. Il recommande notamment une meilleure répartition des dépenses, ainsi qu'une reconversion du personnel administratif vers des carrières de technicien et une planification à plus long terme de la grille des programmes.

Ces conseils seront-ils entendus ? L'association espère soumettre son étude à la future Commission nationale de la communication et des libertés, et envisage même de lui suggérer des noms d'éventuels P.D.G. D'après elle, le sort des chaînes publiques dépend en effet principalement de leurs présidents, qui devront être non seulement de bons gestionnaires, mais aussi des hommes capables de mobiliser le personnel. *« L'enjeu est clair,* déclare M. Letertre, *ou l'on fait appel à des personnalités dont le charisme en télévision, l'autorité morale, s'imposeront à tous, ou alors la mort lente va tous nous frapper. »* Il cite notamment les noms de Claude Santelli et Maurice Cazeneuve.

Reste à savoir si le club, dont on ne connaît pas les membres, parviendra à se développer et à jouer un rôle de lobby ou s'il ne sera qu'un groupe de réflexion parmi tant d'autres.

H. D.

● 3, avenue Victoria-May, 78580 Maule.

● FR 3, derrière sa grille

FR 3, la mal-aimée des chaînes, voudrait fidéliser son public. Mais comment ? Elle aurait voulu casser le sacro-saint « carrefour de 20 h 30 », en ouvrant sa soirée à 20 h. Devant le refus de la Haute Autorité, elle prend les choses par l'autre bout en annonçant une nouvelle grille pour l'après-midi. A partir du 21 septembre, donc, du lundi au vendredi, l'antenne s'ouvrira à midi par « Liberté 3 » (émission d'un quart d'heure offerte aux associations), suivie d'un magazine d'informations et de variétés, « La vie à plein temps », diffusé en direct depuis Toulouse et animé par Pierre Nicolas.

Cette nouvelle tranche, 12 h — 13 h, fera pendant au fameux « 19 — 20 », qui ne changera pas — sauf à se fixer dans un studio parisien — malgré le peu de succès de la formule. Entre ces deux plages fixes, les après-midi, de 13 h à 19 h, seront réservés aux feuilletons, aux « Muppets'Show », aux rediffusions des magazines de fin de soirée et au « Disney Channel ».

Pas de changement pour les soirées. Elles s'ouvrent à 20 h avec Les jeux de la 3 (sauf le dimanche, réservé à l'inévitable « Benny Hill ») et se terminent par le « Prélude à la nuit », alors que le journal télévisé « Soir 3 » se baladera toujours en fin de soirée, sans heure fixe, au désespoir de ceux qui aiment les rendez-vous stables. Une véritable grille renouvelée n'est pas pour demain. Ne chuchote-t-on pas, d'ailleurs, que les jours du directeur des programmes, Thierry Caillon, sont comptés ?

A. W.

SEMAINE DU LUNDI 4 JUILLET AU DIMANCHE 10 AOUT

Les dix émissions les plus regardées

Jeu : Intervilles .... 38 %
(vendredi 8, TF 1).
Cinéma : Un singe en hiver 33 %
(jeudi 7, A 2).
Cinéma : Opération Crossbow 30 %
(dimanche 10, TF 1).
Téléfilm : Le tueur est parmi nous 28 %
(mercredi 6, A 2).
Cinéma : la Cinquième Victime 26 %
(lundi 4, TF 1).
Série : Starsky et Hutch .. 24 %
(dimanche 10, TF 1).
Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir ..... 23 %
(samedi 9, TF 1).
Cinéma : Chanel solitaire .. 23 %
(mardi 5, A 2).
Série : Affaire suivante ... 21 %
(lundi 4, A 2).
Cinéma : Salomé .... 21 %
(mardi 5, FR 3).

Source : Médiamétrie (1 % = 185 000 foyers).

Le sourire des morts

Les rendez-vous du soir

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
22 août	23 août	24 août
20 h 35 VARIÉTÉS **Michel Boujenah à l'Olympia** On commence à connaître son numéro de juif tunisien, mais on marche. 21 h 55 VARIÉTÉS **Le retour de la chaloupe** Contre l'apartheid.	20 h 35 SÉRIE **Columbo** L'inspecteur à l'imperméable s'intéresse à la transmission de pensée... 21 h 50 MAGAZINE **Droit de réponse** La vie est ailleurs. Vive l'aventure !	20 h 35 CINÉMA **Monte Walsh ■** Un western nostalgique. Avec Lee Marvin et Jack Palance. 22 h 05 ACTUALITÉ **Sports dimanche soir**
20 h 35 SÉRIE **Le privé** Pépé Carvalho et l'auto-stoppeuse. 21 h 30 MAGAZINE **Apostrophes** Les « nouveaux philosophes » dix ans après. Historique. 22 h 55 CINÉMA **La mémoire courte ■ ■** Les multiples visages du fascisme. Passionnant.	20 h 35 VARIÉTÉS **Toutes folles de lui** Dechavanne dans sa piscine. On n'est pas fou de son émission... 21 h 50 SÉRIE **La flèche brisée** Toujours les Indiens. 22 h 20 MAGAZINE **Les enfants du rock**	20 h 35 SÉRIE **Les enquêtes du commissaire Maigret** Maigret a des scrupules. Un bon Simenon. 21 h 50 OPÉRA **Pasticcio** Trente-trois airs de Haendel rassemblés par Jean-Louis Martinoty.
20 h 30 FEUILLETON **Celebrity** Le journaliste, le gourou et le comédien sur le chemin de la gloire. Efficace. 21 h 20 MAGAZINE **Taxi** Enquête sur la séduction. 22 h 40 ROCK **Décibels** Avec Level 42, Bernie Bonvoisin et quelques autres.	20 h VARIÉTÉS **Sac à dingues surprise** Gags et dessins animés. Du gros comique. 22 h 15 SÉRIE **Mission casse-cou** Cambriolage d'une banque.	20 h 30 DOCUMENTAIRE **La mémoire du peuple noir** Brésil, terre en transes. Superbe. 21 h 30 CINÉMA **Courts métrages** 22 h 30 CINÉMA **Paris-Méditerranée ■** Bluette sentimentale dans la France de l'avant-guerre. Avec Annabella.
21 h CINÉMA **Nathalie ■** La belle Martine Carol dans une charmante comédie policière des années 50. 22 h 40 CINÉMA **One, two, two ■** Nicole Calfan et Francis Huster dans une reconstitution des années 30. Le film se laisse voir	20 h 30 TÉLÉFILM **Un mari peut en cacher un autre** Bigamie à l'américaine. 22 h 05 SÉRIE **Hollywood Blues** Dernier épisode : prise d'otage.	20 h 30 BOXE **Championnat du monde des super-welters** En direct d'Antibes, Drayton contre Moore.
20 h 30 SÉRIE **K 2000** La super-voiture contre les ferrailleurs. 21 h 20 SÉRIE **Baretta** L'inconnue du port. 22 h 10 MAGAZINE **Grand Prix** F1 à Zeltweg.	20 h 30 SÉRIE **La cinquième dimension** Les petits hommes verts. 21 h 25 SÉRIE **L'inspecteur Derrick** Le mystère du violoncelliste. 22 h 30 TÉLÉFILM **La disparition** Suspense dans le désert.	20 h 30 SÉRIE **Chips** Vol à la dépanneuse. 21 h 20 SÉRIE **Baretta** L'inspecteur est encore soupçonné. 22 h 15 TÉLÉFILM **L'accident du vol 401** Catastrophe aérienne en Floride : qui est le coupable ?

Sommaire

PHOTOS DE COUVERTURE : BLACK STAR, AFP, VU ET GAMMA.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Diesel ■

Film français de Robert Kramer (1985), avec G. Klein, A. Sorel, R. Bohringer, N. Arestrup, M. Noel, X. Deluc, L. Terzieff.

Dans une cité du futur, alors que le monde a été dévasté, une prostituée, poursuivie par ceux qui l'exploitent, trouve refuge auprès d'un marginal. Robert Kramer, spécialiste d'un cinéma exigeant, politique et d'avant-garde, a essayé de faire en France un film de science-fiction comme en font les Américains. Diesel ne convainc pas entièrement, mais on y trouve, c'est indéniable, un ton, des décors, une atmosphère. Sympathique et un peu raté.

(Mardi 19, 20 h 35 ; jeudi 21, 8 h 30 ; dimanche 24, 10 h 35 ; 79 min.)

Etes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne ? □

Film français de Jean Aurel (1970), avec J. Yanne, F. Blanche, F. Fabian, N. Calfan, M. Bompard

Un fonctionnaire tranquille se laisse séduire par sa secrétaire ; son supérieur dévoile l'aventure à son épouse. Typique des comédies françaises des années 70 : tradition de Boulevard réadaptée au goût du jour, à savoir les prémisses de la libération sexuelle. Un peu lourd, malgré la présence de comédiens attachants comme Francis Blanche ou Françoise Fabian. Un film qu'on aurait pu oublier.

(Mercredi 20, 21 h ; dimanche 24, 9 h ; 94 min.)

Strictement personnel ■ ■

Film français de Pierre Jolivet (1985), avec P. Arditi, J. Penot, C. Chaniolleau, J. Reno, R. Rimbaud, C. Kruger.

CANAL +

Un flic romancier reprend contact avec sa famille qu'il n'avait pas vue depuis la mort de sa mère. Ses proches lui semblent bien mystérieux. Ils sont mêlés à une curieuse intrigue policière. Un premier film extrêmement riche et plus que prometteur. Un script qui prend le prétexte d'une histoire policière pour exprimer des choses tout à fait intimes, personnelles, émouvantes et vraies. Bref, un vrai ton d'auteur, servi par des comédiens en tout point exemplaires. Un beau film à découvrir.

(Jeudi 21, 20 h 35 ; samedi 23, 8 h 25 ; 80 min.)

Nathalie ■

Film français de Christian-Jaque (1957), avec M. Carol, M. Piccoli, P. Clay, L. Seigner, L. Delamare.

Vol chez un grand couturier ; l'un des mannequins mène son enquête, devançant la police, au risque de se faire kidnapper. Une très charmante comédie policière que Christian-Jaque a offerte à son épouse d'alors, Martine Carol. Rebondissements rocambolesques et souriants, et le plaisir de retrouver Michel Piccoli tout jeune. Une bonne surprise rétro et kitsch.

(Vendredi 22, 21 h ; 92 min.)

Massacre au drive-in □

Film américain de Stu Segall (1975), avec A. Lawrence, J. Barnes, D. Gudbye, N. Sherlock, N. Naushaus.

Assassinats à la chaîne dans un drive-in de Californie. Pendant que les couples regardent les films dans leurs voitures, on tranche des gorges, et on décapite à tout va. La police mène l'enquête. Sur le même sujet, Curtis Harrington avait réalisé un petit film assez personnel, Ruby, *avec Piper Laurie. Ça, c'est nettement la classe au-dessous ; film de série tourné à la va-vite, complaisant dans le spectacle de la violence, et sans intérêt.*

(Samedi 23, 23 h 55 ; 71 min.)

Témoin indésirable ■

Film anglais de Desmond Davis (1984) avec C. Plummer, F. Dunaway, D. Quick, D. Sutherland ; S. Miles.

Un paléontologue très british, de retour de l'Antarctique, est le témoin involontaire d'une affaire de meurtre. Un innocent ayant été condamné, il mène sa propre enquête. Un polar classique, inédit en France, adapté d'un roman d'Agatha Chritie. A priori pas de surprise, ni en bien ni en mal ; les acteurs promettent une fidélité toute britannique à l'esprit d'Agatha.

(Dimanche 24, 18 h 05 ; 84 min.)

REDIFFUSIONS

Les trente-neuf marches ■ ■, film britannique de Don Sharp (1978). Lundi 18, 8 h 35 ; jeudi 21, 15 h 45 (98 min.). *Brillante comédie d'aventures.*

Les fantasmes de madame Jordan ■ ■, film suédois de Dusan Makavejev (1981). Lundi 18, 10 h 15 ; samedi 23, 1 h 05 (91 min.). *Erotisme satirique.*

Le cow-boy □, film français de Georges Lautner (1985). Lundi 18, 16 h 25 (93 min.). *Avec Aldo Maccione. Ça vole bas !*

Ma vedette américaine □, film français de Pierre Mondy (1983). Lundi 18, 20 h 35, jeudi 21, 14 h ; vendredi 22, 8 h 25 (101 min.). *Du médiocre « Boulevard ».*

Histoire d'O numéro 2□, film français d'Eric Rochat (1984). Vendredi 22, 4 h ; samedi 23, 2 h 35 (102 min.) *Sans intérêt.*

Nana ■, film français de Christian-Jaque (1955). Mardi 19, 8 h 30 ; vendredi 22, 15 h 30 ; dimanche 24, 0 h 45 (116 min.). *Pour Martine Carol.*

Détective privé ■ ■, film américain de Jack Smight (1966). Mardi 19, 14 h ; (115 min.). *Duel Newman-Bacall. Un excellent polar.*

L'amour braque ■ ■, film français d'Andrzej Zulawski (1985). Mardi 19, 15 h 55 ; mercredi 20, 0 h 50 (100 min.). *Une des œuvres les plus réussies de son auteur.*

La baston □, film français de Jean-Claude Missiaen (1985). Mardi 19, 22 h ; vendredi 22, 14 h (95 min.). *Un mauvais mélo.*

Lucrèce Borgia ■, film français de Christian-Jaque (1953). Mardi 19, 23 h 35 ; jeudi 21, 9 h 50 (93 min.). *Reconstitution historique sans génie.*

The Rose ■ ■, film américain de Mark Rydell (1979). Mercredi 20, 22 h 40 ; vendredi 22, 0 h 15 ; (v.o.), samedi 23, 9 h 45 (128 min.). *La vie d'une star du rock. Intéressant.*

Holocaust 2000 □ Film italo-britannique d'Alberto de Martino (1977). Jeudi 21, 22 h ; vendredi 22, 2 h 25 (97 min.). *Fantastique de série Z.*

Le concours ■, film américain de Joe Oliansky (1980). Mercredi 20, 9 h 25 ; Jeudi 21, 23 h 40 (124 min.). *Comédie légère à l'eau de rose.*

One, two, two ■, film français de Christian Gion (1978). Vendredi 22, 22 h 40 ; samedi 23, 4 h 20 (95 min.). *Un peu lourdaud...*

Rappel du week-end

Samedi 16 août

TF 1

18.35 Magazine : Auto-moto ; 19.05 La le des Botes ; 19.40 Le masque et les lumes ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du oto ; 20.35 Série : Columbo ; 1.50 Magazine : Les étés de Droit de iponse : L'esprit sectaire ; 23.50 36, hotos de vacances ; 23.55 Journal ; .10 Ouvert la nuit.

A 2

18.00 Série : Amicalement vôtre ; 8.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 9.15 Emissions régionales ; 19.40 Affaire uivante ; 20.00 Journal ; 20.35 Variétés : outes folles de lui ; 21.55 Série : La flèche risée ; 22.15 Magazine : Les enfants du ock ; 23.40 Journal.

FR 3

18.45 Loups, bars et Cie, ou la cuisine les marins ; 19.04 (et 19.38) Variétés : oups de soleil ; 19.15 Actualités régionales ; 19.55 Dessin animé : La panthère ose ; 20.00 Festival interceltique de orient ; 21.55 Journal ; 22.15 Série : Mision casse-cou ; 23.05 Musiclub.

CANAL +

19.00 Série : Batman ; 19.35 Top 50 ; 20.35 Téléfilm : Je cherche après Picone ; 22.25 Série : Hollywood Blues ; 23.25 Cinéma : Histoire d'O nº 2 ; 1.05 Cinéma : l'Amour braque ; 2.50 Cinéma : Holocaust 2000 ; 4.25 Cinéma : Dectective privé.

LA 5

19.00 Tennis : demi-finale du tournoi de Toronto ; 21.30 Série : Kojak ; 23.05 Téléfilm : Seule j'ai survécu ; 0.50 Tennis : demi-finale du tournoi de Toronto.

TV 6

19.00 NRJ 6 ; 20.00 Tonic 6 ; 22.00 NRJ 6 ; 23.00 Live 6 : Journée spéciale Elvis Presley ; 0.00 Tonic 6.

Dimanche 17 août

TF 1

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Connaître l'islam ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe, célébrée en la paroisse Notre-Dame à Saint-Etienne-du-Laus (Hautes-Alpes) ; 12.00 Téléfoot ; 13.00 Journal ; 13.20 Série : Starsky et Hutch ; 14.15 Sports dimanche vacances ; 16.30 Téléfilm : l'Or du Sud ; 18.05 Histoires naturelles ; 19.05 Série : Arsène Lupin - Les huit coups de l'horloge ; 19.55 Loto sportif ; 20.00 Journal ; 20.35 Cinéma : le Grand Restaurant ; 21.50 Montand à la rencontre de Pagnol ; 22.50 Sports dimanche soir ; 23.30 Journal.

A 2

10.50 Les chevaux du tiercé ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 Informations et météo ; 12.10 Récré A 2 ; 12.45 Journal ; 13.15 Magic international ; 14.15 Série : Les deux font la paire ; 15.05 Série : Les aventures de la vie ; 16.00 Elle court, elle court, l'opérette ; 16.45 Série : Anno Domini ; 18.30 Stade 2 ; 19.30 Série : Ma sorcière bien-aimée ; 20.00 Journal ; 20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret : l'Affaire Saint-Fiacre ; 22.20 Danse : Alvin Alley ; 23.20 Journal.

FR 3

15.15 Sports loisirs ; 18.15 Loups, bars et Cie ; 18.30 RFO ; 19.00 Jeu : Génies en herbe ; 19.25 Taupinette ; 19.30 Les nouvelles aventures de Saturnin ; 19.35 Dessin animé : Les entrechats ; 20.00 L'oiseau bleu ; 20.30 Documentaire : La mémoire du peuple noir : Le rêve africain ; 21.20 Aspects du court métrage français ; 22.30 Cinéma de minuit : la Petite Lise ; 23.55 Prélude à la nuit.

CANAL +

7.00 Feuilleton : Lili petit à petit ; 8.00 Cabou Cadin ; 8.45 Cinéma : les Fantasmes de Mme Jordan ; 10.15 Cinéma : La baston ; 12.05 Dessins animés ; 12.15 Super Durand, détective de choc ; 12.35 Série : Transformers ; 13.05 Deux secondes pour un livre ; 13.10 Série : Rawhide ; 14.00 Téléfilm : Crime judiciaire ; 16.15 Football américain ; 17.25 Cinéma : le Concours ; 19.35 Ça cartoon ; 20.30 Cinéma : The Rose ; 22.45 Série : Espion à la mode ; 23.35 Cinéma : Lucrèce Borgia ; 1.10 Cinéma: One, two, two.

LA 5

8.20, 12.50 Série : Tonnerre mécanique ; 9.10, 13.40, 16.20 Magazine : Cinq sur cinq ; 10.10 Tennis : demi-finale du tournoi de Toronto ; 14.40 Série : Kojak ; 15.30 Série : Star Trek ; 17.20 Série : L'homme de l'Atlantide ; 18.10 Série : Star Trek ; 19.00 Tennis : demi-finale du tournoi de Toronto ; 21.30 Série : Riptide ; 23.05 Téléfilm : la Chose, de Steven Spielberg ; 0.20 Tennis : finale du tournoi de Toronto.

TV 6

14.00, 18.30, 19.00, 20.00 Tonic 6.

Télévision-goulasch

Le nouveau responsable du journal télévisé hongrois vient de Londres, où il était correspondant. Il rêve du modèle britannique. On n'en est pas encore là à Budapest, mais un nouvel esprit souffle sur les ondes.

LA télévision hongroise ne ressemble pas tout à fait à celle des autres pays d'Europe de l'Est. Le « modèle hongrois », qualifié ironiquement de « *communisme-goulasch* », – un ragoût de collectivisme pimenté à la sauce d'entreprise privée, – influe sur tous les aspects de la vie, à commencer par les médias. « *Les journalistes,* déclare M. Rezso Banyasz, secrétaire d' Etat chargé de l'information, *sont tenus d'informer l'opinion publique des événements majeurs tant de la scène nationale qu'internationale, et cela avec un maximum d'honnêteté, d'objectivité, de précision, et le plus rapidement possible.* »

En faisant la part de la propagande officielle – et le mutisme total qui a suivi la catastrophe de Tchernobyl aura montré les limites du genre, – il faut reconnaître que les informations télévisées sont relativement complètes, surtout celles qui traitent de l'actualité internationale. « *Même si on doit suivre la ligne officielle, on parle de tout,* dit un Français qui habite en Hongrie depuis quelques années. *Car, de toute façon, les gens seront informés par d'autres moyens !* »

Grâce à sa situation géographique de trait d'union entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale, en effet, la Hongrie peut capter les télévisions autrichienne, yougoslave, voire allemande – sans parler du chant des sirènes reaganiennes, apporté sur les ondes de Radio Free Europe... Renonçant à la solution peu efficace – et surtout coûteuse – du brouillage (affectionné par la Roumanie, par exemple), les autorités hongroises se résignent à l'inévitable, prétendant même que cette ouverture sur l'étranger est « *positive et stimulante* ». « *Nos programmes sont moins commerciaux,* disent-ils. *Et si nous résistons, jusqu'à présent, aux séries à la « Dallas », c'est pour préserver notre niveau culturel.* » Sans oublier le coût prohibitif...

Difficile, cependant, d'assouvir un peuple friand d'images. Trois millions de Hongrois (sur une population de dix millions) possèdent un poste de télévision (dont 20 % en couleur), malgré le prix élevé : 25 000 forints (4 500 francs) pour un récepteur noir et blanc, 60 000 forints (10 000 francs) pour la couleur.

La chaise vide

Face au menu plutôt maigre proposé par l'Etat, faute de moyens – quatorze heures par jour sur deux chaînes, avec relâche le lundi (1), – le public se tourne vers les vidéocassettes, dont l'importation est tolérée (près de deux cent mille magnétoscopes vendus à 10 000 francs l'unité), et vers les télévisions étrangères, toujours plus accessibles grâce aux antennes paraboliques qui commencent à faire leur apparition discrète en Hongrie.

Mais la grisaille de la télé socialiste, « *édifiante et culturelle* », ne résiste pas à quelques innovations. Des expériences parfois hardies sont tentées dans le domaine du documentaire et de l'information. « La semaine », émission du dimanche soir, consacre une heure à l'événement international.

BOCCON-GIBOD/SIPA

Un peuple friand d'images. Outre la presse : 3 millions de postes de télévision, 200 000 magnétoscopes.

Récemment, un débat en direct – du jamais vu ! – a opposé des experts soviétiques, américains et allemands sur le problème du désarmement. Ou encore, Walter Cronkite, célèbre *anchorman* (présentateur) de la chaîne américaine CBS, en Hongrie pour un reportage, y était invité à dire ce qu'il avait vu. La liberté de ton du responsable de l'émission, Janos Hajdu, ancien correspondant au Vietnam et à Bonn, ne plaît pas toujours en haut lieu, surtout dans le climat actuel de fin de règne où les jeunes loups de l'après-kadarisme aiguisent leurs armes.

Autre indice révélateur du nouvel esprit : lors d'une émission bimensuelle où des hommes politiques acceptent de répondre aux questions des téléspectateurs, le meneur de jeu, Akos Mester, avait invité le ministre des P et T à parler du problème, ô combien réel, du téléphone. Devant la dérobade du ministre, « *faute de temps* », le journaliste réalise l'émission devant une chaise vide, en disant : « *J'espère qu'un jour la chaise sera occupée...* » Interdit d'antenne pendant six mois, Mester est rendu, après trois mois, à son public qui le réclamait !

L'exemple sans doute le plus frappant de l'influence de l'étranger sur la « télévision-goulasch » est celui du journal télévisé. Institution aussi vénérable que la télévison elle-même, né avec elle en 1957, le journal télévisé avait toujours été dirigé par la même personne. Les présentateurs, immobiles et bavards, étaient des grandes signatures de la presse écrite, qui se contentaient de commenter les communiqués officiels. Après un règne de vingt-huit ans, la responsable, une femme de soixante-deux ans, a été remplacée par un jeune journaliste rappelé de Londres où il était correspondant, M. Endre Aczel.

En sirotant son Coca-Cola, en émaillant ses propos d'interjections peu orthodoxes comme « *Bullshit !* », Aczel parle avec enthousiasme de tous les projets qu'il a en tête. « *J'ai déjà fait plus de changements en cinq mois que pendant les dix dernières années,* exulte-t-il. *Et ce n'est pas fini !* »

D'abord le logo – une caméra qui tourne sur elle-même a été remplacée par un dessin animé qui imite des images de synthèse hors de prix – puis les présentateurs, qui se renouvellent chaque semaine et utilisent un prompteur au lieu de lire des textes préparés.

Ensuite, l'agencement du journal. Un tiers du journal seulement (dix minutes sur trente) est consacré aux informations internationales, car M. Aczel voudrait étendre la couverture domestique, avec reportages et prises en direct. Rêvant de rajeunir et d'élargir son journal (quarante-cinq minutes au lieu de trente), d'ouvrir l'antenne plus tôt et de lancer, sur le modèle britannique, un journal du matin, il se heurte aux contraintes financières. La publicité (qui ne représente que 3 % des recettes et qui est versée directement à l'Etat) devrait, selon M. Aczel, « *être augmentée et servir à financer nos projets* ».

Marqué par son séjour à Londres, M. Aczel voit dans la BBC « *un modèle* », qu'il admire « *pour son dynamisme, sa liberté et son sérieux* ». Est-ce à dire que la liberté d'expression n'existe pas en Hongrie ? « *Il n'y a pas de censure préalable* », assure-t-il, « *seulement des remarques* a posteriori ». Il ne nie pas l'existence de sujets tabous : « *Nous avons l'habitude, dans la presse et la télévision, d'éviter certains problèmes...* » Aveu qui en dit long déjà sur le nouveau climat.

ALAIN WOODROW.

(1) Lorsque la télévision fut introduite, en 1957, les dirigeants politiques, à commencer par Janos Kadar, un autodidacte qui vouait un culte aux livres, voulaient s'assurer que le peuple continue à se cultiver par les méthodes traditionnelles : lecture, théâtre, etc. C'est pourquoi la télévision était interdite le vendredi et le lundi. Aujourd'hui, cette « prohibition » n'existe que trois lundis sur quatre.